

Cote du document: GC 36
Date: Mai 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Conseil des gouverneurs

Rapport de la trente-sixième session

Rome, 13-14 février 2013

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1	PARAGRAPHES	PAGES
Ouverture et travaux de la session	1-17	1-2
A. Ouverture de la session et séance inaugurale	3-4	1
B. Ordre du jour et documentation	5-9	1
C. Discours du Président du FIDA	10	1
D. Débats	11-13	1-2
E. Tables rondes de haut niveau avec les Gouverneurs	14	2
F. Déclarations générales	15	2
G. Clôture de la session	15	2
CHAPITRE 2		
Décisions prises par le Conseil des gouverneurs	18-30	4-5
A. Demandes d'admission en qualité de Membre non originaire	18	4
B. Rapport du Comité des émoluments	19-20	4
C. États financiers consolidés du FIDA pour 2011	21	4
D. Nomination du Président du FIDA	22	4
E. Bonnes pratiques applicables au processus de nomination du Président du FIDA	23	4
F. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2013; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et plan indicatif pour 2014-2015 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFP	24-25	4-5
G. Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts	26	5
H. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA	27	5
I. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	28	5
J. Question diverse Mesures en appui à une gouvernance efficiente du FIDA, en particulier concernant le principe d'égalité linguistique	29-30	5

CHAPITRE 3

A. Comptes rendus analytiques	31-246	6-46
(y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)		
i) Première réunion – 13 février 2013	31-79	6-12
ii) Deuxième réunion – 13 février 2013	80-163	13-30
iii) Troisième réunion – 14 février 2013	164-246	31-46
 B. Table ronde de haut niveau des Gouverneurs: Partenariats et financement de l'agriculture et du développement rural	247-250	47-49
 C. Autres déclarations générales		50-71
Burkina Faso		50-52
Burundi		53-54
Gabon		55-56
République islamique d'Iran		57-58
Italie		59-60
Japon		61
Jordanie		62
Kiribati		63
Malawi		64
Somalie		65
Swaziland		66-67
Turquie		68
Royaume-Uni		69
États-Unis d'Amérique		70-71

CHAPITRE 4

Déclarations et allocutions spéciales	72-102
Allocution d'ouverture de Son Excellence Marie-Josée Jacobs, Présidente de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA	73-74

CHAPITRE 4**(SUITE)**

Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA pour l'Archevêque Mamberti du Saint-Siège	75
Message de Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, prononcé en son nom par l'Archevêque Dominique Mamberti, Secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États	76-78
Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA pour Son Excellence Hui Liangyu, Vice-Premier Ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine, et pour Son Excellence Vittorio Grilli, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne	79
Discours liminaire de Son Excellence Hui Liangyu, Vice-Premier Ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine	80-83
Discours liminaire de Son Excellence Vittorio Grilli, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne	84-87
Discours du Président du FIDA, M. Kanayo F. Nwanze	88-92
Synthèse des délibérations de la Première réunion mondiale du Forum des peuples autochtones FIDA	93-95
Discours d'acceptation du Président du FIDA	96-98
Discours de clôture du Président du FIDA	99-100
Discours de clôture de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs prononcé par le Vice-Président du Conseil, Son Excellence Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo	101-102

Annexes

I. Délégation à la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs	103-190
II. Ordre du jour et programme des activités	191-193
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-sixième session	194-195
IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-sixième session	196-206

Chapitre 1

Ouverture et travaux de la session

1. La trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 13 et 14 février 2013. La liste des délégations figure à l'annexe I.
 2. Le Conseil a tenu au total trois réunions, dont les comptes rendus analytiques sont présentés à la partie A du chapitre 3.
- A. Ouverture de la session et séance inaugurale**
3. La session a été ouverte par Son Excellence Marie-Josée Jacobs, Présidente sortante du Conseil des gouverneurs et Gouverneur du FIDA pour le Grand-Duché de Luxembourg. Le texte intégral de sa déclaration liminaire figure au chapitre 4.
 4. L'archevêque Dominique Mamberti, Secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États, a donné lecture d'un message de Sa Sainteté le Pape Benoît XVI. La version intégrale de ce discours figure au chapitre 4.
- B. Ordre du jour et documentation**
5. À la demande de la République bolivarienne du Venezuela, un point concernant les mesures en appui à une gouvernance efficiente du FIDA, en particulier s'agissant du principe d'égalité linguistique, a été ajouté à l'ordre du jour de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs.
 6. M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA, a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur lors de la réunion inaugurale de la session. Ces allocutions de bienvenue sont reproduites intégralement au chapitre 4.
 7. Son Excellence Hui Liangyu, Vice-Premier Ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine, a prononcé un discours liminaire. Sa déclaration est reproduite intégralement au chapitre 4.
 8. Son Excellence Vittorio Grilli, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, a prononcé un discours d'orientation au Conseil des gouverneurs, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
 9. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour révisé, que l'on pourra trouver en annexe II avec le programme des activités. La liste des documents soumis au Conseil est fournie en annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs figurent en annexe IV.
- C. Discours du Président du FIDA**
10. La version intégrale du discours prononcé par le Président Nwanze devant le Conseil des gouverneurs est présentée au chapitre 4.
- D. Débats**
11. À l'occasion du débat sur "Les clés du succès pour un partenariat fructueux et mutuellement bénéfique", des représentants de coopératives, des entrepreneurs locaux et d'autres acteurs du secteur privé se sont réunis pour envisager comment des partenariats entre les petits agriculteurs et d'autres acteurs du secteur privé seraient susceptibles de générer des situations gagnant-gagnant tout au long de la filière agricole. Les orateurs se sont penchés sur leurs propres expériences afin d'examiner les obstacles et les possibilités s'agissant d'organiser les petits agriculteurs; de les mettre en mesure d'élargir leurs activités d'une manière rentable et d'avoir accès aux marchés; de leur fournir un accès à la connaissance, à la recherche, à la technologie et à la finance; et de mettre en place des politiques répondant aux besoins des parties prenantes et des partenaires.

12. Durant la séance plénière sur le thème "La force des partenariats: investir pour un développement rural durable", l'assistance a eu l'occasion d'écouter M. James Mwangi, Administrateur délégué et Directeur général de l'Equity Bank du Kenya, interviewé par M. David Nabarro, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Leur entretien a porté sur les possibilités de promouvoir l'accès des petits agriculteurs aux ressources financières grâce à l'établissement d'alliances avec des entités publiques et privées. Cet entretien a été suivi d'une table ronde à l'occasion de laquelle des experts se sont penchés sur les caractéristiques que doivent présenter des partenariats efficaces entre petits agriculteurs, d'autres acteurs du secteur privé et le secteur public au sein de filières agroalimentaires.
13. Le détail des discussions tenues lors des événements du Conseil des gouverneurs figure dans un rapport distinct intitulé "Travaux des événements tenus lors du Conseil des gouverneurs: La force des partenariats: nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable".

E. Table ronde de haut niveau avec les Gouverneurs

14. Un résumé des travaux de la table ronde de haut niveau avec les Gouverneurs intitulée "Partenariats et financement de l'agriculture et du développement rural" est présenté dans la partie B du chapitre 3.

F. Déclarations générales

15. Les déclarations générales prononcées par les Gouverneurs en séance plénière sont synthétisées dans les comptes rendus analytiques figurant dans la partie A du chapitre 3; les déclarations générales présentées par écrit par les représentants des États membres n'ayant pas fait de présentation orale sont intégralement reproduites dans la partie C du chapitre 3. Une synthèse des délibérations de la première réunion mondiale du Forum des peuples autochtones, organisée les 11 et 12 février en marge de la session du Conseil, est présentée au chapitre 4.

G. Clôture de la session

16. Le Président du FIDA a présenté des remarques conclusives, qui sont reproduites intégralement dans le chapitre 4.
17. Le Vice-Président du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo, a résumé les résultats des principales délibérations du Conseil des gouverneurs, puis a clôturé la trente-sixième session du Conseil. Le texte du discours de clôture est intégralement reproduit au chapitre 4.



Son Excellence Marie-Josée Jacobs, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Grand-Duché de Luxembourg



M. Bambang Brodjonegoro, Directeur des politiques des relations internationales, Département de la politique fiscale, Ministre des finances de la République d'Indonésie



Son Excellence Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo, Ambassadeur et Représentant permanent des États-Unis du Mexique au FIDA

Chapitre 2

Décisions prises par le Conseil des gouverneurs

A. Demandes d'admission en qualité de Membre non originaire

18. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 36/L.2 et a adopté, le 13 février 2013, les résolutions 171/XXXVI, 172/XXXVI et 173/XXXVI approuvant l'admission de la République de Nauru, des Tuvalu et de la République de Vanuatu.

B. Rapport du Comité des émoluments

19. Le Conseil des gouverneurs a été informé que, à la suite du rétablissement d'un comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA, à sa trente-quatrième session, le Comité des émoluments, présidé par le représentant de l'Allemagne, avait achevé son examen et soumis ses recommandations au Conseil.
20. Le Conseil a pris note du Rapport du Comité des émoluments sur les modalités et conditions d'emploi du Président du FIDA présenté dans le document GC 36/L.3 et a adopté la résolution 174/XXXVI le 13 février 2013. Le Royaume de Suède a émis ses réserves sur ce rapport.

C. États financiers consolidés du FIDA pour 2011

21. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2011 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils apparaissent dans les appendices A à K figurant dans le document GC 36/L.7 et le rapport du Commissaire aux comptes.

D. Nomination du Président du FIDA

22. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 36/L.4 sur la nomination du Président du FIDA et, lors de sa première réunion, a élu par acclamation M. Kanayo F. Nwanze, de la République fédérale du Nigéria, pour un second mandat de quatre ans en tant que Président du FIDA, à compter du 1^{er} avril 2013. À cet égard, le Conseil a adopté la résolution 175/XXXVI le 13 février 2013.

E. Bonnes pratiques applicables au processus de nomination du Président du FIDA

23. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 36/L.5 et a adopté, le 13 février 2013, la résolution 176/XXXVI concernant les bonnes pratiques applicables au processus de nomination du Président du FIDA.

F. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2013; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et plan indicatif pour 2014-2015 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTe et le SAFFP

24. Après avoir examiné le budget administratif proposé comprenant les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2013 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2013, tel que présenté dans le document GC 36/L.8/Rev.1, le Conseil des gouverneurs a adopté le 13 février 2013 la résolution 177/XXXVI.
25. Le Conseil a également pris note des informations contenues dans les rapports de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTe) et sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFFP) au FIDA. Le Conseil des gouverneurs a pris note des préoccupations exprimées concernant le multilinguisme au FIDA ainsi que de l'engagement de la direction à explorer et identifier des solutions dans ce domaine.

Les États-Unis d'Amérique ont fait part de leur abstention concernant l'approbation du budget ordinaire du Fonds.

G. Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts

26. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 36/L.9 et a adopté, le 13 février 2013, la résolution 178/XXXVI approuvant la Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts. Le Royaume de Suède a fait part de son abstention concernant l'approbation des nouveaux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

H. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

27. Le Conseil des gouverneurs a examiné le rapport sur l'état des contributions des donateurs à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, contenu dans le document GC 36/L.6. Le Conseil a été informé que, sur la base des annonces de contribution reçues depuis la date du rapport, les annonces de contribution à la neuvième reconstitution s'élevaient à 1 386 millions d'USD, soit 92% de l'objectif global fixé pour les contributions des donateurs. Il a par ailleurs noté que les instruments de contribution déposés, y compris depuis la date du rapport, constituaient 73% des annonces de contribution. Enfin, le Conseil a été informé que les paiements reçus au titre de la neuvième reconstitution, y compris ceux reçus depuis la date du rapport, s'élevaient à 585 millions d'USD, soit 42% du total des annonces de contribution.

I. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

28. Le Conseil des gouverneurs a pris note des informations contenues dans le document GC 36/L.10 sur le Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

J. Question diverse

Mesures en appui à une gouvernance efficiente du FIDA, en particulier concernant le principe d'égalité linguistique

29. La République bolivarienne du Venezuela, parlant au nom des pays de la Liste B mais également des pays des Listes A et C, a demandé que lui soit confirmé le fait que la décision prise par le Conseil des gouverneurs sur le budget administratif, comprenant les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2013, tiendrait pleinement compte des débats concernant la question de l'appui à la gouvernance, et notamment à la parité linguistique, y compris la déclaration conclusive faite par le Président du FIDA.
30. Le Conseil a pris note de l'assurance, fournie par le Président du FIDA, que, à compter d'avril 2013, tous les documents, y compris les annexes et les documents d'information, présentés aux sessions du Conseil d'administration en tant que documents du Conseil, seraient mis à disposition dans les quatre langues.

Chapitre 3

A. Comptes rendus analytiques

(y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance de la trente-sixième session tenue le mercredi 13 février 2013, à 9 heures

Présidente: Marie-Josée Jacobs (Luxembourg)

**puis: Bambang Brodjonegoro (Indonésie)
(Vice-Président)**

Table des matières

	Paragraphes
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour) et cérémonie inaugurale	32
Message de Sa Sainteté le pape Benoît XVI	33-35
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	36-37
Demandes d'admission en qualité de Membre non originaire (point 3 de l'ordre du jour)	38-41
Discours liminaire du Vice-Premier Ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine	42-44
Discours liminaire du Ministre de l'économie et des finances de la République italienne	45-47
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	48-50
Forum des peuples autochtones	51
Histoire d'une communauté autochtone en Amazonie	52-53
Synthèse des délibérations du Forum des peuples autochtones	54-55
Rapport du Comité des émoluments (point 5 de l'ordre du jour)	56-59
États financiers consolidés du FIDA pour 2011 (point 10 de l'ordre du jour)	60-65
Nomination du Président du FIDA (point 6 de l'ordre du jour)	66-79

31. **La séance est ouverte à 9 h 10.**

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour) ET CÉRÉMONIE INAUGURALE

32. **La PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS** déclare ouverte la trente-sixième session et souhaite la bienvenue aux participants avant de faire une déclaration, dont la version intégrale figure au chapitre 4.

MESSAGE DE SA SAINTETÉ LE PAPE BENOÎT XVI

33. **M. NWANZE** (Président du FIDA) accueille l'archevêque Dominique Mamberti, Secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États, qui vient délivrer au Conseil un message de S. S. le pape Benoît XVI. L'autorité du pape dans le domaine de la pauvreté et de l'agriculture restera dans les mémoires. En effet, dans son encyclique "Caritas in Veritate", il propose l'adoption d'une perspective à long terme pour éliminer les causes structurelles de l'insécurité alimentaire et prône une augmentation de l'investissement dans toutes les composantes de l'agriculture rurale pour faire en sorte que celle-ci soit durable et que l'expansion du commerce des produits agricoles soit juste et équitable. Au FIDA, ces propos ont une résonance très forte.
34. **L'archevêque MAMBERTI** (Secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États) lit le message de S. S. le pape Benoît XVI, dont le texte intégral figure au chapitre 4.
35. **La PRÉSIDENTE** remercie l'archevêque et le prie de transmettre à S. S. le pape Benoît XVI la gratitude du Fonds pour ce message.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour)
(GC 36/L.1)

36. **La PRÉSIDENTE** déclare que, sauf objection, elle considère que le Conseil des gouverneurs souhaite adopter l'ordre du jour provisoire, modifié par l'ajout, au point "Questions diverses", d'une question relative aux mesures d'appui à la gouvernance efficiente du FIDA, et plus particulièrement au principe de l'égalité linguistique, dont l'insertion a été demandée par la République bolivarienne du Venezuela.
37. **L'ordre du jour (GC 36/L.1) ainsi modifié est adopté.**

DEMANDES D'ADMISSION EN QUALITÉ DE MEMBRE NON ORIGINAIRE
(point 3 de l'ordre du jour) (GC 36/L.2)

38. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil des gouverneurs à adopter les trois projets de résolutions figurant dans le document GC 36/L.2, qui ratifient l'admission en qualité de Membre non originaire de la République de Nauru, des Tuvalu et de la République de Vanuatu, respectivement.
39. **Les résolutions 171/XXXVI, 172/XXXVI et 173/XXXVI sont adoptées.**
40. **La PRÉSIDENTE** déclare qu'elle se réjouit d'accueillir les trois nouveaux Membres qui ont déjà déposé leurs instruments d'adhésion, comme l'a fait par ailleurs la République d'Estonie après l'adoption de la résolution 164/XXXV ratifiant l'approbation de sa demande d'admission en qualité de Membre non originaire. Elle souhaite donc aussi la bienvenue à la République d'Estonie parmi les Membres du FIDA, dont le nombre s'élève désormais à 172.
41. **S. E. Hui Liangyu, Vice-Premier Ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine, et S. E. Vittorio Grilli, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, sont conduits à leur place.**

DISCOURS LIMINAIRE DU VICE-PREMIER MINISTRE DU CONSEIL DES AFFAIRES DE L'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

42. **M. NWANZE** (Président du FIDA) souhaite la bienvenue au Vice-Premier Ministre et souligne que, dans le contexte de la rapide expansion économique chinoise, il a été reconnu qu'il était vital de trouver des moyens novateurs d'accroître l'investissement dans l'agriculture et d'améliorer la productivité. La Chine accorde une place toujours plus importante au développement durable et s'emploie en particulier à mettre un frein à la dégradation de l'environnement, à rééquilibrer la division zones rurales-zones urbaines et à développer les zones touchées par la pauvreté pour favoriser l'épanouissement d'une société chinoise harmonieuse et prospère. Le Vice-Premier Ministre Hui Liangyu promeut de longue date le développement agricole comme un moyen de faire reculer la pauvreté en Chine et est un précurseur de la lutte pour l'instauration de la sécurité alimentaire mondiale, ce qui rejoint les objectifs que le FIDA lui-même souhaite atteindre dans les opérations qu'il conduit tout autour du globe.
43. **M. HUI LIANGYU** (Vice-Premier Ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine) prononce un discours liminaire dont le texte intégral figure au chapitre 4.
44. **La PRÉSIDENTE** remercie le Vice-Premier Ministre de la République populaire de Chine pour son discours, qui a été vivement apprécié à la lumière de l'expérience de l'orateur, des progrès spectaculaires réalisés par le peuple chinois et de la coopération extrêmement solide unissant la Chine et le FIDA.

DISCOURS LIMINAIRE DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

45. **M. NWANZE** (Président du FIDA) souhaite la bienvenue au Ministre de l'économie et des finances de la République italienne et déclare que l'Italie reste, dans le climat mondial de crise économique qui prévaut actuellement, un soutien indéfectible du FIDA, ce dont l'hospitalité qu'elle accorde au FIDA à Rome témoigne abondamment. Le FIDA est profondément reconnaissant au peuple italien de son engagement en faveur de la mission du Fonds et du fait qu'il reconnaisse que l'agriculture est vitale en tant que moteur du développement.
46. **M. GRILLI** (Ministre de l'économie et des finances de la République italienne) prononce un discours liminaire dont le texte intégral figure au chapitre 4.
47. **La PRÉSIDENTE** remercie le Ministre de l'économie et des finances de la République italienne pour son discours et fait part de sa gratitude à l'Italie pour son soutien sans faille et son hospitalité généreuse, sur lesquels le FIDA a toujours pu compter.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

48. **M. NWANZE** (Président du FIDA) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
49. **La PRÉSIDENTE** exprime au Président les remerciements du Conseil pour sa déclaration et rend hommage à ses compétences de dirigeant et à la vision qu'il dessine pour le Fonds, ainsi qu'au dévouement de son personnel, qui œuvre sans relâche au service de la mission du FIDA.
50. **S. E. Hui Liangyu, Vice-Premier Ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine, S. E. Vittorio Grilli, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, et l'archevêque Dominique Mamberti, Secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États, sont conduits hors de la salle de réunion.**

FORUM DES PEUPLES AUTOCHTONES

51. **La PRÉSIDENTE** annonce que deux orateurs vont présenter les principaux thèmes de la première réunion mondiale du Forum des peuples autochtones, qui s'est tenue les 11 et 12 février, juste avant la session du Conseil des gouverneurs. Dans un premier temps, M. Tzerembo évoquera son histoire personnelle, puis Mme Tauli-Corpuz synthétisera les débats du Forum.

Histoire d'une communauté autochtone en Amazonie

52. **M. TZEREMBO** déclare qu'il représente la zone amazonienne et, plus particulièrement, le peuple shuar. Il apporte de la part de ceux qui luttent chaque jour dans les profondeurs de la forêt pour survivre un message de paix et de sagesse, empreint de l'énergie des esprits et des dieux de la forêt amazonienne. Faisant plus spécialement référence aux grandes compagnies minières dont les activités représentent une menace pour l'habitat des peuples autochtones, qui est leur source de vie, il appelle à la cessation de toute forme de développement nocive. Ces dernières années, le peuple shuar a commencé à s'organiser pour défendre son territoire et conserver ses ressources naturelles et culturelles ainsi que ses pratiques d'autogestion communautaires et participatives. L'objectif est de favoriser un développement durable et autogéré d'une manière qui soit culturellement adaptée, économiquement viable et spirituellement bénéfique, notamment grâce à la promotion du tourisme communautaire, médicinal et scientifique. Sans aucun financement initial, le peuple shuar a mis sur pied un projet de forêt vivante, organisé selon des principes communautaires et connu sous le nom d'IKIAM, pour montrer la force d'une communauté organisée et briser les paradigmes associant les peuples autochtones à un statut d'infériorité et au sous-développement. Le projet IKIAM a renforcé le pouvoir d'action du peuple shuar et prouvé qu'il était possible de fonder le développement sur les actions communautaires.
53. Il s'est réjoui du soutien et de l'engagement du FIDA, concrétisé notamment par le financement d'un projet présenté par IKIAM pour renforcer l'identité culturelle grâce à la production d'objets d'art et d'artisanat typiques, de musique et de danse. Le projet repose sur la vision du monde et la spiritualité des Shuars, incarnant un mode de vie qui est durable pour les peuples autochtones, respectueux de l'environnement et en harmonie avec la nature. Les peuples d'Amazonie sont convaincus que la richesse que recèle leur territoire n'est pas le pétrole mais leur richesse culturelle et la nature et la biodiversité qui n'existent nulle part ailleurs, et que leur démarche communautaire constitue une option valide. Il demande donc de l'aide pour protéger les forêts et les cours d'eau de l'Amazonie ainsi que l'identité et les racines de ses peuples, sans lesquels les ressources naturelles pourraient disparaître, car il ne peut pas y avoir de vie sans identité. Au cours du Forum des peuples autochtones, son peuple et des dirigeants autochtones d'autres continents ont partagé la sagesse de leurs dieux spirituels et leur expérience et perception du développement rural, de la culture et de l'identité. Des discussions ont été engagées avec le FIDA sur la façon dont cette perception pouvait être intégrée dans les programmes et projets du Fonds et dans ses politiques visant à promouvoir l'efficacité des projets réalisés avec les gouvernements ou, directement, avec les communautés autochtones. Les décisions prises par le FIDA joueront un rôle important dans l'amélioration du sort d'un très grand nombre de personnes, y compris celui des peuples autochtones.

Synthèse des délibérations du Forum des peuples autochtones

54. **Mme TAULI-CORPUZ** (directrice exécutive de la Fondation Tebtebba, Philippines) prononce un discours qui reprend les recommandations formulées par le Forum des peuples autochtones et dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

55. **La PRÉSIDENTE** remercie les deux orateurs d'avoir rappelé au Conseil des gouverneurs le formidable pouvoir inhérent aux cultures autochtones et l'importance des peuples autochtones en tant qu'agents du changement. L'esprit d'ouverture et de transparence qui a régné pendant toute la durée du Forum des peuples autochtones a produit des résultats importants et permis de dégager des indications utiles pour les opérations du FIDA.

RAPPORT DU COMITÉ DES ÉMOLUMENTS (point 5 de l'ordre du jour) (GC 36/L.3)

56. **La PRÉSIDENTE** rappelle que le Conseil des gouverneurs, à sa trente-quatrième session, a rétabli le Comité des émoluments pour qu'il examine une nouvelle fois les modalités et conditions d'emploi du Président du FIDA. Elle attire l'attention sur les recommandations formulées par le Comité des émoluments et le projet de résolution correspondant, figurant dans l'annexe au document GC 36/L.3.
57. **M. JONSSON** (Suède) rappelle que, pendant la session du Conseil d'administration, son pays a exprimé des réserves concernant la proposition de ne pas imputer les dépenses liées à la sécurité sur le plafond fixé par le FIDA pour les dépenses relatives au logement. Ces coûts sont comptabilisés dans le calcul du plafond des dépenses relatives au logement, dans le cas du directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et aucune raison ne justifie une différence de traitement entre les institutions. Il exprime donc des réserves.
58. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil à adopter le projet de résolution figurant dans l'annexe au document GC 36/L.3.
59. **La résolution 174/XXXVI sur les émoluments du Président du FIDA est adoptée.**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU FIDA POUR 2011 (point 10 de l'ordre du jour) (GC 36/L.7 et INF.3)

60. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa cent cinquième session, en avril 2012, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés et a recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
61. **M. KELLET** (Vice-Président adjoint, Département des opérations financières du FIDA) indique que les états financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2011 figurent dans le document GC 36/L.7. Selon l'opinion du Commissaire aux comptes, ils "présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds pour l'exercice [...] conformément aux Normes internationales d'information financière". Concernant les opérations, il souligne que l'année 2011 a été marquée par une augmentation record des prêts et dons approuvés, qui est égale à pas moins de 15% par rapport à 2010. L'augmentation sensible de l'encours des prêts et des dons reflète l'augmentation à la fois des prêts et des dons et du niveau général des décaissements. La légère dépréciation du dollar, en particulier par rapport à l'euro, s'est traduite par une perte de change globale et une petite hausse des coûts en euros, notamment les dépenses de personnel. Grâce à la légère progression des taux d'intérêt en 2011, le produit des intérêts a augmenté à la fois pour le portefeuille de placements et pour le portefeuille de prêts. En ce qui concerne le financement, comme on pouvait s'y attendre, les contributions en fonds propres ont sensiblement baissé en raison de l'échelonnement dans le temps des flux de la huitième reconstitution. Un montant de 1,5 milliard d'USD a été fixé comme objectif pour la neuvième reconstitution, et les contributions déjà reçues à la date d'établissement du bilan s'élevaient à 5,65 millions d'USD. Les résultats d'exploitation pour 2011 affichent un déficit global de 157,4 millions d'USD, couvrant notamment des pertes de change latentes, d'un montant de 64,5 millions d'USD, et un ajustement comptable de 33,7 millions d'USD effectué

sur le portefeuille de prêts pour assurer la conformité avec les Normes internationales d'information financière.

62. Il attire l'attention sur le rapport de la direction relatif à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière externe, qui est une réalisation majeure à mettre à l'actif du cadre d'information financière et de contrôle interne du FIDA. Le premier rapport de la direction démontre clairement que le FIDA est attaché à l'adoption d'une approche de gestion des risques et qu'il se conforme aux meilleures pratiques et normes actuelles des institutions financières internationales en matière d'information financière.
63. Enfin, il exprime sa satisfaction concernant le travail de l'ancien Commissaire aux comptes, PriceWaterhouseCoopers, qui a travaillé avec le FIDA dès 1978 et contribué à ce que le FIDA adopte et applique les meilleures pratiques et les normes dans le domaine de l'information financière.
64. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil des gouverneurs à approuver les états financiers indiquant la situation financière du FIDA au 31 décembre 2011 et les résultats de ses opérations pour l'exercice s'achevant à cette date, tels qu'ils apparaissent dans les appendices A à K inclus du document GC 36/L.7 et dans le rapport du Commissaire aux comptes s'y rapportant.
65. Il en est ainsi décidé.

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (GC 36/L.4 et INF.2)

66. **La PRÉSIDENTE** attire l'attention sur les modalités de la procédure relative à la nomination du Président du FIDA, qui figurent dans les documents GC 36/L.4 et INF.2, et annonce qu'une candidature a été reçue pour le poste. Comme stipulé dans le document GC 36/L.4 et conformément au règlement établissant la procédure relative à la nomination, la République fédérale du Nigéria a présenté la candidature de M. Kanayo Nwanze pour un deuxième mandat à la présidence du FIDA. Une réunion spéciale a été récemment organisée pour permettre aux Membres du FIDA d'avoir des échanges fructueux avec le candidat, dans le cadre d'un processus qui met en lumière le rôle de chef de file que joue le FIDA pour instaurer un dialogue ouvert et constructif entre les Membres et la direction. Au demeurant, ce processus a non seulement été reconnu comme une bonne pratique internationale pour améliorer la transparence, mais a aussi été adopté par d'autres organisations.
67. Attirant l'attention sur l'article 35.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, qui invite le président du Conseil à s'efforcer de dégager un consensus plutôt que de mettre les propositions aux voix, elle suggère que le Conseil, en application de l'article 38.1 du Règlement intérieur, nomme le seul candidat, M. Nwanze, du Nigéria, par acclamation.
68. **M. Nwanze est déclaré Président du FIDA par acclamation.**
69. **La PRÉSIDENTE** informe le Conseil que sa décision fera l'objet d'une résolution sur la nomination du Président du FIDA.
70. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 175/XXXVI sur la nomination du Président du FIDA.**
71. **M. NWANZE** (Président du FIDA) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
72. **La PRÉSIDENTE** félicite chaleureusement M. Nwanze pour sa nomination à la présidence du FIDA. Elle se dit persuadée que, sous sa direction, le Fonds continuera à remplir avec succès son mandat, dont l'importance est vitale.

73. **M. RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO** (Mexique), en qualité de représentant de la Liste C au Bureau du Conseil des gouverneurs, s'associe aux félicitations qui viennent d'être exprimées; la nomination par acclamation de M. Nwanze pour un deuxième mandat indique que les Membres ont confiance en lui. Bien qu'elle soit le fruit d'une action collective, l'expansion actuelle du FIDA peut être attribuée aux orientations qu'il a données et dont les petits exploitants et agriculteurs ont bénéficié dans le monde entier. Son souhait d'intensifier l'interaction entre la direction du FIDA et les États membres pendant son deuxième mandat est également des plus intéressants. L'objectif que s'est donné le FIDA de hisser 80 millions de personnes hors de la pauvreté d'ici à 2015 est indéniablement ambitieux, mais il est essentiel de placer la barre haut.
74. **Mme VERBURG** (Pays-Bas), s'exprimant au nom des pays de la Liste A, félicite aussi M. Nwanze pour le renouvellement de son mandat et l'encourage à poursuivre la modernisation du Fonds en vue d'améliorer encore son efficacité. La réussite de l'exécution du programme de travail établi au titre de la neuvième reconstitution représenterait une contribution majeure au développement et permettrait aussi de rendre l'agriculture et les systèmes alimentaires plus durables et résistants. Les pays de la Liste A collaboreront étroitement avec M. Nwanze au cours de son prochain mandat, afin d'atteindre l'objectif ambitieux qui consiste à créer une économie rurale axée sur le marché, productive et rentable, et à miser sur la contribution fondamentale des petits exploitants, en particulier les femmes.
75. **M. BRODJONEGORO** (Indonésie), s'exprimant au nom des pays de la Liste B, se joint au concert de félicitations et rend hommage à M. Nwanze pour les mesures positives qu'il a prises en vue de réformer et renforcer le FIDA. Grâce à sa vision ambitieuse, ses compétences de dirigeant et sa vaste expérience, le dynamisme et l'efficacité du FIDA, en tant qu'organisation chef de file dans le domaine du développement agricole, n'ont cessé de croître, de même que son rôle dans la lutte contre la pauvreté, au moyen de l'appui apporté aux petits exploitants agricoles. Il attend avec intérêt de voir comment le FIDA va réussir à mettre en œuvre des solutions efficaces qui tirent parti du potentiel de l'agriculture pour hisser les populations rurales hors de la pauvreté et favorisent le développement d'une agriculture paysanne durable dans les petites exploitations. Les pays de la Liste B continueront à apporter leur soutien à cette action en tant que partenaires.
76. **M. ADESINA** (Nigéria), s'exprimant au nom du Président de la République fédérale du Nigéria, félicite son concitoyen pour le renouvellement de son mandat, qui témoigne de la confiance qu'il s'est acquise au cours des quatre années pendant lesquelles il a exercé la présidence. M. Nwanze a transformé le FIDA en une organisation axée sur la gestion des savoirs et la mobilisation de ressources, qui est sans équivalent et saluée par beaucoup comme l'institution internationale de financement du développement gérée avec le plus d'efficacité dans le monde. Fort de ses succès dans des domaines tels que la neuvième reconstitution, le cofinancement des projets et l'expansion de la présence du FIDA dans les pays, il continuera sûrement pendant son deuxième mandat à marquer des buts pour le FIDA et les populations rurales pauvres, en particulier les jeunes et les femmes. Il peut compter sur l'entier soutien du Gouvernement nigérian à cette fin.
77. **La PRÉSIDENTE** remercie les participants pour les encouragements et le soutien qu'ils ont exprimés au Président et les invite à participer à une conférence-débat consacrée aux "Secrets des partenariats gagnant-gagnant réussis". Les débats font l'objet d'un rapport séparé.
78. **M. Brodjonegoro (Indonésie) prend la présidence.**
79. **La séance est levée à 13 h 35.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la trente-sixième session tenue le mercredi 13 février 2013, à 15 heures

**Président: Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo (Mexique)
(Vice-Président)**

**Puis: Bambang Brodjonegoro (Indonésie)
(Vice-Président)**

Table des matières

	Paragraphe
Nomination du Président du FIDA (point 6 de l'ordre du jour, suite)	81
Déclarations générales (point 7 de l'ordre du jour)	
– République de Vanuatu	82-83
– Tuvalu	84-85
– Égypte	86-87
– Brésil	88-89
– Indonésie	90-91
– Yémen	92-94
– Islande (au nom des pays nordiques)	95-97
– Cuba	98-99
Bonnes pratiques applicables au processus de nomination du Président du FIDA (point 8 de l'ordre du jour)	102-103
Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2013; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et plan indicatif pour 2014-2015 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF (point 11 de l'ordre du jour)	104-120
Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts (point 12 de l'ordre du jour)	121-125
Déclarations générales (point 7 de l'ordre du jour, suite)	
– Mali	126-127
– Canada	128-129
– Lesotho	130-132
– Luxembourg (au nom des pays du Benelux)	133-135
– Inde	136-137
– Nigéria	138-139
– France	140-141
– Côte d'Ivoire	142-143
– Venezuela, République bolivarienne du	144-146
– Bangladesh	147-149

-	Madagascar	150-151
-	Angola	152-154
-	Autriche	155-156
-	Philippines	157-158
-	Nouvelle-Zélande	159-160
-	Botswana	161-162

80. **La séance est ouverte à 15 h 05.**

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour, suite)

81. **Mme ANANGA MESSINA** (Cameroun), s'exprimant au nom des pays de la Liste C, félicite chaleureusement M. Nwanze d'avoir été reconduit dans ses fonctions de Président du FIDA. Les pays de la Liste C, et tout particulièrement ceux de la Sous-Liste C1, se disent satisfaits des résultats des programmes du FIDA durant la période de la huitième reconstitution et de l'accroissement des ressources, à mettre au crédit du Président et de son équipe. Ils encouragent le Président à mettre l'accent sur la question centrale de la pauvreté en milieu rural, et en particulier la pauvreté des jeunes et des groupes vulnérables, ajoutant qu'il est important de favoriser un dialogue suivi entre la direction et les organes directeurs de façon que toutes les décisions soient prises dans l'intérêt des populations cibles. L'intervenante s'engage à apporter au Président le soutien nécessaire au succès de sa mission.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 7 de l'ordre du jour)

82. **M. KALVAU MOLI** (Vanuatu) dit que c'est un réel privilège pour son pays que d'être représenté au Conseil des gouverneurs pour la première fois et exprime sa gratitude pour l'admission de Vanuatu en qualité de membre non originaire du FIDA. Le thème central de la présente session du Conseil des gouverneurs, "La force des partenariats: nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable", revêt une importance toute particulière pour son pays où elle est considérée comme l'une des valeurs fondamentales qui motivent les petits États insulaires et les communautés indigènes. Il répond directement aux besoins de 80% de la population de Vanuatu qui, depuis des siècles, tire sa subsistance de l'agriculture, mais qui se heurte désormais aux difficultés du changement climatique. Par exemple, le tsunami survenu la semaine précédente dans la région Pacifique a touché très durement les pays mélanésiens, provoquant de fortes vagues à Vanuatu et dévastant près de 10 000 logements dans les Îles Salomon.
83. Ce n'est que grâce à la force des partenariats que les gouvernements du monde pourront trouver des solutions pour venir en aide aux 80 millions de personnes qui sont les victimes des modèles de développement du vingtième siècle. Le Président mérite d'être félicité pour avoir rassemblé les diverses communautés du monde sous la bannière du partenariat, qui permettra d'inclure tous les secteurs: société civile, autorités locales, États, secteur privé et organismes internationaux.
84. **M. LEUELU** (Tuvalu) exprime sa profonde gratitude pour l'acceptation de son pays en qualité de membre du FIDA. Il n'est pas facile pour un petit État insulaire en développement qui fait partie des pays les moins avancés d'adhérer à des organisations internationales en raison des contraintes budgétaires et du manque des ressources humaines nécessaires pour gérer efficacement les projets. Toutefois, la sécurité alimentaire continue d'être l'une des priorités du Plan stratégique national (Te Kakeega II), qui juge important d'accroître la production et la consommation de produits alimentaires locaux et d'inverser la tendance au déclin de l'agriculture de subsistance. La consommation de produits alimentaires locaux est importante pour lutter contre l'incidence alarmante des maladies non transmissibles à Tuvalu et dans la région tout entière. L'intégration de systèmes agricoles améliorés aux pratiques agricoles traditionnelles et la formation des agriculteurs, comme le préconise le Plan institutionnel pour l'agriculture 2013-2015, sont primordiales dans la mesure où près de 90% des communautés vivant dans les zones rurales de Tuvalu continuent de dépendre de l'agriculture de subsistance pour leur sécurité alimentaire.
85. Les effets du changement climatique constituent une véritable menace que les plans et stratégies à venir ne sauraient négliger. En raison de la hausse de la salinité, il est nécessaire d'améliorer la culture des terres arables pour accroître les

rendements et la productivité et pour garantir à la population des moyens de subsistance.

86. **M. ABDEL-MOMEN** (Égypte) rend hommage au Président du FIDA pour sa conduite avisée du Fonds et l'efficacité de la mobilisation de ressources pour lutter contre la pauvreté et aider les petits exploitants, et lui souhaite beaucoup de succès durant ce nouveau mandat de quatre ans. Le FIDA est l'un des principaux partenaires de développement de l'Égypte: il a établi un bureau de pays au Caire et financé des projets de développement rural en Égypte, notamment dans des domaines comme l'utilisation de l'eau dans le secteur agricole et le renforcement des capacités de commercialisation des petits exploitants. L'engagement pris par l'État égyptien de contribuer à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA vient sceller ce partenariat et renforcer également les liens unissant son pays et le Fonds sur ce thème.
87. L'Égypte suit avec intérêt les efforts consentis par le Fonds afin de développer son action et ses projets en accord avec les obligations auxquelles sont tenus les États bénéficiant du soutien du FIDA. À cet égard, son pays se félicite des domaines d'action identifiés dans le rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (GC 35/L.4) et le Cadre stratégique du FIDA, à savoir la coopération Sud-Sud, l'autonomisation des femmes et l'établissement de partenariats avec le secteur privé dans l'intérêt des petits exploitants. Le thème de la session actuelle (les partenariats) est en outre bien choisi dans l'intérêt de la création d'alliances entre tous les partenaires de développement et de l'appui aux petits exploitants, et l'intervenant attend avec intérêt de connaître l'issue des discussions.
88. **Mme BELCHIOR** (Brésil), après avoir salué le renouvellement du mandat de président du FIDA de M. Nwanze, dit qu'une de ses grandes réussites professionnelles a été d'avoir mené à bien les négociations relatives à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA. Elle assure le Président que son pays continuera de l'aider à relever les grands défis, et en particulier à garder la lutte contre la pauvreté rurale au nombre des priorités de l'action mondiale, surtout en période de crise économique internationale. Le Brésil attache une grande importance à la lutte contre la pauvreté, tant sur le plan intérieur qu'à l'échelle internationale, grâce notamment à la promotion d'initiatives de coopération Sud-Sud. Les grandes priorités à cet égard sont la garantie de l'accès à la terre, le renforcement des partenariats et des coopératives, l'amélioration de l'accès au crédit, aux services et marchés financiers, l'autonomisation des femmes rurales et l'aide à la résolution des difficultés liées au changement climatique. Elles sont toutes inscrites dans le mandat du FIDA, qui a surtout œuvré en faveur du développement avec le soutien des nations plus riches. L'intervenant invite donc le FIDA à continuer de promouvoir des solutions novatrices au-delà de son rôle de diffusion des savoirs et des enseignements tirés de l'expérience.
89. L'intervenant souligne l'importance des organismes multilatéraux, et notamment des autres institutions ayant leur siège à Rome, dans l'action de lutte contre la faim et la pauvreté rurale. La présence physique du FIDA dans les pays bénéficiaires est essentielle et devra être renforcée pour améliorer la supervision des projets et favoriser la concertation. Le Brésil soutient les mesures engagées au sein du FIDA pour accroître l'efficacité, comme une gestion améliorée et plus rigoureuse de son budget. L'intervenant réaffirme l'engagement de son pays dans la lutte contre la pauvreté, plus particulièrement en milieu rural.
90. **M. BRODJONEGORO** (Indonésie) rappelle l'importance que son pays attache à la bonne coopération avec le FIDA, les autres pays et les autres organisations internationales, sachant qu'un partenariat mondial renforcé est une nécessité. De solides politiques nationales ne sont pas à elles seules suffisantes, c'est pourquoi la communauté internationale est tenue de consentir d'importants efforts. Dans le cadre de l'engagement de son pays à garantir la sécurité alimentaire et à atténuer

la pauvreté, le Président de l'Indonésie, en concertation avec le Président du Libéria et le Premier ministre du Royaume-Uni en leur qualité de coprésidents du groupe de haut niveau de personnalités éminentes chargé du Programme de développement pour l'après-2015, se mobilise pour mettre fin à la pauvreté absolue en une génération, ainsi que pour garantir sécurité alimentaire et croissance durable équitables.

91. Il exprime son appui au FIDA et rend hommage à sa réactivité aux priorités de son pays en matière de développement agricole et rural, et fait observer que, en tant que pays à revenu intermédiaire, l'Indonésie soutient l'initiative mondiale de promotion de la coopération Sud-Sud. L'Indonésie est prête à partager avec d'autres pays son expérience en matière d'autonomisation des petits exploitants et ses programmes novateurs, y compris le programme destiné à accroître la production animale grâce à l'insémination artificielle. S'agissant de la participation du secteur privé au renforcement du pouvoir d'action des petits exploitants, une entreprise privée a été invitée à fournir un assistant technique pour remédier à la baisse constante de la production de cacao au Sulawesi central, du fait du vieillissement des arbres, de la mauvaise qualité des sols, des ravageurs, des maladies et de pratiques agricoles dépassées. Le soutien de l'Indonésie en faveur de l'action du FIDA est illustré par son engagement à augmenter de 100% sa contribution à la neuvième reconstitution. L'Indonésie salue en outre l'établissement d'un bureau de pays du FIDA sur son territoire pour améliorer les programmes de gestion et de développement et la coopération au niveau national.
92. **M. MOGAWAR** (Yémen) fait observer que les pays en développement souffrent des conséquences de l'aggravation des crises économiques et alimentaires mondiales. Dans le cas du Yémen, ces difficultés exceptionnelles sont accentuées par des facteurs comme le manque de ressources naturelles et la superficie limitée des terres arables. La production agricole a en outre subi le contrecoup des récentes pénuries d'électricité, de combustible et d'eau qui ont, à leur tour, affecté la sécurité alimentaire et creusé le fossé entre production et consommation. La continuité du financement des projets agricoles contribue pour beaucoup à atténuer les difficultés économiques du pays, tout comme le soutien apporté par les donateurs des États limitrophes.
93. La sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté au Yémen ont désormais la priorité dans le cadre d'une stratégie nationale axée sur la réalisation d'une gestion durable des ressources naturelles, l'accroissement de la productivité et des revenus ruraux et la promotion des investissements agricoles. Le développement rural durable, thème de la présente session, est particulièrement opportun en raison de la présence prépondérante des petits exploitants au Yémen qui, pour la plupart, pratiquent une agriculture pluviale de subsistance. Il faut fournir à ces agriculteurs les conclusions de travaux de recherche agricole, des conseils, des intrants modernes, des investissements ciblés, de nouveaux systèmes d'irrigation et des cadres organisationnels pour tenter d'attirer l'attention sur leur situation.
94. Les conditions de vie en milieu rural seront sûrement améliorées grâce à l'appui vivement apprécié qu'apporte le FIDA aux efforts de développement et de réduction de la pauvreté de pays comme le Yémen qui, pour sa part, soutient les efforts déployés par le Fonds pour réaliser ses nobles objectifs. Dans ce contexte et malgré des circonstances intérieures difficiles, le Yémen reste attaché à son engagement de contribuer à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA et de soutenir le Président du FIDA durant son deuxième mandat.
95. **M. BRAGASON** (Islande), s'exprimant au nom des pays nordiques, se félicite de l'accent mis par le Président du FIDA sur les ressources humaines, l'égalité des sexes et les États fragiles. Il fait observer que les contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA attestent de la confiance que les donateurs placent dans le Fonds. Il note les progrès réalisés dans l'alignement des conditions de prêt du FIDA et exhorte à une pleine conformité, ce qui donnerait une nouvelle

impulsion aux ressources du FIDA conjuguées à celles de l'Association internationale de développement. Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du FIDA, il fait observer que le thème central de la session (forger des partenariats et renforcer la position des petits exploitants dans la filière agroalimentaire) est une étape clé sur la voie de l'établissement de partenariats nouveaux, renforcés et novateurs. Parallèlement, le FIDA doit néanmoins prendre dûment en compte ses contraintes en termes de capacités et sa spécificité en tant qu'organisation multilatérale dans ce contexte.

96. L'intervenant salue en outre le renforcement de la sensibilisation du FIDA à l'importance d'une bonne gestion des ressources humaines, qui va de pair avec l'accroissement de la transparence et de la communication entre la direction et les États membres. La parité hommes-femmes s'applique à tous les aspects de la gestion et des projets du Fonds. Cependant, les efforts doivent se poursuivre afin d'améliorer l'équilibre entre les sexes au FIDA, d'une part, tant au niveau intermédiaire que dans les bureaux de pays et, d'autre part, de renforcer au sein des groupes cibles les droits des femmes rurales pauvres dans une optique d'amélioration de la sécurité alimentaire. Les droits de ces femmes en matière de sexualité et de procréation sont tout autant essentiels à la réalisation de leur potentiel productif. La contribution du FIDA à l'égalité des sexes doit donc être bien définie dans ses budgets et dans son programme de travail.
97. Louant l'engagement du Fonds envers les projets exécutés dans des États fragiles, l'intervenant souligne la nécessité d'une action sur deux fronts, à savoir la mise à disposition d'une aide d'urgence et le renforcement de la résilience des communautés vulnérables aux chocs et catastrophes à venir. À cet égard, l'approche fondée sur les droits adoptée par le FIDA pour renforcer les capacités des petits exploitants les plus vulnérables est essentielle. Enfin, l'intervenant se félicite de la coopération entre les institutions ayant leur siège à Rome, y compris leur contribution conjointe à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et leur participation active à la concertation sur le programme de développement pour l'après-2015.
98. **M. HERNANDEZ GUILLÉN** (Cuba) fait observer que son pays a pris de nouvelles mesures destinées à moderniser son modèle économique. La politique adoptée, qui vise à garantir le développement économique national, relever le niveau de vie, accroître la libéralisation des forces de production et améliorer les niveaux de production, consiste à s'efforcer de donner aux entreprises une plus grande autonomie et à mettre au point d'autres formes de gestion. Une série de mesures sont en cours afin d'accroître la sécurité alimentaire, qui est un objectif stratégique, et réduire le niveau élevé des importations de produits alimentaires. Toutefois, les résultats sont encore limités par des facteurs externes liés à la crise mondiale, dont la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires sur le marché mondial. Plus particulièrement, le maintien du blocus économique contre Cuba depuis plus de 50 ans est un facteur majeur qui entrave la réalisation des aspirations de son peuple et ses objectifs de développement économique. Dans ce contexte, la réintégration de Cuba au FIDA est un élément important en appui à la mise en œuvre de sa stratégie pour le développement de l'agriculture et de l'élevage. Le nouveau projet, qui est en cours d'élaboration, vise à accroître la production de maïs et de haricot, qui contribue pour beaucoup à l'équilibre alimentaire du pays. Le projet, qui doit être approuvé par le Conseil d'administration, bénéficiera à un grand nombre de coopératives et de petits exploitants situés dans l'est du pays.
99. En sa qualité de Président temporaire de la Communauté des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, Cuba fera tout son possible pour renforcer la coopération dans la région et espère compter sur la participation du FIDA à l'appui des initiatives Sud-Sud. Il conclut en exprimant son soutien en faveur du programme de travail et de budget du FIDA et réaffirme l'engagement de Cuba à travailler aux côtés du Président du FIDA dont le mandat vient d'être renouvelé.

100. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** annonce que la réunion se poursuivra par une séance plénière sur le thème "La force des partenariats: investir dans le développement rural durable", qui commencera par une session individuelle suivie d'un débat interactif. Les discussions tenues lors des tables rondes feront l'objet d'un rapport distinct.

101. **M. Brodjonegoro (Indonésie) assure la présidence.**

BONNES PRATIQUES APPLICABLES AU PROCESSUS DE NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 8 de l'ordre du jour) (GC 36/L.5)

102. Le PRÉSIDENT DU CONSEIL indique que la résolution figurant dans l'annexe au document GC 36/L.5 propose que la pratique en place concernant le processus de nomination du Président du FIDA soit entérinée par le Conseil des gouverneurs et soit revue le cas échéant par le Bureau du Conseil des gouverneurs. La proposition a été préparée à la demande du Conseil d'administration, avec la participation des Coordonnateurs de listes, et son adoption est recommandée par le Conseil.

103. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 176/XXXVI sur les bonnes pratiques applicables au processus de nomination du Président du FIDA.**

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGETS ORDINAIRE ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA AXÉS SUR LES RÉSULTATS POUR 2013; PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET AXÉ SUR LES RÉSULTATS POUR 2013 ET PLAN INDICATIF POUR 2014-2015 D'IOE; ET RAPPORTS DE SITUATION SUR L'INITIATIVE PPTTE ET LE SAFD (point 11 de l'ordre du jour) (GC 36/L.8/Rev.1)

104. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** déclare que le Conseil d'administration a examiné, à sa cent septième session, les projets de budgets du Fonds et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), et a recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation. Il attire l'attention sur le projet de résolution figurant dans le document GC 36/L.8/Rev.1.

105. **M. KELLET** (Vice-Président adjoint, Département des opérations financières du FIDA) rappelle que, à sa cent septième session, le Conseil d'administration a approuvé un programme de prêts et de dons du FIDA pour 2013 d'un montant total de 1,066 milliard d'USD, contre 1,040 milliard d'USD pour 2012. Ce niveau d'engagements durant la première année de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA sera essentiel au maintien d'un programme triennal de 3 milliards d'USD (2013-2015). Un montant de 0,25 milliard d'USD est également prévu sous la forme d'un cofinancement directement géré et supervisé par le FIDA. Le budget ordinaire proposé, d'un montant de 144,4 millions pour 2013, qui représente une croissance nominale zéro en 2012, sera rendu possible grâce à la rationalisation des processus actuellement appliqués aux opérations, à la gestion financière et aux activités administratives et à la réaffectation des économies réalisées aux domaines essentiels et prioritaires faisant l'objet d'engagements au titre de FIDA9. Toutefois, aucune de ces mesures de rationalisation ne compromettra l'aptitude à mettre en œuvre le programme de travail de base.

106. Il n'est pas envisagé de hausse des traitements nets du personnel en 2013. Le budget intègre cependant la levée du gel des traitements des services généraux imposé par le FIDA en novembre 2010. Le gel a été levé en novembre 2012 à l'issue de l'enquête sur les salaires du personnel en poste à Rome, réalisée par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), qui a recommandé une réduction de 9,2% des traitements du personnel des services généraux. Le nouveau barème des traitements des services généraux, qui incorpore cette réduction, est entré en vigueur le 1^{er} février 2013 et s'applique au personnel recruté après cette date. En alignant les traitements du FIDA sur ceux des autres institutions ayant leur siège à Rome avant d'appliquer la recommandation de la CFPI, la direction a garanti

un traitement équitable du personnel du FIDA. En outre, le montant mis de côté en 2012 en vue de l'augmentation des traitements du personnel du cadre organique, qui s'élève à 680 000 USD, sera à nouveau reporté, les recommandations de la CFPI pour 2013 ayant abouti à un gel des traitements nets du personnel du cadre organique. Les économies ainsi réalisées ne seront pas utilisées sans consulter le Conseil d'administration.

107. Le budget d'investissement proposé pour 2013, qui se chiffre à 3,7 millions d'USD, sera consacré pour l'essentiel aux technologies de l'information, y compris l'amélioration des systèmes des ressources humaines et de la connectivité des bureaux de pays, le remplacement du matériel informatique et la mise en place de systèmes d'information intégrée.
108. **M. MUTHOO** (Directeur par intérim du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA) fait observer que le plan d'IOE pour 2013 consiste à achever l'ambitieuse évaluation au niveau de l'institution concernant l'efficacité du FIDA, pour la présenter au Comité d'évaluation et au Conseil d'administration en avril 2013. L'évaluation de la supervision directe et de l'appui à l'exécution sera complétée elle aussi et, pour la première fois, il est prévu une évaluation des résultats des reconstitutions des ressources du FIDA, qui sera présentée au Conseil d'administration en décembre 2013 de manière à guider la Consultation sur la dixième reconstitution, qui se tiendra en 2014. Une évaluation a en outre débuté sur la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons, et une autre sera lancée dans le courant de l'année sur l'engagement du FIDA dans les États fragiles. Dans le programme de travail d'IOE pour 2013 figurent plusieurs évaluations de programme de pays et évaluations de la performance au niveau des projets, ainsi que des rapports de synthèse d'évaluation sur l'eau, sur les jeunes et d'autres activités régulières d'évaluation. Le Bureau réalisera sa première évaluation d'impact en 2013. Dans toutes les évaluations, un effort particulier est fait pour évaluer les activités engagées par le FIDA en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et pour aborder les questions relatives au changement climatique ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.
109. À l'issue d'un examen du personnel d'IOE, il est proposé de réduire les effectifs d'un poste par rapport à 2012, en raison de la suppression de deux postes de la catégorie des services généraux et de la création d'un poste de cadre destiné à un analyste de recherche en évaluation. Le budget proposé pour 2013 s'élève à environ 6 millions d'USD, soit une diminution en termes réels de 1,4% par rapport à 2012. Appelant l'attention sur l'annexe XV du document GC 36/L.8/Rev.1, l'intervenant fait observer que les ressources seront axées sur les évaluations de haut niveau, dont des évaluations au niveau de l'institution et des évaluations de programmes de pays, en phase avec les tendances observées dans d'autres organisations multilatérales de développement.
110. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint, responsable des programmes, Département gestion des programmes du FIDA) rappelle que, en 2012, le SAFF a continué d'être appliqué à tous les prêts et dons au titre du guichet-pays soumis au Conseil d'administration pour approbation, sachant que tous s'inscrivent dans les limites des allocations du SAFF par pays. Selon les estimations, 96% des ressources disponibles pour engagement dans le cadre du programme ont été affectées suivant les directives du SAFF, le reste correspondant à des dons au titre du guichet mondial et régional. Les notes de pays pour 2012 sont attribuées sur la base de la performance du portefeuille et du secteur rural de chaque pays ainsi que des chiffres de la population rurale et du revenu national brut par habitant, comme indiqué à l'annexe XVIII du document GC 36/L.8/Rev.1.
111. S'agissant de la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE), l'intervenant examine le financement supplémentaire approuvé par le Conseil d'administration pour la Côte d'Ivoire et la

Guinée. Les montants concernés sont les suivants: environ 1,8 million d'USD pour la Côte d'Ivoire et 13,9 millions d'USD pour la Guinée.

112. **Mme URBANEJA DURÁN** (République bolivarienne du Venezuela), s'exprimant au nom des pays de la Liste B, accueille favorablement la proposition liée au programme de travail pour 2013, qui revient à mobiliser 1,6 fois plus de fonds. Elle remarque toutefois avec préoccupation la réduction des ressources à l'appui des activités de gouvernance du FIDA, qui affectera le principe de parité linguistique inhérent aux bonnes pratiques en vigueur dans les organisations multilatérales du système des Nations Unies. Elle propose donc que le Conseil des gouverneurs approuve une résolution libellée comme suit:
- Le Conseil des gouverneurs du FIDA juge nécessaire de maintenir l'équilibre et l'égalité entre les langues de travail du FIDA; il demande à cet égard à l'administration de gérer les ressources nécessaires de façon à ne pas affecter le budget des services d'interprétation et de la traduction écrite des documents.
113. **Mme RODRIGUEZ SIFUENTES** (Mexique) dit que, s'agissant des mesures destinées à accroître l'efficacité du FIDA, y compris la réduction des services de traduction, les pays de la Liste C partagent la préoccupation concernant le principe du multilinguisme et craignent que ces mesures créent un précédent. Les mesures favorisant les économies ne devraient pas porter atteinte aux règles de base du FIDA, et elle ne doute pas que la direction prêterait une attention particulière à la question.
114. **M. ELKHUIZEN** (Pays-Bas), s'exprimant au nom des pays de la Liste A, soutient la demande formulée par les autres pays invitant à respecter l'équilibre des langues officielles au sein des organes directeurs du FIDA tout en respectant le niveau convenu du budget administratif pour 2013.
115. **M. NWANZE** (Président du FIDA) déclare qu'il croit comprendre que les préoccupations quant au principe du multilinguisme ont été suscitées par la récente décision du Conseil d'administration de ne plus traduire les documents d'information et les annexes présentées au Conseil, ce qui représente 0,2% des dépenses administratives. Il précise qu'il s'engage à étudier et identifier des solutions qui garantissent des conditions égales pour la participation de tous les États membres aux organes directeurs du FIDA.
116. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** invite le Conseil, lorsqu'il approuvera la résolution figurant dans le document GC 36/L.8/Rev.1, à prendre note des préoccupations exprimées au sujet du maintien du multilinguisme au FIDA et de l'engagement de la direction à étudier et identifier des solutions.
117. **Sur cette base, le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 177/XXXVI relative au budget administratif comprenant les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2013 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2013.**
118. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** invite le Conseil à prendre note des informations figurant dans les rapports de situation au sujet de la participation du FIDA à l'Initiative PPTTE et de la mise en œuvre du SAFF.
119. Il en est ainsi décidé.
120. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** indique que l'abstention des États-Unis d'Amérique concernant l'approbation du budget ordinaire du FIDA est dûment consignée.
- RÉVISION DES PRINCIPES ET CRITÈRES DU FIDA EN MATIÈRE DE PRÊTS (point 12 de l'ordre du jour) (GC 36/L.9)**
121. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** précise que les révisions apportées aux principes et critères du FIDA en matière de prêts figurant dans le document GC 36/L.9 ont été

examinées et recommandées par le Conseil d'administration à sa cent septième session. Il attire l'attention sur le projet de résolution figurant au paragraphe 36 du document.

122. **M. KELLET** (Vice-Président adjoint, Département des opérations financières du FIDA) rappelle que les principes et critères du FIDA en matière de prêts ont été modifiés à plusieurs reprises, entre 1994 et 1998, par le Conseil des gouverneurs, mais qu'ils n'ont pas été mis à jour ou révisés depuis. Dans la pratique, s'agissant de la sélection et de l'approbation de projets et programmes, le Président, le personnel et le Conseil d'administration suivent davantage les diverses politiques qui régissent les financements accordés par le Fonds et ayant été adoptées par lui, que les Principes et critères en matière de prêts. En conséquence, en 2010, le Conseil des gouverneurs a chargé le Conseil d'administration de lui soumettre une version révisée des Principes et critères en matière de prêts qui tienne compte de l'évolution de la situation depuis leur dernière révision et qui énonce de manière concise et claire les grands principes et critères applicables aux financements octroyés par le Fonds. Après un examen complémentaire entrepris par le Conseil d'administration et le Conseil des gouverneurs, tenant compte des résultats de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, le changement le plus important qui est proposé consiste à remplacer les prêts intermédiaires par des prêts assortis de conditions mixtes, alignant ainsi les conditions de prêt les plus favorables du FIDA sur celles de l'Association internationale de développement, en accord avec l'un des principaux résultats attendus de FIDA9.
123. **M. JONSSON** (Suède) fait remarquer que la proposition contribue pour beaucoup à aligner les conditions de prêt du FIDA sur celles de l'Association internationale de développement. Il regrette toutefois que la pleine conformité ne soit pas proposée, car des différences subsistent, notamment pour ce qui est des critères d'admission. Il tient donc à ce qu'il soit pris acte de l'abstention de la Suède sur ce point.
124. Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 178/XXXVI sur la révision des Principes et critères en matière de prêts.
125. **Le Président du Conseil** note que l'abstention de la Suède sera dûment consignée.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 7 de l'ordre du jour, suite)

126. **M. BERTHE** (Mali), après avoir félicité le Président pour le renouvellement de son mandat, se dit satisfait de pouvoir aborder le sujet du partenariat, des bonnes pratiques et de la promotion d'une agriculture durable qui soit viable pour les petits exploitants. En raison de l'émergence de nouveaux acteurs et alliances, au Mali comme ailleurs, il est nécessaire de définir de nouvelles formes de partenariat et d'améliorer celles qui existent déjà. Il en va de même pour l'environnement dans lequel les donateurs traditionnels interviennent, avec l'apparition de nouvelles entités publiques et privées, de nouvelles formes d'engagement et un sens plus aigu de la responsabilité mutuelle. Qu'ils soient formels ou informels, les partenariats appellent à l'utilisation transparente et équitable des atouts et ressources des partenaires. En matière de développement agricole et rural, les partenariats peuvent passer par des projets d'investissement, des systèmes de sous-traitance ou des formes d'associations. Pour pouvoir participer activement, les petits exploitants doivent former des associations ou des coopératives. La politique de développement agricole au Mali repose sur la modernisation de l'agriculture familiale et la promotion des entreprises agricoles comme moyen de promouvoir un secteur agricole équilibré et concurrentiel intégré dans l'économie sous-régionale. Des partenariats agricoles ruraux viables nécessitent une collaboration renforcée entre l'État et ses partenaires, la diversification des partenariats, notamment dans le cadre d'initiatives Sud-Sud, et le renforcement des relations entre organisations nationales de producteurs ruraux.

127. Le Mali connaît une période sans précédent de crise socio-politique et sécuritaire. Dans le Nord du pays, l'occupation armée a mis un terme à l'activité économique, et une grande partie de la population a été contrainte de s'exiler. Le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) a pris fin en 2012, et il a été décidé en concertation avec le FIDA de différer la préparation d'un nouveau COSOP. Un programme minimal conforme à la vision nationale a été établi en attendant une solution à la crise. Le soutien sans faille du FIDA pendant une période aussi difficile a donné un signal fort de son engagement à l'égard du pays.
128. **M. GORT** (Canada) fait remarquer que la reconduction du Président du FIDA dans ses fonctions constitue une garantie que le FIDA continuera à forger et consolider des partenariats efficaces visant à apporter des solutions durables à la faim et à la malnutrition. En ce sens, un excellent exemple est le partenariat du Fonds avec la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition du G8, qui s'appuie sur l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire et que le FIDA aide à obtenir un investissement public et privé pour renforcer les capacités des petits exploitants et offrir de nouveaux débouchés aux populations rurales les plus pauvres. Le mouvement de Renforcement de la nutrition (SUN) est un deuxième exemple de partenariat mondial à l'appui des efforts conduits par les pays, le FIDA soutenant déjà la programmation dans 28 pays SUN sur 33.
129. Un troisième exemple est le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), initiative engagée par plusieurs partenaires pour renforcer la résilience face au changement climatique, dont le Canada est l'un des pays fondateurs. Le FIDA est le fer de lance de son partenariat avec l'ASAP afin de surveiller les changements sur le terrain et de faire le lien avec les nouveaux investissements et approches. C'est au travers de tels partenariats que le FIDA doit montrer l'initiative en cherchant et en inspirant des approches novatrices. La nouvelle initiative du Forum des peuples autochtones améliorera sans doute les partenariats entre les populations indigènes et le FIDA. L'intervenant a encouragé le FIDA à jouer un rôle proactif dans les débats sur le développement de l'après 2015 dans le but de garder la sécurité alimentaire et la nutrition parmi les priorités internationales.
130. **M. LITS'OANE** (Lesotho) dit que la reconduction, méritée, du Président du Fonds dans ses fonctions atteste manifestement de ses compétences reconnues et de son engagement. Ayant toujours attaché une grande importance au mandat du FIDA, le Lesotho reste un partenaire sûr et loyal du Fonds dans son action pour réduire la faim et la pauvreté dans les nations en pleine croissance. L'intervenant salue donc l'intérêt porté aux partenariats, élément essentiel pour atteindre cet objectif et aussi pour défendre les intérêts communs et mobiliser la force et les ressources des partenaires d'une manière transparente et équitable.
131. Les communautés les plus isolées et les plus pauvres du Lesotho ont bénéficié de l'appui constant du FIDA en faveur du développement agricole. La vulnérabilité et l'insécurité alimentaire ont néanmoins augmenté, par suite des mauvaises récoltes causées par des conditions météorologiques défavorables. Une situation d'urgence s'étant créée, l'État est intervenu en subventionnant la moitié de tous les intrants agricoles et opérations sur le terrain, avec l'aide de partenaires. L'accent est mis désormais sur l'amélioration de l'approvisionnement en intrants des ménages agricoles vulnérables et le renforcement des capacités à l'appui de l'agriculture de conservation et de la production locale de semences.
132. Le partenariat, thème de la session actuelle, donne un élan opportun au partage des informations et à la mobilisation de ressources de façon à garantir un soutien public et privé pour mieux équiper les petits exploitants et leur permettre de gérer l'impact du changement climatique sur les marchés. Priant instamment le FIDA de poursuivre les efforts d'aide au développement, l'intervenant fait part de la volonté du nouveau gouvernement de son pays – pour lequel l'agriculture est une priorité – de mobiliser un soutien en faveur des petits exploitants et de leurs organisations et

de promouvoir des forums consultatifs pour l'établissement de partenariats avec le secteur non gouvernemental, le secteur privé et d'autres parties prenantes.

133. **M. PHILIPPART** (Luxembourg), s'exprimant au nom des pays du Benelux, fait observer que les populations rurales les plus vulnérables ont bénéficié de la gestion exemplaire du Fonds sous la houlette du Président, qui est aussi à la base du succès de la huitième reconstitution des ressources et de la confiance manifestée par les annonces de contributions au titre de la neuvième reconstitution. Au vu des nombreux défis que les événements suscitent depuis un an, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire doivent désormais constituer une priorité absolue, conformément à la vision commune exprimée à la Conférence des Nations Unie sur le développement durable (Rio+20). À cette fin, les pays du Benelux coopèrent dans le cadre d'une série d'actions de développement axées sur la population. Les efforts déployés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), auxquels les pays du Benelux sont fermement attachés, doivent désormais s'intensifier, l'accent étant mis sur l'agriculture paysanne, et plus particulièrement l'agriculture familiale, qui jouera un rôle crucial pour nourrir durablement une population mondiale qui devrait atteindre neuf milliards d'habitants. L'initiative du FIDA dénommée Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne jouera aussi un rôle de premier plan dans ce domaine.
134. L'autosuffisance alimentaire n'est réalisable que si l'architecture socioéconomique et environnementale permet de réaliser les objectifs de développement durable. Les politiques agricoles rurales devront donc viser particulièrement les segments les plus vulnérables de la société et les femmes, qui doivent bénéficier d'une éducation décente et de l'égalité de l'accès à la terre. Dans la coopération pour le développement, les partenariats sont indispensables pour obtenir des résultats durables; ils constituent un thème qui devra continuer d'inspirer les futures initiatives du FIDA de façon à promouvoir des modes novateurs d'atteindre des objectifs communs et d'éradiquer la pauvreté. L'intervenant compte bien récolter les fruits de la nouvelle stratégie du FIDA en matière de partenariat; les partenariats sont une force indispensable au sens le plus large qui soit au niveau économique, entre secteurs public et privé et sur le plan politique. La structure de gouvernance est particulièrement importante dans tous les pays en développement où le FIDA intervient et où il devrait en faire encore plus dans le cadre de sa nouvelle structure décentralisée, dans l'esprit du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide.
135. Notant que le volume des opérations du Fonds a doublé depuis 2007 et est appelé à augmenter encore dans le cadre de la neuvième reconstitution, l'intervenant félicite le FIDA pour sa stricte gestion du budget administratif et les deux années de croissance nominale zéro. Le FIDA doit cependant éviter de compromettre engagements et objectifs en étant trop ambitieux et en sollicitant à l'excès ses capacités opérationnelles.
136. **M. DAS** (Inde) complimente le Président pour avoir piloté avec succès les activités du FIDA et la Consultation sur la neuvième reconstitution de ses ressources et déclare que l'Inde est impatiente de poursuivre sa fructueuse coopération et de consolider son partenariat avec le FIDA au cours des années à venir. Le FIDA est la seule organisation multilatérale de développement qui fournit des ressources exclusivement destinées au développement rural et à l'agriculture paysanne. L'Inde se félicite donc des nouveaux projets du FIDA axés sur les innovations dans l'agriculture dans une optique de renforcement de la productivité et de modernisation des technologies. À l'instar de nombreux pays en développement, une grande partie de la population indienne, essentiellement des petits exploitants, vit de l'agriculture et contribue pour beaucoup à la production alimentaire nationale et au produit intérieur brut. La difficulté est d'assurer que ces agriculteurs ne soient pas les laissés-pour-compte de la croissance.

137. Grâce à ses outils et partenariats novateurs, le FIDA est bien placé pour relever le nouveau défi qui consiste à garantir en particulier la sécurité alimentaire des populations pauvres et marginalisées. Convaincue que le FIDA travaillera sans relâche pour parvenir à financer les projets destinés à accroître la production alimentaire dans les pays en développement, l'Inde est résolue à apporter le soutien nécessaire pour que le FIDA atteigne les objectifs de son quatrième Cadre stratégique 2011-2015. Dans le contexte des délibérations visant à mettre au point des modèles pour nouer de nouveaux partenariats entre les petits exploitants et les secteurs public et privé, elle salue les échanges d'informations et d'enseignements tirés de l'expérience entre le FIDA et ses États membres.
138. **M. ADESINA** (Nigéria) félicite chaleureusement le Président pour son nouveau mandat et réaffirme l'engagement de son pays envers le FIDA. Le Nigéria a lancé un vaste programme de transformation agricole en 2012, dans le but d'accroître l'offre de produits alimentaires de 20 millions de tonnes d'ici à 2015, et de créer ainsi 3,5 millions d'emplois et permettre de substituer les importations de façon que le pays puisse devenir exportateur net de denrées alimentaires. Plutôt qu'un programme de développement, l'agriculture est désormais vue comme une entreprise permettant de générer de la richesse pour la population. Un des grands succès est le lancement de la première base de données d'agriculteurs, qui couvrira 10 millions d'agriculteurs en 2013. Il a été mis fin à la corruption dans le secteur des engrais en éliminant la participation du gouvernement à l'achat et à la distribution d'engrais et de semences, qui sont désormais distribués par le secteur privé grâce à un système reposant sur l'utilisation du téléphone portable. Le système a touché 1,7 million d'agriculteurs la première année et devrait en couvrir 5 millions en 2013. Il cible les agriculteurs pauvres et a développé les possibilités du secteur privé. Les banques ont fourni des crédits directement aux agriculteurs concernés et le taux de défaut est de zéro, ce qui montre de quoi sont capables les agriculteurs pauvres quand leur pouvoir d'action est renforcé.
139. Le Nigéria est en passe de réaliser ses objectifs pour deux produits de base. Concernant le riz, l'autosuffisance – dont le taux est désormais égal à 68% – devrait être atteinte en 2015. Le Nigéria, qui est déjà le plus gros producteur de manioc du monde, est déterminé à devenir aussi le plus gros transformateur. La politique de substitution porte ses fruits, et le manioc est également utilisé pour produire de l'amidon, des édulcorants et du sorbitol. L'intervenant conclut en remerciant le FIDA pour l'aide octroyée durant les inondations de 2012 et en réaffirmant l'appui sans réserve de son pays au Fonds, avec l'annonce d'une contribution de 15 millions d'USD à la neuvième reconstitution, qui sera pleinement honoré.
140. **M. GLANOIS** (France) félicite le Président du FIDA pour le succès de son premier mandat et se dit convaincu que, à la conclusion du second mandat, le Fonds aura atteint les objectifs fixés pour la neuvième reconstitution de ses ressources. Si le FIDA a pris de l'ampleur avec les années, les défis à relever vont également croissant, en raison de l'impact du changement climatique sur les ressources naturelles et des récentes crises alimentaires. Les objectifs du FIDA – promouvoir la sécurité alimentaire, renforcer le développement agricole et libérer 80 millions de personnes de la pauvreté d'ici à 2015 – sont donc ambitieux. L'intervenant attire l'attention sur le mandat particulier du Fonds, à savoir lutter contre la pauvreté par le biais du développement agricole, en particulier dans les pays enclavés ou dont la situation environnementale est fragile. Il faut encourager l'action du FIDA pour que l'agriculture paysanne parvienne à pénétrer les marchés nationaux et internationaux, et promouvoir les organisations paysannes.
141. Les objectifs du FIDA, notamment concernant les populations les plus pauvres d'Afrique et les petits exploitants, rejoignent ceux de l'Agence française de développement, comme le démontre le renouvellement de son accord avec le FIDA dans une relation qui se développera sans nul doute au cours des années à venir. Les travaux du FIDA dans le domaine de la gestion du risque agricole sont tout à

fait en phase avec les objectifs de la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM). Les réformes mises en œuvre par le FIDA depuis 2009 ont produit des résultats particulièrement satisfaisants, notamment un système très solide de prévention des crises alimentaires et de développement du secteur agricole. Les réformes signifient que le FIDA est désormais un acteur international de premier plan dans la prévention et la résolution des crises alimentaires. Fort de son avantage comparatif, le FIDA peut servir de catalyseur aux autres organes de financement. L'Année internationale de l'agriculture familiale, en 2014, lui donnera l'occasion de démontrer son expérience et son savoir et de faire entendre sa voix irremplaçable dans le domaine de la sécurité alimentaire, y compris sur les questions essentielles comme les régimes fonciers et l'investissement agricole responsable.

142. **M. KOUASSI BREDOUMY** (Côte d'Ivoire) se félicite du nouveau mandat du Président du FIDA et remercie le Fonds pour avoir soutenu son pays, surtout pendant les années de crise. Plus généralement, le FIDA joue un rôle important en matière d'assistance aux pays les plus pauvres, et surtout aux petits exploitants de ces pays. Le partenariat, thème de la présente session du Conseil des gouverneurs, est particulièrement important dans le contexte du programme national d'investissement agricole de la Côte d'Ivoire. Le FIDA contribue à l'exécution du programme dans le cadre de deux grands projets, l'un axé sur la réduction de la pauvreté et l'autre sur le soutien de la production agricole et de la commercialisation, dans le nord et le nord-est du pays, où persistent les niveaux de pauvreté les plus élevés.
143. Le programme agricole national, actuellement en cours, vise en outre à répondre à la situation de crise dans les pays voisins, dont la Côte d'Ivoire est potentiellement un important fournisseur de produits alimentaires. Cela rend l'appui du FIDA et son aide à la mobilisation de ressources encore plus précieux. Le pays ne peut que se féliciter de la proposition de financement du FIDA, à hauteur de 20 millions d'USD, en appui à la sécurité alimentaire sur son territoire. La coopération entre le Fonds et la Côte d'Ivoire illustre le fait que les partenariats ont la force de nouer des alliances pour une agriculture viable. La politique nationale de sécurité alimentaire repose sur le développement de l'agriculture paysanne, et en particulier l'amélioration des récoltes grâce à des mesures appropriées visant à accroître la production agricole.
144. **Mme URBANEJA DURÁN** (République bolivarienne du Venezuela) fait remarquer que, malgré la stabilisation des prix alimentaires sur l'année écoulée, les effets de la forte hausse des prix se font toujours sentir dans de nombreux pays, en particulier les pays en développement à faible revenu et à déficit vivrier. Si le nombre total de personnes qui souffrent de la faim a quelque peu baissé en 2012, il reste encore fort à faire pour atteindre l'OMD1, à savoir réduire de moitié la proportion de ceux qui souffrent de la faim dans le monde.
145. En raison de l'importance qu'il attache à l'éradication de la faim dans sa politique sociale inclusive, le Venezuela déploie des efforts importants pour prêter son concours aux institutions qui œuvrent en faveur du développement et de la lutte contre la pauvreté dans le monde, y compris le FIDA. Son taux d'inégalité et de chômage comptent parmi les plus faibles de la région, et la faim et la pauvreté extrêmes ont été réduites à tel point que l'OMD1 a été atteint dans le pays. Ce succès a été obtenu grâce à la mise en œuvre de missions sociales et de projets favorisant l'agriculture viable pour éradiquer la pauvreté agricole et rurale. Une vaste mission nationale fait notamment bénéficier de financements octroyés par des banques publiques et privées à plus de 500 000 petits, moyens et grands producteurs agricoles, qui ont été approvisionnés en intrants et en technologies pour améliorer les systèmes d'irrigation, les infrastructures, les installations de stockage et les réseaux de commercialisation, qui tous contribuent à dynamiser le secteur agro-industriel.

146. L'intervenante se félicite du renforcement de la coopération bilatérale entre le FIDA et son pays, et notamment des nouvelles initiatives comme le programme de gestion des savoirs qui constitue une importante stratégie de renforcement des capacités dans les communautés rurales. Elle insiste néanmoins sur l'énorme défi devant lequel se trouvent le FIDA et les autres organisations ayant leur siège à Rome pour transformer l'action internationale en progrès tangibles en vue de l'élaboration d'un modèle social équitable et productif qui offre de meilleures perspectives aux ruraux pauvres.
147. **M. MUHITH** (Bangladesh) déclare que la reconduction du Président dans ses fonctions rend hommage à sa direction éclairée. Trente-cinq ans après la création du FIDA, la lutte contre la faim et la pauvreté – une cause à laquelle le FIDA a beaucoup contribué – appelle encore des efforts héroïques au vu des caractéristiques complexes et évolutifs de ces problèmes. Pour obtenir une production alimentaire suffisante, il est nécessaire de réunir plusieurs éléments: le changement technologique, mais surtout une attention soutenue sur une très longue période et l'adoption de pratiques agricoles durables. Les problèmes spécifiques comme la pauvreté rurale et la pauvreté des femmes signifient qu'il faut modifier les choix stratégiques en fonction du moment et du contexte.
148. La pauvreté rurale ne peut être éradiquée par une seule organisation, quelle qu'elle soit, et les partenariats sont donc nécessaires. En outre, en période de croissance démographique, les pénuries alimentaires ne peuvent pas être totalement éliminées par une seule série de stratégies, et de nouvelles alliances doivent donc être nouées entre les partenaires de développement, entre les agriculteurs et leurs associations, entre les chercheurs et les agents de vulgarisation et, surtout, entre le secteur public et le secteur privé. L'engagement du Président du FIDA en faveur d'un renforcement de la coopération entre les organisations ayant leur siège à Rome est donc de bon augure, tout comme la perspective d'une action concertée pour influencer sur le marché des céréales vivrières et, plus généralement, augmenter les ressources de la neuvième reconstitution.
149. Le Bangladesh présente la densité de population la plus élevée; exposé aux pires effets du changement climatique, il est la principale victime des catastrophes naturelles. L'actuelle politique du gouvernement consistant à lutter contre la crise mondiale en formant une série d'alliances a permis de maintenir le taux de croissance à 6,5% ces quatre dernières années. Les partenariats déjà noués montrent que, en faisant preuve d'adaptation et de détermination et en mettant en place des modèles de partenariat suivis et durables, il est possible d'obtenir des résultats.
150. **M. RAVATOMANGA** (Madagascar) félicite chaleureusement le Président pour avoir été reconduit dans ses fonctions et rappelle que, tout comme dans les années 1970, lorsque le FIDA venait d'être créé, la pauvreté rurale va de pair avec l'insécurité alimentaire, tant sur le plan national que régional, et même au niveau des ménages. Les objectifs du FIDA, auxquels souscrit totalement Madagascar, sont donc toujours d'actualité en termes de promotion du développement rural et de réalisation d'une plus grande équité sociale dans le secteur rural. Il remercie le FIDA pour l'appui sans faille apporté à Madagascar ces quatre dernières années pendant la grave crise politique, qui a eu des conséquences socioéconomiques catastrophiques. De fait, le Fonds a intensifié son appui au pire de la crise en approuvant et en soutenant sans discontinuer trois grands projets, qui sont la preuve tangible que Madagascar a été et continuera d'être digne de la confiance qui lui est accordée.
151. La force des partenariats permettant de nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable est un thème très pertinent pour Madagascar, à l'heure où le pays finalise son programme sectoriel pour l'agriculture, l'élevage et la pêche. Tous les acteurs du développement, en amont comme en aval, ont besoin d'établir un partenariat réel pour œuvrer à la réalisation d'un objectif commun, avec des

intérêts communs. Pour être les acteurs de leur propre développement, les agriculteurs doivent être en mesure de s'investir dans le processus. Enfin, l'intervenant tient à s'associer à la déclaration faite par le représentant du Cameroun au nom des pays de la Liste C.

152. **M. CANGA** (Angola), se félicitant du renouvellement du mandat du Président, fait observer que le fait que les contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA aient augmenté en cette période de crise économique est la preuve de la confiance que les États membres placent dans le FIDA. L'intervenant se dit satisfait du nouveau déroulement de la session du Conseil des gouverneurs, qui encourage la concertation sur des sujets plus diversifiés.
153. Entre 1990 et 2012, l'Angola a réduit son indice de la faim et son taux de malnutrition, qui est passé de 62% à 27% en 1991. S'il a atteint l'objectif d'éradication de la faim et de la malnutrition, c'est grâce au rétablissement de la paix en 2002 et à la vision et aux programmes du gouvernement. Des efforts ont été consentis pour promouvoir une accélération de la croissance du secteur non pétrolier comme moyen de réaliser une croissance plus diversifiée et soutenue, ce qui a eu un effet positif sur le niveau de vie, en particulier en milieu rural. L'accent ayant été mis sur l'assistance aux petits agriculteurs et pêcheurs, la production alimentaire a augmenté, contribuant ainsi à accroître les revenus ruraux. L'augmentation des investissements publics et privés en faveur de l'agriculture, de la pêche et de l'industrie agroalimentaire a renforcé les institutions et la gouvernance et encouragé les agriculteurs à améliorer leur productivité. Si la priorité a d'abord été donnée à la remise en état et à la création d'infrastructures, davantage de ressources et de mesures, avec la participation du secteur privé et des partenaires sociaux, sont désormais consacrées à la production et aux questions sociales. Le FIDA peut jouer un rôle important en finançant davantage de projets, en communiquant l'expérience positive acquise par d'autres pays, en offrant des formations et en soutenant la coopération Sud-Sud.
154. Soucieux de soutenir les communautés rurales dans la lutte contre la faim et la pauvreté et solidaires avec d'autres pays, l'Angola confirme sa contribution à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA. Il rend hommage à l'action du FIDA et soutient les nouvelles initiatives visant à aider les ruraux pauvres, à atteindre les OMD et à réduire les effets du changement climatique, particulièrement sur le continent africain.
155. **M.OEHLER** (Autriche) félicite le Président pour le renouvellement de son mandat et pour les bons résultats obtenus lors de son premier mandat; le Fonds bénéficie d'une plus grande visibilité, d'une plus grande notoriété en qualité d'éminente institution dans le domaine du développement agricole et de la sécurité alimentaire, d'un champ d'action élargi, d'une interaction accrue avec ses clients et d'une plus grande présence sur le terrain. Sa mission étant plus légitime que jamais, le FIDA doit poursuivre avec un grand dévouement ses principaux objectifs de réduction de la pauvreté et d'accroissement de la production alimentaire. À cet effet et pour accroître l'impact de son action, il est essentiel de concrétiser les quatre principaux engagements qu'il a pris au titre de la neuvième reconstitution.
156. En l'occurrence, le FIDA doit tout d'abord continuer à renforcer son efficacité opérationnelle, notamment en reproduisant à plus grande échelle les opérations couronnées de succès, en associant le secteur privé aux activités des filières, en prenant l'habitude d'entreprendre des projets intelligents face au climat, en favorisant l'égalité des sexes et en approfondissant la concertation sur les politiques avec d'autres partenaires de développement et le gouvernement local pour créer des cadres politiques appropriés. Deuxièmement, il doit continuer à améliorer son efficacité et son efficacité institutionnelles, en appliquant des techniques de gestion avancées tout en s'adaptant à l'évolution de l'environnement financier et en cherchant de nouvelles formes de mobilisation des ressources internationales et externes. Troisièmement, il doit appliquer une stricte gestion axée sur les résultats

afin d'améliorer l'impact de son action en matière de développement et donc attirer les donateurs et leur donner de bonnes raisons de faire des contributions. Enfin, il doit veiller à ce que les ressources de la neuvième reconstitution soient utilisées avec efficacité et efficience, dans l'intérêt de ses États membres en développement.

157. **M. REYES JR.** (Philippines), se faisant l'écho des compliments adressés au Président du FIDA, déclare que son pays témoigne de l'affectation, par le FIDA, de ressources importantes sous la gouverne du Président, en faveur de l'autonomisation des petits exploitants, des populations autochtones et des femmes rurales. Parmi les activités appuyées par le FIDA aux Philippines, il cite un programme visant à faire des petits exploitants, y compris les femmes, des agriculteurs axés sur les marchés et à renforcer les institutions participantes locales aux fins de la gestion forestière; ainsi qu'un projet destiné à restaurer la stabilité des prix alimentaires en favorisant un accroissement rapide de la production alimentaire. Le pays est désormais sur la bonne voie pour atteindre, d'ici à 2013, l'autosuffisance rizicole, en phase avec la croissance record de son produit intérieur brut (plus de 6% en 2012). L'intervenant se dit également satisfait du projet pilote novateur de renforcement des capacités qui vise à faire en sorte que les milliards de dollars de fonds envoyés par les travailleurs philippins expatriés soient investis dans des activités économiques appropriées.
158. Dans le contexte de l'Année internationale des coopératives qui a été récemment célébrée et de l'Année internationale de l'agriculture familiale prévue en 2014, le partenariat, thème de l'actuelle session du Conseil, arrive à point nommé. Parmi les partenariats établis aux Philippines figurent notamment un programme visant à remédier aux coûts de transaction élevés et au manque d'informations qui entravent l'accès des petits exploitants au marché grâce à la création de comptoirs répartis de manière stratégique, et un programme destiné à établir des installations de chaîne du froid au niveau national dont bénéficieront les petits pêcheurs. Les Philippines comptent travailler de manière novatrice avec le FIDA pour relever les nouveaux défis auxquels est confrontée l'agriculture paysanne, en particulier le changement climatique dont les effets défavorables se répercutent déjà sur les petits exploitants.
159. **Mme GROSSO** (Nouvelle-Zélande) rend à son tour un hommage, amplement mérité, au Président du FIDA; comme il a été dit, sous son égide, le FIDA a retrouvé son élan et sa crédibilité internationale. Elle encourage donc le Président à poursuivre ses efforts pour redynamiser le Fonds en s'attachant à exploiter ses avantages comparatifs; en rationalisant les ressources humaines et la gestion financière; en améliorant ses compétences en matière d'audit et sa transparence; en remédiant aux inégalités entre les sexes; en assurant une coordination accrue avec les autres organisations internationales; et en veillant à ce que le FIDA rende plus systématiquement des comptes et qu'il soit davantage attaché aux résultats.
160. Compte tenu de sa collaboration avec le FIDA dans la mise en œuvre de ses programmes dans le Pacifique, la Nouvelle-Zélande est heureuse d'accueillir Nauru, Tuvalu et Vanuatu, aux côtés de l'Estonie, en qualité de nouveaux membres du FIDA. Comptant désormais parmi ses membres 12 nations des îles du Pacifique, le FIDA doit continuer de chercher des moyens réalistes de contribuer à l'éradication de la faim et de la pauvreté dans les zones rurales des petits pays insulaires en développement, non seulement dans le Pacifique mais dans le monde entier.
161. **M. MOLEBATSI** (Botswana) félicite lui aussi M. Nwanze pour le renouvellement, bien mérité, de son mandat. Dans le contexte de la poursuite des efforts du FIDA pour réduire la pauvreté rurale et promouvoir la sécurité alimentaire, son gouvernement soutient le nouveau Projet d'appui aux services agricoles (ASSP) destiné à promouvoir l'utilisation des effluents à des fins d'irrigation au Botswana, un pays semi-aride où l'approvisionnement en eau potable est insuffisant. Le FIDA devra en outre contribuer à remédier à la pénurie d'eau en soutenant des techniques de collecte des eaux adaptées aux petits exploitants.

162. Il faudrait également remédier aux problèmes liés à la prestation des services auxquels se heurtent les agents de vulgarisation, la composante services de vulgarisation du Projet d'appui aux services agricoles n'y étant pas parvenue. Le Programme intégré de soutien au développement des cultures arables, mis en place en 2008, a été retardé par le manque d'agents de vulgarisation. Le Botswana est impatient de poursuivre son partenariat avec le FIDA pour s'attaquer aux causes multiples et complexes de la pauvreté rurale.
163. **La séance est levée à 19 h 40.**

- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance de la trente-sixième session tenue le jeudi 14 février 2013, à 9 heures.

Président: Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo (Mexique)
(Vice-Président)

Table des matières

	Paragraphes
Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (point 9 de l'ordre du jour)	165-166
Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 13 de l'ordre du jour)	167-172
Prix d'excellence "Travailler ensemble sur le terrain"	173-189
Déclarations générales (point 7 de l'ordre du jour) (suite)	
– Argentine	191-192
– Swaziland	193
– Malte	194
– Mauritanie	195-196
– Ghana	197-198
– Pakistan	199-200
– République de Corée	201-203
– Tunisie	204-205
– République démocratique du Congo	206-208
– Haïti	209-210
– Maldives	211-212
– Togo	213-214
– Guinée	215-216
– Niger	217-218
– Guinée équatoriale	219-220
– Cameroun	221-222
– Kenya	223-224
– Népal	225-226
– Sénégal	227-229
– République-Unie de Tanzanie	230-232
– Rwanda	233-234
– Zambie	235-236
Questions diverses (point 14 de l'ordre du jour)	237-242
Clôture de la session	243-246

164. **La séance est ouverte à 9 h 10.**

RAPPORT SUR LA NEUVIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 9 de l'ordre du jour) (GC 36/L.6)

165. **M. KELLET** (Vice-Président adjoint, Département des opérations financières du FIDA) indique que le rapport, ainsi que ses annexes, dont le Conseil des gouverneurs est saisi rend compte de l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA au 31 décembre 2012. Depuis cette date, le FIDA a reçu de nouveaux instruments de contribution provenant de l'Algérie, du Brésil, du Paraguay et du Viet Nam, et de nouveaux paiements ont été effectués par l'Allemagne, l'Autriche, le Canada, les Fidji, la France, le Gabon, le Koweït, le Népal, le Nicaragua, la Norvège, le Pakistan, le Rwanda et la Suède. Le montant total des annonces de contribution s'élève aujourd'hui à 1 386 millions d'USD, soit 92% de l'objectif fixé pour la neuvième reconstitution. Les États membres qui n'ont toujours pas annoncé leur contribution à la neuvième reconstitution peuvent encore le faire. Des instruments de contribution représentant 73% des contributions annoncées ont été reçus. Les États membres qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution sont priés de le faire. Au 13 février 2013, les versements reçus des États membres représentaient au total 585 millions d'USD, soit 42% des annonces de contribution.
166. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.**

MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION (point 13 de l'ordre du jour) (GC 36/L.10)

167. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** rappelle qu'à sa neuvième session extraordinaire, tenue en mai 2012, le Conseil d'administration a adopté une résolution portant sur la modification du mémorandum d'accord conclu entre la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et le FIDA, relatif aux modalités et aux opérations administratives du Mécanisme mondial. En application de cette résolution, un rapport et une mise à jour sur les modalités d'hébergement du Mécanisme mondial ont été préparés et examinés par le Conseil d'administration à sa cent septième session, et sont maintenant présentés au Conseil des gouverneurs pour information.
168. **Mme MENON** (Vice-Présidente adjointe, Département des services institutionnels du FIDA) indique, en présentant le rapport figurant dans le document GC 36/L.10, qu'en 2011 la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) a décidé que tous les comptes et le personnel gérés par le Mécanisme mondial devraient relever d'un régime administratif unique administré par l'Office des Nations Unies à Genève. À sa réunion de novembre 2012, le Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a informé le Bureau de la Conférence des Parties que, vu l'opposition du Bureau de la gestion des ressources humaines de l'Organisation des Nations Unies (OHRM) au simple transfert du personnel du Mécanisme mondial à la Convention, il n'a eu d'autre choix que de publier tous les postes existants du Mécanisme mondial comme des postes de la Convention. Le secrétariat de la Convention conduit actuellement le processus de vacance et espère qu'il sera clos au plus tard fin mars 2013, de manière à garantir la continuité du fonctionnement du Mécanisme mondial.
169. En vertu du mémorandum d'accord révisé conclu entre la Convention et le FIDA, le Fonds ne sera responsable d'aucun élément de la gestion financière ou du personnel du Mécanisme mondial, y compris la sélection et le recrutement de son personnel. En outre, le FIDA n'est ni ne sera partie à des contrats d'embauche d'employés ou de prestataires externes du Mécanisme mondial. En étroite

collaboration avec la Convention, la direction est déterminée à assurer le transfert, en temps opportun, du Mécanisme mondial et de son personnel à la Convention, à régler de la meilleure façon les questions relatives aux ressources humaines, et à réduire autant que possible toute obligation potentielle à la charge du FIDA.

170. **M. N'DIAYE** (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification) déclare que le FIDA a hébergé le Mécanisme mondial de la Convention depuis sa création par la Conférence des Parties, lesquelles ont apprécié à sa juste valeur l'appui apporté par le Fonds. Depuis l'adoption de la décision 6/COP.10 sur la gouvernance et les dispositions institutionnelles applicables au Mécanisme mondial, la collaboration entre le Secrétaire exécutif et le Président du FIDA a été excellente, et de nombreuses interactions concernant les ressources humaines ont été observées entre la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le FIDA et l'OHRM. Les mesures prises par le secrétariat de la Convention devraient aboutir, d'ici à la fin de mars 2013, à la dernière reconduction des contrats des collègues du Mécanisme mondial, qui seront tous recrutés selon les modalités des Nations Unies, conformément au règlement du personnel. S'agissant de la définition de nouvelles modalités d'hébergement pour le Mécanisme mondial, un document portant sur la question du siège commun du Mécanisme sera examiné à la réunion d'avril du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, en vue de sa présentation à la onzième session de la Conférence des Parties.
171. Outre la coopération encouragée par la décision 6/COP.10, le FIDA et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ont de nombreux domaines d'intérêt communs en matière de pratiques durables de gestion des terres, s'agissant en particulier de leur contribution à l'agriculture durable, à la sécurité alimentaire et à l'éradication de la pauvreté dans le secteur rural. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), il a été expressément indiqué qu'il est indispensable de prendre des mesures pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et les conséquences de la sécheresse, dans le contexte du développement durable. Dans le cadre de la suite à donner aux résultats de la conférence Rio+20, s'agissant de la désertification et de la dégradation des terres, la Convention espère tirer parti de l'expertise du FIDA, sans perdre de vue que, dans le secteur rural, les changements réels sur le terrain viendront des communautés locales.
172. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.**

PRIX D'EXCELLENCE "TRAVAILLER ENSEMBLE SUR LE TERRAIN"

173. **Mme COUSIN** (Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial [PAM]) déclare que le prix d'excellence des Nations Unies "Travailler ensemble sur le terrain" a pour objet de récompenser les résultats obtenus par l'équipe de pays qui constitue le meilleur exemple des bonnes pratiques de partenariat entre les organisations ayant leur siège à Rome. L'équipe arrivée en tête a utilisé de manière extrêmement efficace ses savoirs et ses avantages comparatifs pour favoriser la sécurité alimentaire et le développement agricole durable. Ce prix d'excellence, qui s'inscrit parfaitement dans le cadre du thème de la présente session du Conseil des gouverneurs, montre également que la collaboration sur le terrain entre les institutions ayant leur siège à Rome permet d'obtenir des résultats tangibles, étant donné que chaque organisation est exceptionnellement bien placée pour encourager des activités cruciales dans la chaîne de valeur agricole.
174. Les dirigeants des trois organisations établies à Rome sont d'abord convenus d'un objectif commun, à savoir que l'esprit de collaboration ne soit pas uniquement adopté au siège mais surtout sur le terrain, là où les paroles se traduisent par des actes et où la coopération permet de répondre de manière plus efficace aux besoins

des populations. Leur deuxième tâche a consisté à déterminer comment mesurer l'excellence de la collaboration sur le terrain, attendu qu'il reste encore à apprendre à améliorer la collaboration au siège. Ils ont défini trois critères: l'étendue de la coopération et le nombre de projets exécutés par l'équipe; l'impact sur les bénéficiaires; et le degré d'innovation. La collaboration comporte toujours des prises de risques, et son succès est lié à l'efficacité de mesures qui, parfois, ne sont pas directement maîtrisées et contrôlées; dans le cadre d'une évaluation rapide, il n'est pas toujours possible de rendre à César ce qui est à César, surtout lorsque la responsabilité mutuelle reste expérimentale et liée non pas à des directives opérationnelles, mais plutôt à la créativité et à l'instauration de la confiance entre les pairs des différentes organisations au niveau du terrain.

175. Parmi les nombreux candidats, quatre finalistes très sérieux ont été sélectionnés. Le jury a choisi un seul gagnant, mais il encourage chaque équipe de pays pressentie pour le prix de 2013 à continuer de chercher à gagner à l'avenir. La collaboration permet de réaliser des progrès sur le terrain, et l'obtention de résultats est plus gratifiante que n'importe quelle récompense.
176. **M. GRAZIANO DA SILVA** (Directeur général de la FAO) déclare que ce prix d'excellence récompense l'esprit de collaboration, qui permet de maximiser l'impact et les résultats obtenus au niveau du pays en matière de promotion de la sécurité alimentaire et du développement agricole durables. Le jury a pris sa décision à l'unanimité: le gagnant du premier prix d'excellence est l'équipe de pays du Mozambique. Grâce à un partenariat solide fondé sur une véritable coopération, elle a obtenu des résultats qui n'auraient pas été possibles si les trois institutions avaient agi séparément. Elles ont au contraire tiré parti conjointement de leurs savoirs et de leurs avantages comparatifs.
177. Le travail en collaboration donne de bons résultats au Mozambique depuis 2008, tout particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre conjointe par l'équipe de pays du programme "Créer des filières de produits et des liens avec les marchés à l'intention des associations d'agriculteurs". Grâce à l'amélioration de la qualité des intrants et à la réduction des pertes après récolte, les excédents commercialisables de 17 000 petits exploitants ont augmenté de près d'un tiers.
178. Au fil des ans, l'équipe a acquis une réputation d'efficacité et d'efficacités, et les résultats concrets de son travail ont été reconnus par l'Union européenne et le Gouvernement mozambicain, qui cherchent à élargir la coopération au sein de l'équipe. Plusieurs initiatives déjà engagées grâce à un financement du Fonds belge pour la sécurité alimentaire, qui visent à améliorer la sécurité alimentaire en réduisant les risques et en atténuant les effets du changement climatique, feront appel à une collaboration élargie entre les institutions ayant leur siège à Rome et d'autres partenaires, dont des organismes des Nations Unies. Il espère que les autres équipes de pays s'inspireront de l'équipe du Mozambique.
179. Il invite ensuite le Conseil des gouverneurs à regarder une vidéo qui met en lumière la collaboration entre les trois institutions au Mozambique.
180. **La vidéo est projetée.**
181. **M. CUERENEIA** (Mozambique) déclare que c'est un privilège pour son gouvernement de poursuivre sa collaboration avec le FIDA, qui a déjà aidé son pays à exécuter divers programmes et projets et qui prête actuellement son concours pour des initiatives relatives au développement agricole, à la pêche artisanale, au financement rural et à la création de filières. Ces activités, entreprises conjointement avec la FAO et le PAM, ont permis d'accroître la productivité en accordant la priorité au développement des chaînes de valeur et des marchés agricoles et en aidant les agriculteurs à devenir plus compétitifs.
182. Ce prix d'excellence montre à quel point le Mozambique est parvenu à mettre en application ses stratégies de développement et à remplir ses obligations à l'égard des trois institutions ayant leur siège à Rome. Il félicite l'équipe de pays et remercie

ses membres pour leur dévouement exemplaire. La collaboration de son gouvernement avec ces institutions continuera de se développer grâce à des initiatives communes, ainsi qu'il ressort des divers projets entrepris en vue d'atteindre les OMD. L'une des principales tâches qui attend le Mozambique est le renforcement des capacités, afin que les populations puissent s'adapter au changement climatique.

183. Les récentes inondations survenues dans les bassins de Limpopo et du Zambèze soulignent combien il est nécessaire de continuer à investir dans les infrastructures, afin de limiter les conséquences économiques de telles catastrophes, et à mettre en œuvre des programmes visant à accroître la capacité de résistance de la population. Ces inondations ont fait de nombreuses victimes, contraint un grand nombre de personnes à abandonner leurs biens et détruit les cultures, le cheptel et les infrastructures. Le gouvernement s'emploie à faire face à cette situation de crise, notamment en distribuant des semences et d'autres intrants agricoles. Il remercie les institutions ayant leur siège à Rome pour leur soutien aux initiatives de la société civile et du gouvernement de son pays.
184. **Le prix d'excellence est remis aux représentants de l'équipe de pays du Mozambique.**
185. **M. DE CASTRO** (représentant de la FAO au Mozambique) déclare au nom de l'équipe gagnante du Mozambique que c'est un grand honneur de recevoir cette distinction. Il remercie également les partenaires de l'équipe appartenant au Gouvernement hôte du Mozambique, qui facilitent son travail. Le couronnement de la collaboration interinstitutionnelle est le programme "Créer des filières de produits et des liens avec les marchés à l'intention des associations d'agriculteurs", pour lequel les organismes établis à Rome sont parfaitement complémentaires.
186. Cela étant, parmi les autres travaux menés de concert figurent l'initiative "Acheter aux Africains pour l'Afrique", l'amélioration de la sécurité alimentaire moyennant la réduction des risques, ainsi que l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, cette question étant devenue récemment prioritaire à la suite des graves inondations survenues dans le pays. L'équipe mène actuellement à bonne fin des négociations sur un vaste programme visant à accélérer la réalisation de l'OMD 1.C (Éliminer la faim) au Mozambique, qui est financé en partie par l'Union européenne, et l'on espère que les activités démarreront à très bref délai. De grands progrès ont été accomplis, mais il reste encore beaucoup à faire; le partenariat et les résultats obtenus à ce jour reposent avant tout sur la confiance.
187. Il rend ensuite compte de sa participation à une cérémonie de remise d'une récompense pour les résultats obtenus dans le domaine agricole, tenue au Mozambique à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation de 2012, durant laquelle ont été mis en évidence le potentiel humain existant dans le pays et le rôle fondamental que pourraient jouer les institutions ayant leur siège à Rome et leurs programmes pour promouvoir le changement.
188. **Les représentants de l'équipe de pays du Mozambique offrent des cadeaux de la part de leur pays aux directeurs exécutifs des organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome.**
189. **M. NWANZE** (Président du FIDA) remercie le Gouvernement mozambicain d'offrir un environnement qui permet à l'équipe de pays d'apporter la preuve de l'efficacité du travail en partenariat, et il remercie ses collègues de la FAO et du PAM qui ont eu l'excellente idée de prendre l'initiative de ce prix. Comme Mme Cousin, il espère que cette cérémonie aura lieu régulièrement. Il vient d'être informé que les chefs de l'équipe ont été invités à Seattle pour expliquer à la Fondation Bill et Melinda Gates comment fonctionne exactement leur collaboration.

190. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL invite le Conseil à prendre part à une table ronde de haut niveau sur les partenariats pour le financement du développement agricole et rural.** Les débats de cette table ronde seront rapportés au chapitre 3.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 7 de l'ordre du jour, suite)

191. **M. MARONGIU** (Argentine), félicitant M. Nwanze pour sa réélection, fait l'éloge des résultats obtenus par le FIDA sous la direction de son Président pendant la crise économique, qui a commencé dans les pays développés mais touche maintenant les pays en développement. Le FIDA a entrepris des réformes visant à renforcer ses capacités de financement et a revu ses politiques relatives à la fourniture de services financiers. L'engagement pris par l'Argentine de tripler sa contribution à la neuvième reconstitution, ainsi que sa collaboration avec le FIDA dans le cadre de ses programmes de développement rural, atteste que son pays voit dans le Fonds un partenaire essentiel pour promouvoir un développement rural équitable.
192. L'Argentine note avec satisfaction le thème de la présente session: en effet, les partenariats jouent un rôle essentiel en faveur de la petite agriculture durable, de l'accès des petits exploitants au financement, de l'amélioration des infrastructures et de l'acquisition des savoirs et, en ce sens, ils constituent un moyen efficace d'inclusion sociale. L'établissement de partenariats a été un objectif fondamental du Programme de développement rural sans exclusion (PRODERI), principal projet financé par le FIDA en Argentine. Parmi les nombreux dispositifs et stratégies de partenariat, la coopération Sud-Sud que l'Argentine tient à promouvoir joue un rôle fondamental. Le FIDA devrait continuer à concentrer son action sur ses objectifs spécifiques, sans perdre de vue l'évolution du contexte et les multiples défis que les pays en développement doivent relever pour éliminer la pauvreté en milieu rural.
193. **M. DLAMINI** (Swaziland) se félicite de la reconduction du Président du FIDA dans ses fonctions et le remercie, ainsi que ses collègues, des efforts qu'ils déploient inlassablement pour améliorer les moyens de subsistance des populations rurales pauvres dans le monde entier, en particulier en Afrique subsaharienne. Il accueille avec satisfaction l'assistance que le FIDA apporte aux petits exploitants, non seulement pour qu'ils gagnent décemment leur vie, mais également pour qu'ils puissent nourrir le monde avec leurs excédents. Au Swaziland, plus de la moitié de la population vit en milieu rural et est fortement tributaire de l'agriculture de subsistance. Notant avec satisfaction le thème de la présente session, il déclare que le Swaziland doit beaucoup au FIDA et que toute assistance destinée à aider les populations rurales pauvres à vivre correctement de leur travail et à améliorer leurs conditions de vie est appréciée à sa juste valeur. Il conclut en indiquant que sa déclaration sera distribuée car, pour des raisons de santé, il ne peut la prononcer intégralement.
194. **M. ZAHRA** (Malte) déclare que la table ronde de haut niveau sur les partenariats pour le financement du développement agricole et rural a mis l'accent sur certaines questions parmi les plus sérieuses se posant aux États membres, en particulier le rôle des petits exploitants et les moyens efficaces de mobiliser des fonds en leur faveur. Une autre question importante concerne la manière de réduire au minimum les risques courus par les paysans, en facilitant par exemple leur accès à l'assurance récolte, un mécanisme insuffisamment développé dans certains pays. Il faudrait s'attacher davantage à favoriser la pérennité des dispositifs utilisés pour mettre en œuvre les projets. L'excellente vidéo sur le Mozambique a montré des agriculteurs enseignant leurs techniques à leurs voisins, un aspect important du projet qui rend l'évaluation de ses résultats plus efficace. Les effets indirects peuvent s'avérer être aussi importants que les résultats des projets, et cet aspect devrait être développé dans les projets futurs.

195. **M. TAH** (Mauritanie) fait l'éloge de l'excellent travail accompli par le Président du FIDA pendant son premier mandat et lui souhaite un succès analogue au cours du deuxième mandat. Dans le contexte de la collaboration avec le Fonds en vue d'atteindre l'objectif ambitieux de l'élimination de la pauvreté rurale grâce au développement agricole, la Mauritanie a adopté une approche intégrée, axée sur plusieurs domaines se renforçant mutuellement. L'accent a été mis sur la création de conditions propices au développement, moyennant notamment la lutte contre la corruption, l'instauration de la transparence et la rationalisation des dépenses publiques. Parmi les autres conditions préalables figurent la maîtrise de l'inflation, la construction d'infrastructures, l'amélioration des systèmes de santé et l'adaptation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle aux besoins du marché.
196. Cette approche prévoit également de s'employer à promulguer des lois, élaborer des stratégies et des politiques participatives, les concrétiser par des programmes et des plans d'action spécifiques à un objectif et mobiliser le financement nécessaire à leur mise en œuvre, en faisant fond essentiellement sur les ressources nationales. Ainsi, les grands progrès que la Mauritanie a accomplis dernièrement dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement du secteur agricole prendront encore de l'ampleur, du fait de l'approbation récente d'une législation et de stratégies nationales relatives à l'agriculture et d'un programme d'investissement agricole s'élevant à environ 0,5 milliard d'USD. En conclusion, il exprime son espoir que la coopération très appréciée du FIDA avec la Mauritanie dans des domaines essentiels pourra être encore renforcée.
197. **M. QUAYE-KUMAH** (Ghana) félicite le Président pour sa réélection et déclare que le FIDA a ouvert la voie de la réorientation de l'agriculture paysanne dans le monde entier, en coopérant avec les pays et, surtout, avec les paysans eux-mêmes. Au fil des ans, le FIDA a montré l'importance des partenariats, thème de la présente session. Le Ghana, qui a établi notamment un partenariat avec le FIDA, a noué de nombreuses alliances afin de soutenir la petite agriculture; depuis 1980, elles ont eu pour effet direct de rendre autonomes plus de 3,5 millions de ménages grâce à 16 projets exécutés à l'échelle nationale. Dans un monde en constante évolution, marqué par des incertitudes économiques et des défis environnementaux, il est temps de chercher des types de partenariats nouveaux et plus efficaces avec les gouvernements, les donateurs, le secteur privé et les paysans eux-mêmes.
198. Le développement réussi du Ghana est étroitement lié à son partenariat très apprécié avec le FIDA. Ils ont tiré ensemble les avantages mutuels de la coopération, qui a permis au Ghana de réaliser des progrès marquants dans le développement rural et la réduction de la pauvreté, tandis que le FIDA améliorait sa notoriété et sa crédibilité en tant que partenaire pour le développement à l'échelle mondiale. Le Ghana espère que l'ouverture d'un bureau de pays du FIDA à Accra rapprochera encore plus le Fonds de ses bénéficiaires, en contribuant à changer leur vie tout en faisant évoluer le FIDA. Il préconise de renforcer la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, car la synergie obtenue dans le cas du Mozambique montre clairement combien les partenariats peuvent être efficaces pour lutter contre la faim et la pauvreté rurale.
199. **M. JANJUA** (Pakistan) déclare que la réélection du Président indique que sa conduite des affaires a été décisive à un moment critique. Du fait des incertitudes économiques mondiales, auxquelles s'ajoutent les catastrophes naturelles, le changement climatique et l'instabilité des prix des produits alimentaires, la sécurité alimentaire et le développement agricole sont de nouveau au premier rang des préoccupations mondiales. La communauté internationale cherche des solutions viables, auxquelles le FIDA pourrait contribuer en tant que tribune mondiale importante pour ce qui est du développement rural, des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le FIDA a aidé à mieux faire connaître le rôle crucial que joue l'investissement en faveur du développement agricole et rural dans

- la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Le montant élevé de la contribution du Pakistan au Fonds témoigne de l'intérêt qu'il lui porte.
200. Parmi les réalisations du FIDA figurent l'heureuse issue de la négociation sur la neuvième reconstitution, l'accroissement du montant du cofinancement, le renforcement de sa présence dans les pays et l'amélioration des décaissements. Toutefois, le FIDA doit aussi relever de nombreux défis, tels que l'énorme déficit d'investissement dont souffre l'agriculture dans les pays en développement. Il devrait chercher de nouvelles sources d'investissement en faveur du développement rural, notamment des formes novatrices de financement. Il faut adopter une approche innovante pour faire face à l'insécurité alimentaire, qui frappe un milliard de personnes. Enfin, tout en saluant les efforts déployés par le Président à ce jour, il invite le FIDA à mettre davantage l'accent sur le renforcement de la présence des femmes à tous les niveaux et sur leur autonomisation dans les pays où il intervient.
 201. **M. LEE** (République de Corée) déclare qu'en 2012 le monde a connu une flambée des prix des denrées alimentaires, lesquels, malgré un léger fléchissement des cours mondiaux, restent très élevés. La communauté internationale doit unir ses efforts pour atténuer l'insécurité alimentaire mondiale, en particulier pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.
 202. Lors du sommet du G20 de Séoul et du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui s'est tenu à Busan, en République de Corée, son pays a souligné l'importance d'un partenariat mondial pour le développement et d'une collaboration renforcée avec le secteur privé. Il accueille avec intérêt le thème de la présente session, car l'établissement de vastes partenariats et le renforcement de la responsabilité mutuelle entre les partenaires permettraient de jeter des bases solides en vue d'assurer la prospérité à l'échelle internationale. Les acteurs du secteur privé devraient être acceptés en tant que partenaires favorisant l'élargissement de la coopération et le développement.
 203. Un nouveau paradigme de coopération en matière de développement se fait jour: le partage des savoirs. S'appuyant sur son expérience et son savoir-faire, la République de Corée devrait aider les pays en développement à définir leur propre modèle de développement. Il y a 40 ans seulement, son pays recevait une aide alimentaire internationale, mais il a surmonté la faim et la pauvreté, et fait maintenant partie des donateurs pour l'aide internationale. Il va bientôt mettre en œuvre un projet pilote, portant sur l'expérience acquise par la Corée en matière de politiques agricoles axées sur la sécurité alimentaire, en vue de partager ses savoirs sur le développement agricole avec deux pays asiatiques et un pays africain en 2013, et il espère étendre ses activités à d'autres régions géographiques au cours des années à venir. La République de Corée accepterait volontiers un soutien en faveur de son projet.
 204. **M. MESTIRJ** (Tunisie) félicite M. Nwanze pour sa réélection, qui témoigne clairement des résultats concrets obtenus pendant son premier mandat en tant que Président du FIDA. Le Fonds réalise manifestement des progrès satisfaisants en tant que partenaire essentiel aidant les pays en développement à atteindre les OMD. À titre d'exemple, en Tunisie, il continue de favoriser le développement agricole grâce à des projets visant les groupes les plus marginalisés et vulnérables. Par ailleurs, après la révolution du 14 janvier, le Président du Fonds s'est rendu dans le pays, et le FIDA a réagi rapidement à la demande de financement supplémentaire formulée par le gouvernement, en vue d'appuyer le développement de l'infrastructure et de favoriser l'équilibre régional.
 205. Il invite le FIDA à continuer de procurer les fonds nécessaires pour les projets en cours en Tunisie, ainsi que pour leur expansion, et à contribuer au financement des projets nouveaux à des conditions avantageuses. La Tunisie espère en effet poursuivre sa collaboration avec le FIDA afin de mettre à profit les progrès accomplis, dans le cadre d'un plan de développement agricole plus vaste, à moyen

et long terme. L'augmentation de sa contribution à la neuvième reconstitution atteste du soutien renouvelé qu'elle apporte au travail du FIDA.

206. **M. VAHAMWITI** (République démocratique du Congo), après avoir félicité M. Nwanze pour sa réélection, déclare que les réserves forestières de son pays sont les plus étendues du monde après celles de l'Amazonie et que son potentiel agricole n'est devancé que par celui du Brésil. La République démocratique du Congo pourrait à elle seule nourrir l'ensemble de l'Afrique, mais sa propre population souffre de la faim, et d'énormes quantités de nourriture, qui pourraient être produites localement grâce à une meilleure irrigation, doivent être importées. Deux décennies de guerre ont aggravé la vulnérabilité alimentaire du pays, qui reste très préoccupante. Depuis 1994, la situation a empiré en raison de la présence d'un million de réfugiés rwandais. Des milliers de familles d'agriculteurs vivant sur les collines fertiles de l'est du pays sont maintenant tributaires de l'aide alimentaire distribuée par le PAM.
207. Le gouvernement met en œuvre un certain nombre de mesures: dans le cadre de la nouvelle législation sur la mécanisation agricole, plus de 3 500 tracteurs ont été achetés; les taxes sur les importations d'intrants agricoles ont été réduites; une banque de crédit agricole a été créée; les partenariats privé-public ont été encouragés; des campagnes de recherche agricole ont été financées; et un programme national d'investissement agricole a été lancé.
208. Il remercie les institutions ayant leur siège à Rome pour leur soutien et, en particulier, le FIDA qui aide son pays à gérer les projets et envoie à Kinshasa un personnel efficace et au courant des efforts de reconstruction de son pays. Après des années de conflit, la République démocratique du Congo a besoin du même niveau d'assistance que l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Il n'en reste pas moins que son pays est l'un des principaux éléments moteurs du continent.
209. **M. JACQUES** (Haïti), après avoir adressé ses meilleurs vœux de succès au Président qui vient d'être réélu, remercie le FIDA de son engagement en faveur du développement durable et de l'amélioration des conditions de vie des paysans dans son pays. Représentant un quart du produit intérieur brut (PIB) et la moitié des emplois, l'agriculture reste un secteur essentiel de l'économie haïtienne, et l'un des principaux piliers de son développement. Toutefois, confrontée au changement climatique et à d'autres difficultés, l'agriculture haïtienne est en nette régression et sa contribution au PIB diminue. L'année passée a été particulièrement difficile en raison d'une sécheresse prolongée, de cyclones dévastateurs et d'inondations répétées, qui ont entraîné des pertes estimées à plus de 400 millions d'USD et un recul de 2,2% de la production agricole.
210. À la suite de la proclamation présidentielle déclarant que 2013 serait l'Année de l'agriculture et de l'environnement, le Ministère de l'agriculture a commencé à mettre en œuvre un programme triennal visant à relancer le secteur agricole et à améliorer l'autosuffisance alimentaire, qui devrait passer de 50% à 70% d'ici à 2016. Ce programme est fondé sur des partenariats publics et privés et sur des alliances productives associant différents acteurs sectoriels; le thème de la présente session est donc en parfait accord avec la conception du développement agricole défendue par Haïti. Le programme triennal étant chiffré à plus de 1,5 milliard d'USD, son pays demandera un financement au FIDA et il espère obtenir une réponse favorable. Le moment est bien choisi puisque le Fonds met actuellement au point le COSOP axé sur les résultats pour 2013-2018 qui, il espère, tiendra parfaitement compte du programme triennal du Gouvernement haïtien.
211. **M. SHAFEEU** (Maldives) adresse ses félicitations au Président pour sa réélection et déclare que les pays auraient intérêt à mettre en commun leurs données d'expérience sur l'application du modèle coopératif du développement agricole et à proposer à cet égard des améliorations des politiques. Le Programme post-tsunami de relèvement des pêches et de l'agriculture et le Programme de diversification de la pêche et de l'agriculture, mis en œuvre aux Maldives avec l'assistance du FIDA,

- ont contribué à renforcer les capacités sectorielles, moyennant l'adoption de nouvelles technologies et l'accroissement des revenus. La création de coopératives a fait partie intégrante des deux projets, l'accent étant mis sur l'augmentation de la production, la commercialisation et les liens avec les distributeurs et les consommateurs. La formation et le développement des capacités ont permis d'améliorer la participation des communautés à la production et au développement dans les domaines agricole et halieutique, ce qui a renforcé la confiance des marchés dans les produits de l'agriculture et de la pêche, frais et à valeur ajoutée.
212. Les possibilités d'emploi offertes par les coopératives aux agriculteurs et aux pêcheurs marginalisés, notamment les transformateurs de poisson et les groupements féminins, ont stimulé le développement. Les coopératives font partie intégrante du modèle de chaîne de valeur introduit par les projets financés par le FIDA et elles collaborent avec les secteurs public et privé dans leur intérêt mutuel. Compte tenu des possibilités restreintes de développement économique de son pays et malgré les importants progrès réalisés dans le secteur du tourisme, la pêche et l'agriculture restent les piliers de l'économie. Le ministère consolide actuellement les partenariats avec l'industrie du tourisme et favorise l'expansion des marchés des produits venant des coopératives qui font partie des chaînes de valeur. Des partenariats locaux stimuleraient sans aucun doute la croissance du secteur agricole, ce qui aurait pour effet d'améliorer la sécurité alimentaire, de réduire la pauvreté et d'accroître les revenus des petits exploitants et des pêcheurs.
213. **M. MADJOLBA** (Togo), après s'être félicité de la reconduction du Président du FIDA dans ses fonctions, rend hommage aux efforts déployés sans relâche par le Fonds pour soutenir les petits exploitants et lutter contre la pauvreté rurale. Il remercie également les autres institutions des Nations Unies, en particulier la FAO et le PAM, ainsi que les partenaires techniques et financiers, pour leur soutien à la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire. Le thème de la présente session est bien choisi compte tenu du rôle que jouent les paysans en nourrissant des populations en nombre croissant, en luttant contre les effets préjudiciables du changement climatique et en garantissant des moyens de subsistance décents aux communautés rurales. Le Togo vient d'adopter une nouvelle politique agricole axée sur les partenariats, qui offrent la possibilité de favoriser une agriculture familiale moderne reposant sur les petits producteurs.
214. La demande toujours croissante de denrées alimentaires exige de mettre au point des stratégies visant à stimuler la production agricole. Pour faire en sorte que la croissance agricole soit respectueuse de l'environnement, les pays devront appliquer des mesures qui garantissent la mise en place de systèmes de production durables adaptés à la situation locale; à cette fin, des effets de synergie seront créés entre les stratégies sous-régionales, régionales et mondiales, par l'intermédiaire de plateformes permettant le dialogue et l'échange de données d'expérience. Dans le cadre de ses réformes, son gouvernement a mis en place une plateforme pour la gestion de l'aide au développement, notamment dans le secteur agricole. Par ailleurs, la mise en œuvre du Projet d'appui au développement de l'agriculture au Togo est fondée sur un modèle novateur de partenariat qui associe les organisations paysannes, les secteurs public et privé et la société civile. Grâce à la participation de partenaires techniques et financiers, le gouvernement a créé en 2010 un groupe spécial qui a déjà organisé huit réunions. Cette approche participative et ouverte à tous, qui a donné d'excellents résultats, pourrait être étendue à d'autres sous-secteurs, tels que la production végétale et animale, la pêche et l'aquaculture.
215. **M. YOMBOUNO** (Guinée), félicitant M. Nwanze pour sa réélection, déclare que, pendant trois décennies, le FIDA a aidé les paysans de son pays à améliorer leurs produits et leur compétitivité dans le cadre de la lutte contre la pauvreté rurale. Il fait l'éloge des États membres qui ont accru leurs contributions aux initiatives du FIDA visant à encourager les partenariats entre les gouvernements et les petits

- exploitants. Afin de relever les nouveaux défis posés par le développement agricole durable, son gouvernement s'efforce d'assurer la sécurité alimentaire par le biais d'un partenariat avec les producteurs, axé sur la propriété foncière, l'accès aux intrants et aux machines, les infrastructures rurales et les services de formation. Il contribue ainsi à développer la chaîne de valeur et à créer des débouchés commerciaux liés au marché. Cette stratégie protège les producteurs de la spéculation, tout en encourageant une agriculture rentable à un coût raisonnable, en favorisant la création de coopératives et d'associations de producteurs solides, capables d'assurer l'autosuffisance, tout en améliorant dans le même temps leurs conditions de vie.
216. La Guinée accorde le plus grand intérêt à la coopération Sud-Sud et, avec l'Afrique du Sud et le Viet Nam, elle a commencé à mettre en œuvre un projet visant à faire adopter des semences améliorées et une technologie perfectionnée, grâce auxquelles les rendements des petits riziculteurs sont passés de 1,5 tonne à 5 tonnes par hectare, tandis que les revenus triplaient du fait de l'augmentation de la productivité agricole. Le FIDA est en mesure de participer à des partenariats de ce genre afin de développer les industries agricoles porteuses. Pour ce qui est des investissements agricoles privés importants, les communautés rurales sont les principales visées par les mesures associant tous les grands acteurs du secteur agricole, au niveau tant local que national. S'agissant des programmes de réduction de la pauvreté appuyés par des institutions partenaires, un plus grand engagement et une plus grande efficacité sont nécessaires pour renforcer le partenariat mondial pour un développement agricole durable. L'investissement nécessaire pour pouvoir nourrir une population mondiale croissante, qui devrait atteindre 9,2 milliards de personnes d'ici à 2050, est estimé à 83 milliards d'USD par an.
217. **M. SAIDOU** (Niger) déclare qu'il se joint aux intervenants précédents pour féliciter le Président du FIDA pour sa réélection. Son pays a bénéficié d'une assistance du Fonds qui l'a aidé à surmonter les trois graves crises alimentaires de la dernière décennie, à la suite desquelles le Président de la République a lancé un programme intitulé "*Les Nigériens nourrissent les Nigériens*" (l'Initiative 3N). L'objet de cette initiative n'est pas seulement de faire face aux situations cycliques, mais aussi de mettre en œuvre des réformes agricoles ambitieuses, mobilisant et motivant tous les secteurs de la société afin de développer les capacités productives du pays et de résister aux crises. Un an après son lancement, cette initiative a mobilisé de nombreux producteurs, en particulier des jeunes et des femmes, dans des petites exploitations individuelles et communautaires. Les résultats sont encourageants, plusieurs accords de partenariat public-privé associant toutes les parties prenantes rurales ayant été conclus. Notant avec satisfaction le thème de la présente session, il indique que l'un des partenariats les plus récents, concernant la petite irrigation, a reçu l'appui du FIDA.
218. L'action menée actuellement par le FIDA au Niger, qui est conforme aux directives du COSOP pour 2013-2018 et à l'Initiative 3N, cadre bien avec le thème du partenariat. Elle repose sur une forte synergie et sur la complémentarité entre les projets du Fonds et ceux financés par d'autres donateurs. Le FIDA partage de plus en plus ses connaissances spécialisées afin de permettre aux acteurs locaux de prendre en charge certaines activités, renforçant ainsi les compétences sur le terrain. Tout aussi louable est la participation du FIDA aux initiatives et cadres nationaux et régionaux de coordination et d'harmonisation, à des fins de partage des compétences, en particulier dans le contexte de la mise en œuvre de l'Initiative 3N, du projet de petite irrigation et du programme conjoint exécuté dans la région de Maradi. Tirant parti du développement économique à l'échelle nationale, axé sur la production céréalière et végétale et sur l'élevage, le FIDA a contribué à développer des marchés de demi-gros facilement accessibles et gérés de manière autonome par des organisations interprofessionnelles.

219. **M. NDONG MIFUMU** (Guinée équatoriale) déclare que la réélection de M. Nwanze constitue une reconnaissance des résultats qu'il a obtenus pendant son précédent mandat. Son pays espère continuer de bénéficier de l'expertise du FIDA en ce qui concerne la mise en œuvre de programmes destinés à améliorer la vie des populations rurales, à réduire l'insécurité alimentaire et à endiguer l'exode rural. Il est important que le FIDA renforce ses partenariats avec les États membres afin de favoriser le développement local et d'accorder aux pays en développement un financement à des conditions favorables. Son gouvernement accorde de l'importance à la coopération internationale et invite les institutions ayant leur siège à Rome à continuer de fournir une assistance technique aux gouvernements dans le cadre de leur lutte contre la faim, laquelle serait plus efficace et plus économique si la collaboration sur le terrain était renforcée.
220. En gardant à l'esprit que 2014 sera l'Année internationale de l'agriculture familiale, son gouvernement cherche des solutions durables aux problèmes de la faim et de la malnutrition. Il a annoncé une contribution de 30 millions d'USD pour la mise en place du Fonds fiduciaire africain pour la sécurité alimentaire, dont le protocole sera signé au troisième Sommet Afrique-Amérique du Sud, qui se tiendra à Malabo à la fin du mois. Ce sommet offre une nouvelle occasion de définir des stratégies de renforcement de la collaboration entre les pays d'Amérique latine et d'Afrique, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et de trouver de nouveaux investisseurs et de nouvelles structures de collaboration bilatérale et multilatérale aux fins du développement, dans les deux régions. Remerciant le Brésil et le Nigéria pour leur contribution au Sommet, il déclare que le don de son gouvernement pour la création du Fonds fiduciaire met en évidence son engagement en faveur non seulement du développement national, mais aussi de la solidarité régionale.
221. **Mme ANANGA MESSINA** (Cameroun) déclare que la reconduction de M. Nwanze dans ses fonctions est la preuve de la confiance qui lui est accordée par l'ensemble des membres. Il est indispensable d'innover pour relever le défi mondial de l'agriculture durable, dans un environnement marqué par la concurrence croissante pour les ressources naturelles, la production agricole limitée et le changement climatique. En Afrique, les petits exploitants sont le pilier de la production agricole. Il est essentiel de bien gérer les partenariats pour garantir la participation effective de toutes les parties prenantes, y compris les paysans et les jeunes, à l'effort visant à accroître la productivité et la production. Relevant avec satisfaction le thème de la présente session, elle rend hommage aux initiatives entreprises par le FIDA pour mettre à la disposition des petits exploitants de nouveaux moyens de financement de projets novateurs, tels que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire et le Programme ASAP. La plupart de ces dispositifs devraient être utilisés pour des programmes de soutien à des partenariats efficaces et fructueux. Les vastes possibilités offertes par la coopération Sud-Sud devraient également être exploitées pour favoriser des partenariats novateurs.
222. L'application des recommandations des forums mondiaux reste sans effet sur le terrain. Les petits exploitants n'ignorent pas les engagements internationaux de leurs gouvernements, mais ils ne voient pas comment ils se traduisent par une amélioration des capacités de production nationales. Plus que jamais, le secteur agricole a besoin de sources de financement novatrices afin de contribuer à assurer la sécurité alimentaire, tout en protégeant l'environnement. Les partenariats public-privé pourraient s'avérer déterminants mais, en Afrique, ils sont insuffisamment développés dans le secteur agricole. L'incorporation systématique de partenariats dans les programmes du FIDA exécutés dans des pays africains changerait fondamentalement la façon de procéder du Fonds sur le terrain. Le Cameroun, en tant que bénéficiaire de l'appui du FIDA, est déterminé à renforcer son réseau de partenaires techniques dans le cadre de la mise en œuvre des programmes du Fonds, dans la mesure où cette démarche crée une situation avantageuse pour tous.

223. **M. KIOME** (Kenya), après avoir félicité M. Nwanze pour sa réélection, déclare que, grâce à l'appui du FIDA et d'autres partenaires, son pays a inversé la tendance à la baisse de sa production agricole, dont le taux de croissance moyen est passé de 3% en 2002 à 6% en 2012, tandis que le taux d'insécurité alimentaire a été ramené de 56% en 2003 à 36% en 2012. Le but du Kenya est d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2014.
224. Soulignant l'importance des réformes institutionnelles pour améliorer l'efficacité, il indique que le Kenya s'apprête à mettre en œuvre les réformes les plus profondes du secteur agricole depuis l'indépendance, en remplaçant plus de 131 lois du Parlement par cinq lois seulement, portant sur l'agriculture, l'élevage, les pêches, l'Institut de recherche agricole kenyan et l'Autorité chargée de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation. Le FIDA, dont l'appui aux programmes en cours dans le secteur agricole du Kenya dépasse 250 millions d'USD, a été et continuera d'être un partenaire dans cette transformation. Son gouvernement a donc annoncé en 2012 son intention de porter sa contribution au FIDA de 100 000 USD à 500 000 USD. Il confirme cet engagement.
225. **M. KHANAL** (Népal), après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux États membres et félicité le Président du FIDA, déclare que l'agriculture reste la principale source de revenus pour la majeure partie de la population mondiale et que l'instauration d'alliances qui favoriseraient sa durabilité est une nécessité impérieuse. Les petits exploitants, qui sont les principaux acteurs, ont un rôle déterminant à jouer pour nourrir cette population de plus en plus nombreuse. Ils sont cependant confrontés à des difficultés sans précédent dues au changement climatique, aux crises financières, aux nouvelles maladies et aux nouveaux ravageurs, et à un accès limité à la technologie et aux marchés, ce qui les rend plus vulnérables et moins compétitifs sur les marchés mondiaux. La stratégie d'action du FIDA est de plus en plus axée sur les paysans à faible revenu, mais les petits exploitants sont encore rarement pris en compte lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques. Il est grand temps d'engager une nouvelle initiative qui instaurerait un environnement politique favorable, en vue d'accroître l'investissement public et privé en faveur de la petite agriculture durable. Des formes de partenariat inédites sont nécessaires pour mettre au point de nouvelles modalités d'investissement.
226. Pendant trois décennies, le Gouvernement népalais a travaillé en partenariat avec le FIDA pour promouvoir l'agriculture et le développement rural, mais il est urgent d'établir un partenariat solide entre les secteurs public et privé, afin de stimuler l'investissement et la production paysanne et de faire face à l'insécurité alimentaire et au changement climatique, tout en établissant des liens entre les petits exploitants et les marchés de produits d'exportation à forte valeur. Appelant de ses vœux l'ouverture d'un bureau de pays efficace au Népal, afin de renforcer la coopération pour le développement, il déclare que son pays a déjà versé sa contribution à la neuvième reconstitution et se réjouit à la perspective de travailler à l'avenir en étroite collaboration avec le FIDA.
227. **M. BALDÉ** (Sénégal) indique que le Président du FIDA, qu'il félicite pour sa réélection, a signé récemment avec son gouvernement des accords concernant un prêt d'un montant de 32,33 millions d'USD, ainsi qu'un prêt d'un montant de 10,1 millions d'USD au titre du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, en vue de financer un important programme de soutien au développement agricole et rural, qui est la quinzième opération appuyée par le FIDA au Sénégal. Les investissements du Fonds depuis 1979, qui atteignent aujourd'hui au total 180,84 millions d'USD, ont bénéficié à quelque 431 000 ménages ruraux, et le seizième projet est en préparation.

228. Des consultations entre les acteurs du développement rural au Sénégal ont débouché sur une nouvelle législation et sur l'établissement de partenariats. Pendant deux ans, avec l'appui du FIDA, son gouvernement a mis à l'essai des partenariats entre des organisations de producteurs et des opérateurs du secteur privé, améliorant les conditions de vie de quelque 10 000 ménages vulnérables dans le bassin de production de l'arachide. Ces partenariats ont facilité l'accès des petits exploitants aux marchés et récompensé la prise de risque en garantissant des débouchés et des profits, tandis que les opérateurs pouvaient satisfaire la demande grâce à la sécurité de l'approvisionnement sur le plan de la quantité et de la qualité. Le rôle du gouvernement est de fournir un cadre juridique approprié pour le dialogue politique, mais il est important que des partenariats soient créés de la base au sommet. Lorsque des stratégies de partenariat sont élaborées, il faut définir des directives et des programmes, fixer des niveaux de financement et des objectifs, et établir des critères d'évaluation pour mesurer la pertinence, l'efficacité et la durabilité.
229. Un forum international sur l'agriculture paysanne, auquel les personnes présentes dans cette salle sont invitées à participer, se tiendra à Dakar du 6 au 8 mars 2013. En partenariat avec le FIDA, il est organisé conjointement par des associations de producteurs du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest, par diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales nationales, régionales et internationales et par les Gouvernements français et marocain.
230. **M. MSEKELA** (République-Unie de Tanzanie) se félicite de la réélection de M. Nwanze et réaffirme l'appui indéfectible de son pays au FIDA. Les débats autour du thème de cette session ont été l'occasion de prendre connaissance des meilleures pratiques utilisées dans les partenariats qui sont profitables aux petits exploitants.
231. Son pays procède actuellement à de grandes réformes visant à transformer son agriculture, principale source d'emploi de la population. En renforçant la participation du secteur privé, qui a un rôle fondamental à jouer dans l'accélération de la croissance agricole grâce à la stratégie du "couloir", il attire des partenaires afin d'aider les paysans. Son gouvernement a mis en place le "couloir de croissance agricole du sud de la Tanzanie", afin de commencer à transformer l'économie rurale ; un de ses cinq pôles, le pôle de Kilombero consacré au riz et à la canne à sucre, obtient déjà de bons résultats. Le partenariat entre les paysans et les gros exploitants a permis d'accroître en moyenne la productivité du riz non décortiqué de 2 à 6 tonnes par hectare et regroupe déjà 3 200 petits planteurs sur les 5 000 prévus.
232. Avec l'appui du bureau de pays du FIDA, son gouvernement a commencé à examiner le COSOP axé sur les résultats pour la République-Unie de Tanzanie, qui est conforme à l'objectif du Fonds, à savoir sortir 80 millions de personnes de la pauvreté. Il demande au FIDA de lui accorder un appui supplémentaire dans le cadre de l'approche-programme, afin de compléter les initiatives du gouvernement, et note avec satisfaction que la coopération Sud-Sud est l'un des principaux engagements de la neuvième reconstitution.
233. **M. RUZINDAZA** (Rwanda) réaffirme que son pays est déterminé à collaborer avec le FIDA dans l'intérêt des agriculteurs rwandais et pour favoriser son développement, et il adresse ses félicitations au Président pour sa réélection.
234. Son pays a achevé la première phase de mise en œuvre de sa stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté en obtenant des résultats remarquables. Le taux de pauvreté a été ramené de 56% à 45% en cinq ans seulement, et l'objectif fixé pour les cinq prochaines années est de le réduire encore de 15%. Cet objectif ambitieux exige d'établir un véritable partenariat entre le gouvernement, les donateurs, les partenaires mondiaux, le secteur privé local, la société civile et le public. L'agriculture sera l'un des principaux éléments moteurs permettant d'atteindre cet objectif, ce qui nécessite des investissements, des

réformes institutionnelles, le renforcement des capacités, ainsi que l'intégration et la pénétration des marchés. Il est essentiel d'établir un diagnostic correct afin de concevoir des stratégies appropriées, fondées sur des éléments concrets. Le Rwanda reste déterminé à œuvrer pour la stabilité régionale et la paix au niveau régional et international. Il remercie le FIDA pour le rôle qu'il joue au Rwanda et pour son engagement en faveur du développement dans son pays et dans l'ensemble de la région.

235. **M. BANDA** (Zambie), après avoir souhaité bonne chance à M. Nwanze pour son deuxième mandat, réaffirme l'adhésion de son pays au thème de la présente session. Pour réaliser les objectifs interdépendants que sont la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire nationale et l'accroissement général des revenus, il faut augmenter fortement la productivité agricole, ce qui exige d'établir des partenariats public-privé, indispensables pour assurer une croissance agricole et un développement rural durables. Ces partenariats sont plus susceptibles de garantir des investissements bien ciblés de la part des secteurs public et privé et des agriculteurs, qui permettront de faciliter l'accès à la technologie et de relier les paysans aux marchés et contribueront à améliorer la production et la productivité. La Zambie a déjà prévu des partenariats dans son programme de développement agricole. La mise en œuvre du plan national d'investissement agricole, dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, a rassemblé les principaux partenaires du secteur, notamment le gouvernement, le FIDA et les autres partenaires du développement, le secteur privé, les organisations de la société civile et les agriculteurs; ils sont convenus des domaines prioritaires aux fins du développement agricole en Zambie.
236. Son gouvernement apprécie à sa juste valeur l'aide financière du FIDA au secteur agricole de la Zambie. Le Fonds a continué de soutenir plusieurs programmes de développement agricole, ce qui montre clairement que ce partenariat de longue date fonctionne bien. Le Gouvernement zambien est déterminé à améliorer les partenariats et à développer une agriculture durable qui nourrira sa population et le reste du monde, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

QUESTIONS DIVERSES (point 14 de l'ordre du jour)

237. **Mme URBANEJA DURÁN** (République bolivarienne du Venezuela), évoquant les délibérations du jour précédent sur le point 11 de l'ordre du jour et s'exprimant au nom des pays de la Liste B, mais aussi de ceux des Listes A et C, demande que soit donnée l'assurance que la décision prise par le Conseil des gouverneurs au sujet du budget administratif, qui comprend le budget ordinaire et le budget d'investissement du FIDA pour 2013, tiendra pleinement compte des débats sur la question de l'appui à la gouvernance et, précisément, de la parité des langues, ainsi que de la déclaration finale du Président du FIDA.
238. Remerciant le Président du FIDA de bien vouloir prendre en considération les préoccupations des États membres à propos du principe de la parité des langues, et à la suite de la décision susmentionnée du Conseil des gouverneurs à cet égard, elle lui demande d'apporter des précisions sur les dispositions qui seront prises au sujet de la mesure approuvée à la cent septième session du Conseil d'administration, tenue en décembre 2012. À l'alinéa 20 b) du document présentant les décisions et les délibérations de ladite session (EB 2012/107/INF.12), il est indiqué que, en vue d'atteindre les objectifs fixés pour FIDA9 concernant la portion du groupe 4 qui a trait au Bureau du Secrétaire, le Conseil a approuvé la mesure ci-après: "interrompre, à titre expérimental, la traduction des documents d'information et des annexes, étant entendu que les représentants devront être préalablement informés des documents concernés par cette mesure."
239. **M. NWANZE** (Président du FIDA) remercie le Gouverneur de la République bolivarienne du Venezuela de préciser que la mesure proposée ne concerne que les documents d'information et leurs annexes établis par la direction, et non pas les

documents de base transmis au Conseil d'administration. Hier, après les débats sur le point 11 de l'ordre du jour, il a en effet pris acte des inquiétudes du Conseil au sujet du principe du multilinguisme qui, lui semblait-il, avaient été suscitées par une mesure approuvée par le Conseil d'administration, à savoir interrompre la traduction des documents d'information et de leurs annexes présentés au Conseil. Il s'est déclaré résolu à chercher des solutions afin d'assurer à cet égard des conditions de participation sur un pied d'égalité à tous les États membres et aux organes directeurs du Fonds.

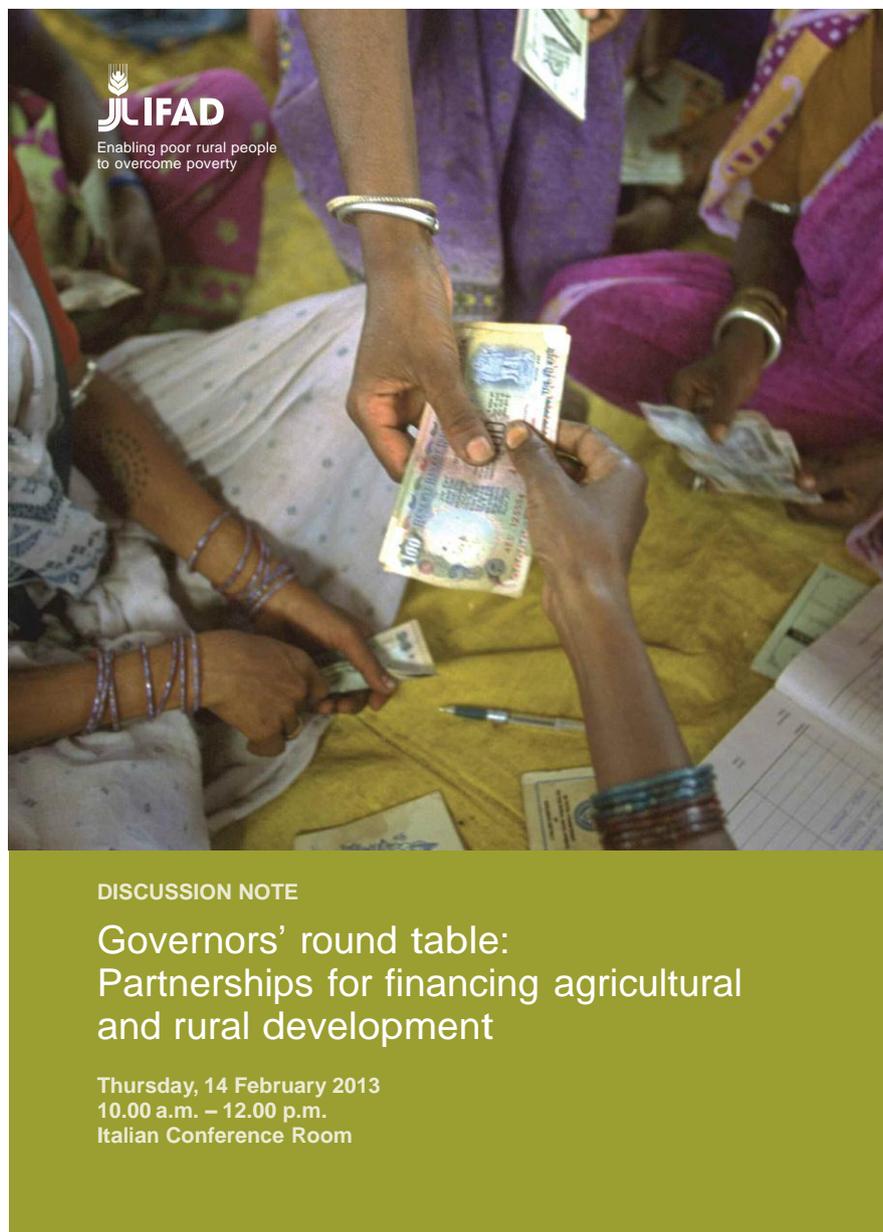
240. Il appelle l'attention sur le paragraphe qui suit celui cité ci-dessus, à savoir le paragraphe 21 du document EB 2012/107/INF.12 (figurant également, en tant que paragraphe 41, dans le document EB/107 "Procès-verbal provisoire"), où il est indiqué qu'à la session de décembre 2013 la direction présentera au Conseil d'administration un examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures adoptées jusqu'alors afin que le Conseil puisse, si nécessaire, adopter d'autres mesures. Il croit comprendre que cette proposition visant à interrompre pendant un an, à titre expérimental, la traduction des documents d'information et de leurs annexes est jugée inacceptable et que les représentants souhaitent savoir quelle autre solution le Secrétariat a l'intention de proposer. Il répète qu'il est résolu à chercher des solutions afin d'assurer, eu égard au multilinguisme, des conditions de participation sur un pied d'égalité à tous les États membres et aux organes directeurs du Fonds, et il se porte garant que tous les documents présentés au Conseil d'administration seront disponibles dans les quatre langues; ceux qui ne sont pas présentés au Conseil d'administration ne seront pas traduits.
241. **Mme URBANEJA DURÁN** (République bolivarienne du Venezuela) remercie le Président pour sa réponse, mais elle souhaite obtenir plus de précisions sur les autres solutions proposées, qui seront présentées au Conseil d'administration.
242. **M. NWANZE** (Président du FIDA) lui assure qu'à compter d'avril 2013 tous les documents, y compris les annexes et les documents d'information, soumis aux sessions du Conseil d'administration seront disponibles dans les quatre langues, lorsqu'ils sont présentés en tant que documents du Conseil. Il n'existe aucune autre proposition et il ne réduira pas davantage le budget, qui est déjà à croissance nominale zéro.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

243. **M. NWANZE** (Président du FIDA) prononce un discours de clôture, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
244. **Le PRÉSIDENT DU CONSEIL** passe en revue les éléments marquants de cette session du Conseil des gouverneurs. Après la cérémonie d'inauguration, pendant laquelle des personnalités éminentes ont adressé leurs messages et prononcé leurs déclarations, le Conseil a reconduit M. Nwanze dans ses fonctions pour un deuxième mandat, ce qui témoigne de la confiance des membres dans sa clairvoyance et sa conduite éclairée. Le débat sur le financement est une initiative nouvelle et enrichissante qui mérite d'être répétée. Des décisions ont été prises au sujet des rapports; le Conseil a été informé des progrès notables accomplis dans le cadre de la neuvième reconstitution; et le Fonds a accueilli trois nouveaux Membres. Il conclut en exprimant son admiration pour le Président et les membres du personnel du FIDA, notamment ceux qui travaillent avec les gouvernements sur le terrain.
245. Il déclare la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs close.
246. **La séance est levée à 14 h 10.**

Chapitre 3

B. Table ronde de haut niveau des gouverneurs: partenariats et financement de l'agriculture et du développement rural



247. Contexte général

La table ronde de haut niveau des gouverneurs a été instaurée par le Président Nwanze en réponse aux souhaits exprimés par les gouverneurs du FIDA de pouvoir échanger idées et expériences lors de la session annuelle du Conseil des gouverneurs. Elle a été conçue comme une tribune où les gouverneurs peuvent élaborer des stratégies s'agissant de problèmes majeurs pour les petits agriculteurs et les populations rurales pauvres. Les idées ainsi formulées permettent de définir les stratégies et programmes du FIDA en mettant à profit l'apport et les

expériences des gouverneurs du Fonds. Au total, 90 États membres ont pris part à cet événement: 17 délégués de la liste A (74%), 6 de la liste B (50%) et 67 de la liste C (49%), y compris 7 gouverneurs.

248. **Invités et débats**

Animateur: Ambassadeur Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo, Représentant permanent des États-Unis du Mexique au FIDA et Vice-président du Conseil des gouverneurs du FIDA

Orateurs:

Président Kanayo Nwanze

Carlos Seré, Vice-président adjoint, Département de la stratégie et de la gestion des savoirs, FIDA

Une courte vidéo illustrant le partenariat établi par le FIDA avec Mars Incorporated en Indonésie a été suivie d'un débat de 80 minutes entre les participants.

249. Les principales questions abordées ont été les suivantes:

- Le Président Nwanze a mis l'accent sur la nécessité de privilégier la reproduction à plus grande échelle des succès obtenus par le FIDA à ce jour, et de faire en sorte que les petits agriculteurs soient au centre des nouvelles stratégies d'investissement en faveur de l'agriculture et du développement rural. Les partenariats sont essentiels si l'on veut obtenir des résultats productifs, sans exclusive, rentables et durables. Carlos Seré a ensuite souligné la nécessité d'établir une collaboration tripartite entre les agriculteurs, le secteur privé et le secteur public, chacun d'eux jouant un rôle distinct mais complémentaire. L'enjeu consiste à aller de l'avant sur la voie du renforcement de la confiance entre les partenaires. La rapide hausse de la demande de produits alimentaires ouvre aux petits agriculteurs de nouvelles perspectives, et les partenariats sont indispensables pour pouvoir transformer cette possibilité en croissance sans exclusive.
- Plusieurs délégués ont fait observer que des fonds étaient disponibles dans leurs pays respectifs, par l'intermédiaire des banques centrales et commerciales, et que le FIDA pourrait les aider à mettre en place des instruments en mesure de débloquer ces financements en faveur du secteur de l'agriculture. Tout le monde était d'accord sur la nécessité de réorienter la culture institutionnelle du secteur financier dans une optique de promotion de l'agriculture. Les délégués ont échangé plusieurs exemples de mobilisation de ressources en faveur de l'agriculture, sous la forme de fonds de contrepartie et/ou de systèmes de garantie.
- Les participants ont par ailleurs mis l'accent sur la responsabilité et le rôle essentiel du secteur public dans le cadre des partenariats établis aux fins du financement de l'agriculture, tant en termes de mise en place d'un environnement porteur que de promotion d'interventions spécifiques comme l'irrigation, le micro-crédit et autres services. À cet égard, le FIDA, grâce à sa neutralité et à son savoir-faire s'agissant de favoriser les partenariats, pourrait apporter une contribution extrêmement constructive.
- Il a été décidé qu'il était essentiel d'accroître les investissements dans le domaine de l'agriculture, en particulier de l'agriculture paysanne, et qu'il était nécessaire de contrôler de près la qualité et l'impact de ces mêmes investissements. Ces derniers, sous réserve qu'ils traitent de questions telles que la viabilité environnementale, l'impact social et culturel et la nutrition, seraient en mesure de générer un vaste éventail d'avantages de développement. Il est de plus nécessaire de respecter les droits des populations pauvres et des petits agriculteurs s'agissant d'accès à la terre, à l'eau et aux ressources naturelles.

- Plusieurs membres ont souligné l'appui qu'ils fournissent aux partenaires du secteur privé, notamment pour l'instauration de nouvelles technologies et de meilleures pratiques visant l'accroissement de la productivité agricole. Priorité a été reconnue aux travaux du Comité de la sécurité alimentaire ainsi qu'au processus consultatif favorisant et garantissant l'appropriation, par le plus grand nombre, des principes de base pour des investissements agricoles responsables.
 - Parmi les autres principaux points abordés: l'impact significatif du changement climatique sur les petits agriculteurs et la migration de la campagne vers les villes; l'importance de l'éducation dans la gestion des changements générationnels ayant une incidence sur l'agriculture paysanne; la nécessité de prendre en considération la pêche lors de l'élaboration de stratégies concernant les partenariats pour le financement du développement rural; les moyens les plus efficaces de forger des partenariats avec d'autres IFI; et la nécessité d'accorder aux petits agriculteurs une place centrale dans toute stratégie de partenariat.
250. Forts des commentaires recueillis auprès de plus de 70 participants, les gouverneurs et les chefs de délégation se sont dits favorables à l'organisation d'autres tables rondes à l'avenir.

Chapitre 3

C. Autres déclarations générales

Déclaration du Représentant du Burkina Faso

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la délégation du Burkina Faso, d'adresser à vous-même, Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs, et aux membres du Bureau, nos sincères félicitations pour votre élection à cette grande responsabilité qu'est la direction des travaux de la trente-sixième session du Conseil des Gouverneurs du FIDA.

Recevez ici, au nom de ma délégation, nos meilleurs vœux pour cette année 2013. Qu'elle soit pour vous-même, les membres du Bureau et toute la grande famille du FIDA, une année de paix, de santé et de succès.

Je voudrais ensuite témoigner à Monsieur Kanayo F. Nwanze, cinquième Président du FIDA depuis le 1^{er} avril 2009, notre entière satisfaction pour les actions qu'il a menées durant son mandat en faveur de la lutte contre la pauvreté endémique et l'insécurité alimentaire dans un monde en proie à une conjoncture politique, économique et sociale difficile.

Monsieur Nwanze a toujours œuvré à travers le monde afin que l'agriculture figure en bonne place sur l'agenda international pour le développement, et plus particulièrement pour mon pays, le Burkina Faso, pour l'établissement d'un partenariat fructueux et la promotion d'une agriculture prospère et rentable pour les petits producteurs.

Cette trente-sixième session coïncide avec la fin du premier mandat de Monsieur Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA, qui fait l'unanimité des membres du Fonds autour de ses qualités morales et intellectuelles avérées et de sa vision réaliste et pragmatique des problèmes de développement agricole.

Ma délégation saisit cette occasion pour lui rendre hommage, et rendre aussi hommage au FIDA, à toutes les institutions et à tous les organismes, en un mot, à tous ceux qui œuvrent en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et de la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

Au vu du dernier rapport relatif à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, nous tenons à saluer la forte mobilisation des pays membres qui, malgré la morosité de l'économie mondiale, a permis au FIDA d'obtenir des résultats appréciables au 31 décembre 2012, preuve de l'intérêt qu'ils portent aux activités du FIDA en faveur de la lutte contre la faim.

Nous osons croire que tous les pays membres et les donateurs du FIDA, grâce au versement ponctuel de leurs contributions au titre de la neuvième reconstitution, déploieront encore plus d'efforts et de sacrifices afin de renforcer la capacité d'action du Fonds.

Le Gouvernement du Burkina Faso confirme le niveau annoncé de sa contribution au titre de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, contribution qui dépasse de 25% celle de la huitième reconstitution. L'instrument de contribution est déposé depuis le 8 octobre 2012 et les modalités pratiques de versement ont été définies.

Monsieur le Président,

La période 2010-2012 a été pour le Burkina Faso, avec l'appui du FIDA, un temps de consolidation des acquis dans une optique de renforcement des gains d'efficacité, avec pour finalité la réalisation des objectifs de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable du Burkina Faso 2011-2015 (SCADD) et du Programme national

du secteur rural (2011-2015), qui sont les cadres fédérateurs de tous les projets et programmes de développement engagés avec les partenaires techniques et financiers.

Aussi, le FIDA concentrera-t-il ses efforts sur l'harmonisation, l'innovation, le renforcement des partenariats et la concertation sur les politiques. Le Fonds mettra à profit son expérience de terrain afin de renforcer l'efficacité et l'impact de ses opérations dans une optique de collaboration et de responsabilisation réciproques. Le secteur privé sera lui aussi mis à contribution pour la fourniture de biens et de services aux populations rurales.

La recherche de perspectives nouvelles en termes de modalités de financement de l'agriculture et du développement rural ainsi que d'enseignements à tirer de l'aide au développement traditionnelle pour une agriculture attrayante et rentable pour les ruraux, exige du FIDA et des partenaires techniques et financiers, des initiatives pour instituer des types de collaboration fructueuse avec tous les acteurs, y compris les populations rurales, sur le plan du partage des savoirs et de la mobilisation de ressources financières. Par conséquent, notre délégation souscrit entièrement au thème central de cette trente-sixième session du Conseil des gouverneurs: La force des partenariats: nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable.

Monsieur le Président,

Au moins 70% des personnes très pauvres de la planète vivent en zone rurale et 2 milliards de personnes vivent avec moins de 2 dollars par jour. Ainsi, la situation alimentaire et la pauvreté constituent un frein aux actions de développement de nos pays, en Afrique subsaharienne en général et au Burkina Faso en particulier. Ces statistiques nous appellent tous à une solidarité internationale forte afin de soulager la souffrance de toutes ces populations qui, à travers le monde, sont confrontées aux effets néfastes du changement climatique.

Ainsi, au Burkina Faso, ces dix dernières années ont été caractérisées par une alternance de campagnes agricoles légèrement excédentaires et de campagnes agricoles souvent déficitaires du fait de la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. Le 7 février 2013, le Conseil des Ministres a adopté le rapport relatif aux résultats définitifs de la campagne agropastorale 2012-2013.

Pour cette campagne, la production céréalière (sorgho, mil, maïs, riz, etc.) est évaluée à 4 898 544 tonnes, soit une hausse de 33,6% par rapport à la campagne précédente et de 26,9% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

La production des autres cultures vivrières (légumineuses, tubercules, etc.) est quant à elle estimée à 869 806 tonnes, soit une hausse de 19,2% par rapport à la précédente et de 29,9% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

Quant à la production des cultures de rentes, elle s'élève à 1 043 164 tonnes, soit une hausse de 28,1% par rapport à la campagne précédente et de 16,5% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

L'excédent de production de cette campagne 2012-2013 est dû en grande partie à la pluviométrie exceptionnelle enregistrée et à sa bonne répartition spatio-temporelle.

Des mesures sont prises par les autorités pour une bonne gestion des excédents céréaliers, à savoir:

- collecte et stockage des excédents dans les magasins des groupements villageois et/ou des coopératives;
- achat des excédents et stockage par la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS);
- formation des Organisations paysannes dans le cadre de la gestion des stocks.

Toutes ces initiatives requièrent le concours de l'État et des partenaires de développement pour une mise en commun des moyens financiers et des connaissances.

Pour conclure, permettez-moi de transmettre la gratitude des plus hautes autorités de mon pays au Fonds pour ses interventions, si salutaires pour la population burkinabé en général et la population rurale en particulier.

Dans la même veine, nous réitérons notre reconnaissance à notre institution commune – le FIDA – et nos félicitations à Monsieur Kanayo F. Nwanze pour les bons résultats obtenus par le Fonds, sous son impulsion, durant son premier mandat.

Déclaration de la Représentante du Burundi

Au nom du Gouvernement de la République du Burundi, je voudrais tout d'abord féliciter Monsieur Kanayo F. Nwanze pour sa réélection à la tête du Fonds International de développement agricole (FIDA).

Permettez-moi, Monsieur le Président, de saisir cette occasion pour vous féliciter de votre leadership et de la qualité de gestion de cette prestigieuse institution dont vous avez la charge. Je vous remercie particulièrement de tout l'appui que vous n'avez pas cessé d'accorder au Burundi au cours de votre premier mandat, pendant lequel mon pays a vu les investissements pour la lutte contre la pauvreté rurale, grâce à l'appui indéfectible du FIDA, atteindre un niveau jamais atteint auparavant.

C'est aussi un réel plaisir pour le Burundi de participer à cette trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA dont le thème central est: "La force des partenariats: nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable".

Le partenariat est un excellent thème pour cette session de notre Conseil, car un partenariat de qualité entre les gouvernements, les organisations rurales à la base, les paysans et les donateurs, est essentiel pour contribuer à libérer les ruraux pauvres de la pauvreté.

Pour ceux qui ne connaissent pas le Burundi, notre économie repose essentiellement sur une agriculture de subsistance, caractérisée par une très forte population rurale (plus de 95% de la population totale), un émiettement des exploitations (moyenne inférieure à 0,5 ha) et une très faible productivité. La précarité de cette situation vient d'être aggravée par l'incendie qui est survenu au marché central de Bujumbura, premier grenier agro-alimentaire du pays, et a causé d'énormes dégâts dans un pays qui commençait à se relever après plus d'une quinzaine d'années de guerre civile. Nous profitons de cette ultime occasion pour solliciter le soutien de la communauté internationale en général, et du FIDA en particulier.

À l'instar d'autres pays membres du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Burundi a pris l'engagement: i) de créer un environnement favorable à une meilleure compétitivité du secteur agricole et rural; ii) d'atteindre l'objectif de croissance de 6% dans le secteur agricole et de mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser les investissements correspondants; iii) d'allouer des ressources à hauteur de 10% du budget national au secteur agricole, conformément aux engagements pris lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Maputo, en 2004; et iv) de créer un cadre de référence coordonné pour le financement bilatéral et multilatéral du secteur agricole. Je tiens ici à remercier le FIDA pour l'appui qu'il a donné au Burundi dans la cadre de la formulation du Programme national d'investissement agricole, étape essentielle pour la concrétisation des objectifs du Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté de deuxième génération.

Monsieur le Président du FIDA, je voudrais vous remercier, au nom de mon gouvernement et du peuple burundais, pour votre appui au secteur agricole de mon pays.

Des études d'impact réalisées pendant l'année 2012 dans le cadre de l'examen à mi-parcours du programme d'options stratégiques du FIDA pour le Burundi ont montré que les projets financés par le FIDA contribuent à réduire dans une grande mesure l'incidence de la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des groupes cibles dans les provinces d'intervention.

Monsieur le Président du FIDA, lors de votre visite au Burundi au mois de mars 2012, vous avez réitéré l'engagement du FIDA à appuyer le Burundi dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté de deuxième génération et du Programme national d'investissement agricole. Nous vous en remercions beaucoup.

La force des partenariats permettra de nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable. Il en a fait la pierre angulaire de son Programme national d'investissement agricole en renforçant le partenariat public/privé dans le développement de son agriculture en vue d'assurer à tous les Burundais la sécurité alimentaire et la bonne nutrition, en quantité et en qualité.

Conformément à la stratégie de lutte contre la pauvreté, la concertation entre l'État et les acteurs privés est un axe fort du Programme national d'investissement agricole pour à la fois assurer une implication effective du secteur privé dans la mise en œuvre du programme et son suivi-évaluation et pour augmenter la contributions des opérateurs privés au financement du secteur, notamment au travers des partenariats public/privé.

Je m'en voudrais de terminer mon allocution sans réitérer encore une fois mes vifs remerciements au FIDA et à son Président pour leur soutien inlassable au développement du secteur agricole et à l'éradication de la faim dans le monde, et en particulier dans les pays en voie de développement comme le mien.

Je tiens ici aussi à remercier tous ceux qui ont appuyé le Burundi, notamment le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID), l'Union européenne (UE), la Belgique, la FAO, l'UNICEF et le PAM dans le cadre de leur partenariat avec le FIDA, pour aider mon pays à mettre en œuvre des actions ciblées en faveur du monde rural burundais, dans le cadre de la stratégie de croissance et de lutte contre la pauvreté et du Programme national d'investissement agricole.

Je souhaite plein succès aux travaux de cette trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Déclaration du Représentant du Gabon

Permettez-moi, au nom du Gouvernement gabonais et au mien propre, de joindre ma voix à celle des éminents orateurs qui m'ont précédé pour vous adresser mes salutations à l'occasion de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs de notre institution.

Qu'il me soit permis d'exprimer notre gratitude et nos sincères remerciements à leurs Excellences Messieurs les Chefs d'État pour avoir honoré nos assises de leur présence et pour leurs messages plein d'encouragement et de leçons bien utiles.

Puis-je également saisir cette occasion pour adresser un très sincère et vibrant hommage au Président Kanayo F. Nwanze qui, tout au long de ce premier mandat passé à la tête du Fonds, a su répondre aux espoirs qui étaient ceux des États membres. Tous nos vœux l'accompagnent pour cette nouvelle année 2013.

À l'instar des autres pays, le Gabon, importateur net de denrées alimentaires, fait face aux conséquences engendrées par la crise alimentaire et financière, qui se manifestent surtout par l'augmentation des prix des intrants agricoles, l'augmentation du prix des denrées alimentaires et la baisse du niveau d'investissement dans le secteur agricole. Cette déplorable situation a eu pour effet majeur d'accroître la vulnérabilité du pays vis-à-vis de l'extérieur en termes d'alimentation.

Depuis 2009, la République gabonaise s'est dotée d'un Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) à l'horizon 2025, qui confirme l'importance du secteur agricole pour le développement du pays à travers: le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire; l'inventaire, la caractérisation et l'aménagement des terres agricoles; le développement de l'agriculture périurbaine et de l'agriculture vivrière intensive; le développement des filières agroindustrielles d'exportation; et le développement de la formation professionnelle ainsi que la création d'un pôle de compétence agricole.

Ces nouvelles orientations visent à assurer la sécurité alimentaire et à améliorer la contribution de l'agriculture au PIB par une production nationale accrue, de qualité et accessible à peu de frais.

Selon les prévisions du gouvernement, la nouvelle stratégie agricole devrait déboucher sur une augmentation de la production agricole de 45% et un accroissement de la part de l'agriculture dans le PIB, de 10% contre 3,5% actuellement.

Le Gabon dispose de potentialités importantes – 14 millions d'hectares de terres fertiles, dont 5 000 disponibles immédiatement, de l'eau et un climat favorable pouvant lui permettre de développer une agriculture stable, génératrice de croissance et de développement durable. Il sait pouvoir compter sur le soutien de ses principaux partenaires, notamment le FIDA, pour l'accompagner dans la mise en œuvre de sa politique.

En effet, la coopération entre le FIDA et le Gabon a repris depuis l'année 2002 et se matérialise aujourd'hui par la mise en œuvre du Projet de développement agricole et rural (PDAR), dont l'accord de financement a été signé en octobre 2007. Ce projet sera exécuté jusqu'en 2014 dans la province du Woleu-Ntem. Nous espérons pouvoir en engager un autre très rapidement qui s'étendra sur l'ensemble du territoire national en fonction des financements additionnels disponibles.

Le Gouvernement gabonais a introduit en mai 2012 auprès du FIDA une demande de fonds additionnels au PDAR pour le financement de centres de groupage dans les zones à forte production et de pistes secondaires pour l'évacuation de la production vers les grands axes routiers.

Le financement additionnel aura pour objectif de renforcer les capacités de commercialisation des groupes cibles à travers la réalisation d'infrastructures communautaires.

Le Gabon a manifesté cette volonté d'affermissement de coopération avec le FIDA en lançant un programme d'apurement de ses arriérés. Ceux relatifs aux prêts d'appui au paysannat gabonais et aux contributions de la deuxième reconstitution ont été apurés entre 2005 et 2008. Pour les arriérés des troisième et quatrième reconstitutions, dont le montant s'élève à 2 500 000 USD, le dossier est actuellement auprès de la Direction générale de la comptabilité publique et du Trésor gabonais pour une programmation de règlement. Le Gouvernement s'engage à poursuivre cet effort jusqu'à l'apurement total des arriérés.

Par ailleurs, conscient de ses responsabilités au niveau international et tenant, de ce fait, à pérenniser de manière solidaire l'œuvre du FIDA, l'État gabonais a décidé d'inscrire dans sa loi de finance, à partir de l'exercice 2009, un montant de 50 millions de francs CFA chaque année pour éviter à l'avenir l'accumulation d'arriérés. Ce qui donnera, in fine, une contribution sur trois ans de 150 millions de francs CFA.

Nous annonçons donc un montant de 150 millions de francs CFA au titre de la huitième reconstitution des ressources du FIDA.

Enfin, à l'instar de tous les autres pays, le Gabon attend du FIDA qu'il continue à jouer pleinement son rôle en accompagnant les États dans leurs programmes d'assistance aux petits producteurs confrontés aux nombreux défis qui se présentent à eux, dont les principaux sont l'accès aux marchés, la fluctuation des prix, les innovations technologiques et le changement climatique.

Déclaration du Représentant de l'Iran

C'est un honneur pour moi que de participer, au nom du Gouvernement de la République islamique d'Iran, à la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Madame la Présidente du Conseil, d'avoir accepté la charge de présider la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer mes sincères félicitations à M. Kanayo Nwanze pour sa nomination à la présidence du FIDA pour un second mandat. Je lui souhaite un plein succès à la tête du FIDA, institution qui a pour mission spécifique de réduire la pauvreté rurale et la faim dans le monde vers lequel nous nous dirigeons, caractérisé par des défis multiples.

Alors que se tient la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, l'extrême pauvreté demeure une réalité quotidienne pour plus de 850 millions de personnes à travers le monde. En prenant pour base le seuil de "un dollar par jour", on compte 1,2 milliard de pauvres dans les pays en développement et les pays à faible revenu.

Les problèmes tels que le changement climatique, la pénurie d'eau et la dégradation des terres aggravent encore cette tendance, en particulier pour les pays en développement et les pays à faible revenu.

En effet, les projections disponibles laissent présager la probabilité d'un échec quant à la réalisation des engagements pris par la communauté internationale de réduire de moitié la faim et la pauvreté d'ici à 2015, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous pensons qu'il est plus que jamais urgent de parvenir à une réduction rapide de la pauvreté rurale. Un effort intégré et continu, ainsi que la mobilisation de ressources, d'énergies et de mesures techniques, sont nécessaires pour vaincre la faim et la pauvreté partout dans le monde.

Il est évident que le secteur agricole joue un rôle capital dans l'économie des pays en développement, et qu'il constitue la source principale de l'alimentation, du revenu et de l'emploi de leurs populations rurales. Des améliorations dans tous les aspects de l'agriculture sont fondamentales pour parvenir à la sécurité alimentaire, à l'atténuation de la pauvreté et à un développement globalement durable. Tous les efforts devraient être déployés, dans ce contexte, pour donner aux populations pauvres les moyens de se libérer de la pauvreté, en mettant particulièrement l'accent sur les plus vulnérables, comme les femmes pauvres des zones rurales et les peuples autochtones.

Le résultat atteint par le FIDA au cours des dernières décennies, bien qu'apprécié, doit être poursuivi pour aider les populations rurales à sortir de la pauvreté et de la faim. Le FIDA devrait tirer davantage parti des enseignements acquis au cours de plus de 30 années dans les domaines de l'agriculture familiale et de la réduction de la pauvreté. Il est essentiel, pour mener à bien notre tâche, de réduire les effectifs de la structure administrative, d'accroître l'efficacité des opérations en exploitant les instruments applicables, et de coopérer très étroitement avec les agences ayant leur siège à Rome ainsi qu'avec d'autres institutions pertinentes, en particulier sur le terrain. Il convient d'encourager davantage la coopération Sud-Sud.

L'agriculture familiale, cela a déjà été souligné, constitue l'un des moyens de faire face à la pauvreté. La République islamique d'Iran a accompli, au cours des trois dernières décennies, de grands pas pour réformer la structure des secteurs agricole et rural, et pour promouvoir une production alimentaire durable. Les résultats de ces efforts sont visibles dans différents indicateurs de croissance du secteur, de la sécurité alimentaire et de l'autosuffisance.

La production du secteur de l'agriculture, qui était de 25,6 millions de tonnes à peine en 1977, a dépassé les 100 millions de tonnes en 2007, malgré plusieurs sécheresses successives qui ont affecté l'agriculture et la vie rurale en Iran. La production animale a aussi augmenté de 4,2% par an, et dépassait en 2007 les 10,7 millions de tonnes.

La République islamique d'Iran a également introduit, dans le secteur de la foresterie, des moyens d'action et des instruments économiques nouveaux visant à renforcer la participation publique dans les domaines de la planification, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des programmes de foresterie en mettant l'accent sur le rôle du secteur privé, des ONG et des communautés locales.

Je tiens à souligner le vif désir et la volonté de mon pays de soutenir le FIDA et de coopérer et collaborer avec lui afin de l'aider à jouer son rôle dans l'atténuation de la pauvreté et de la faim dans le monde. Nous sommes aussi heureux de partager avec tous les pays membres du FIDA nos expériences réussies dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural.

Déclaration du Représentant de l'Italie

C'est pour moi un honneur et un plaisir de participer à cette importante manifestation annuelle. Je me réjouis aussi de constater que le FIDA fait l'objet d'une attention croissante, comme en témoignent les adhésions récentes de nouveaux membres et l'intérêt manifesté par divers pays désireux de rejoindre l'institution.

Aujourd'hui, nous avons l'occasion de dresser le bilan des activités du Fonds. D'une part, la période de la huitième reconstitution (FIDA8) vient de s'achever et, d'autre part, le mandat de quatre du Président Kanayo Nwanze est arrivé à son terme. Nous estimons que le bilan est extrêmement positif.

Les trois années couvertes par FIDA8 (2010-2012) ont coïncidé avec une période marquée par de graves famines et par la flambée et la volatilité des prix des denrées alimentaires, qui ont aggravé les conséquences de la crise économique mondiale dans les pays en développement. Les conditions de vie des groupes vulnérables touchés par la malnutrition demeurent critiques.

Pour faire face au problème croissant de l'insécurité alimentaire, le FIDA a élargi son programme de prêts et de dons et a mobilisé des cofinancements supplémentaires, ce qui lui a permis de contribuer de manière déterminante à l'intervention de la communauté internationale. Par ailleurs, le FIDA a engagé un processus de réforme interne afin que ses ressources soient utilisées de manière plus efficace et efficiente.

La contribution de l'Italie aux reconstitutions des ressources du FIDA - qui a enregistré une augmentation tant pour FIDA8 que pour FIDA9 - témoigne de la confiance que mon pays accorde aux activités du Fonds et à la direction du Président Nwanze.

Le FIDA a démontré qu'il était capable de s'adapter dans un monde en mutation et face à des marchés agricoles en rapide évolution. Il est d'ailleurs fondamental qu'il continue sur cette lancée pour pouvoir atteindre l'objectif ambitieux des trois prochaines années, à savoir aider 80 millions de personnes à se libérer de la pauvreté.

Malgré quelques signes de reprise économique, le climat international reste difficile et incertain et nombreux sont les pays dans lesquels le FIDA intervient qui souffrent d'une instabilité politique croissante.

Il est donc nécessaire d'adopter une approche novatrice et flexible qui puisse s'adapter à des conditions locales et régionales souvent sujettes à des retournements inattendus. Il faut davantage se préoccuper de la pérennité des projets, ce qui est plus difficile à garantir dans des environnements fragiles et instables.

L'augmentation des cofinancements fournis par les gouvernements locaux est certainement un gage important de la pérennité des avantages sociaux, économiques, institutionnels et environnementaux générés par les projets et programmes du FIDA.

La pérennité est indissociable du partenariat et de la coopération entre les petits exploitants agricoles, le secteur public, le secteur privé et la société civile. Le succès dépend de la participation de toutes les parties prenantes et des synergies qu'elles sont capables de créer.

Il est de la responsabilité des gouvernements d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de développement rural adaptées, susceptibles de promouvoir l'agriculture paysanne et de soutenir les groupes les plus vulnérables, notamment par le biais d'initiatives en faveur des associations et des coopératives agricoles locales.

Cependant, le secteur privé peut et doit jouer un rôle plus actif. Les partenariats avec le secteur privé sont essentiels si l'on veut améliorer l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés, au crédit, à l'innovation et au savoir-faire technique et commercial.

Les partenariats avec le secteur privé constituent aussi le moyen de garantir la reprise et la reproduction à plus grande échelle des programmes couronnés de succès et, partant, de toucher un nombre croissant de petits producteurs et de lancer un cycle vertueux de croissance et de développement économique sans exclusive.

Les partenariats ont toujours été au centre des activités du FIDA. Cependant, la complexité et la diversité croissantes des problèmes exigent l'adoption d'une nouvelle approche, suffisamment sélective pour que les interventions demeurent ciblées et efficaces.

Ces dernières années, les activités du FIDA ont acquis une meilleure visibilité, reflétant la pertinence de ses opérations. Il est essentiel que le FIDA continue à obtenir des résultats toujours plus ambitieux en menant une action efficiente.

À cet égard, je souhaite donner acte au Président Nwanze de l'adoption d'une politique budgétaire rigoureuse qui ne prévoit pas d'augmentation des dépenses en 2013. En réponse à ce que souhaitent l'Italie et beaucoup d'autres États membres, le FIDA doit continuer à se distinguer par son approche prudente.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure en vous félicitant de votre réélection. Nous sommes convaincus que, sous votre direction, le FIDA deviendra un partenaire toujours plus précieux pour tous les acteurs publics et privés, nationaux et internationaux, désireux de promouvoir une agriculture durable au bénéfice des communautés locales.

Déclaration du Représentant du Japon

C'est pour moi un honneur que de participer à la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Du fait de la sévère sécheresse qui a touché la région du Middle West, aux États-Unis, et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes au cours de l'année dernière, les prix du maïs et du soja ont atteint de nouveaux sommets, ce qui a mis en évidence la précarité de l'équilibre de l'offre et de la demande mondiales de produits alimentaires. La question de la sécurité alimentaire, qui a été abordée dans les réunions internationales comme le G8, le G20 et la Conférence Rio+20, est de plus en plus considérée comme un défi urgent. En outre, dans de nouvelles enceintes comme la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, lancée par le G8, l'encouragement aux investissements du secteur privé est cité parmi les éléments importants pour accélérer la promotion de la sécurité alimentaire.

Dans de telles circonstances, je crois que la communauté internationale attendra davantage du FIDA, considéré comme l'organisation ayant pour mission d'appuyer les petits exploitants agricoles en vue du développement agricole. Il est important, à ce propos, que le FIDA contribue activement aux débats sur la sécurité alimentaire mondiale et renforce sa présence au sein de la communauté internationale. Je prends acte du fait que le FIDA a développé sa présence dans les pays bénéficiaires pour être à l'écoute des populations locales, et le Japon serait disposé à appuyer ces activités dont tirent parti les petits exploitants agricoles.

Les investissements doivent être conformes aux principes pour des investissements agricoles responsables (PRAI) et aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, afin que les investissements du secteur privé conduisent véritablement à un développement agricole pour les paysans. En outre, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a entrepris un processus de consultation visant à formuler des principes pour des investissements agricoles responsables qui rencontreraient l'agrément d'un large éventail de parties prenantes. Alors que le FIDA s'engage dans le processus d'élaboration des PRAI, il faut encourager sa participation active à l'application des principes existants et au développement de nouvelles initiatives.

Par ailleurs, le Japon souhaite contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), par le renforcement de sa coopération avec le FIDA et par la mise en œuvre d'une aide efficace au développement, grâce à des partenariats multilatéraux et bilatéraux. La question de la sécurité alimentaire et de la nutrition est toujours inscrite parmi les points cruciaux du débat sur le programme de développement pour l'après-2015, et je suis convaincu que les trois institutions dont le siège est à Rome auront, dans ce contexte, un rôle encore plus important. J'espère que le FIDA participera plus activement à la création d'un nouveau cadre général efficace pour la sécurité alimentaire et nutrition au titre du programme de développement pour l'après-2015, fondé sur le principe de la sécurité humaine.

Enfin, je voudrais vous informer que le Japon accueillera cette année, du 1^{er} au 3 juin, à Yokohama, la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V). Dans le processus de la TICAD, le développement agricole et rural a été reconnu comme l'une des principales composantes des activités économiques en Afrique, et nous avons examiné des projets d'aide au développement qui puissent véritablement apporter des avantages aux paysans. Pour que la TICAD V soit un succès, je voudrais solliciter la coopération du FIDA et de mes collègues au sein du Conseil des gouverneurs.

Déclaration du Représentant de Jordanie

Avant toute chose, permettez-moi de féliciter le Président de sa réélection à la tête du Fonds international de développement agricole. Je lui souhaite de remporter de nombreux succès au service du secteur agricole et d'atteindre les objectifs ambitieux que le Fonds s'est fixés.

Je suis heureux de pouvoir exprimer aussi notre sincère gratitude et toute notre reconnaissance à l'ensemble du personnel du FIDA, qui a déployé des efforts admirables pour préparer cette réunion et qui travaille sans relâche à la mise en œuvre de projets de développement agricole et rural dans les pays bénéficiaires, afin de garantir la sécurité alimentaire et de promouvoir une agriculture durable.

Une grande partie de la population mondiale souffre de la faim et de la malnutrition. Rien n'est plus important que de nourrir tous les habitants de la planète et de répondre à leurs besoins nutritionnels élémentaires, en favorisant les partenariats entre petits exploitants agricoles. Les partenariats et les groupements agricoles contribuent à renforcer les capacités des petits agriculteurs: ils leur permettent d'accroître leur production agricole tout en abaissant considérablement les coûts y afférents, dans une optique d'amélioration de la sécurité alimentaire, indissociable de la sécurité nationale et objectif principal que nous devons tous nous efforcer d'atteindre.

Le FIDA a fourni au secteur agricole jordanien un soutien considérable, en accordant des prêts à des conditions particulièrement favorables. Le Fonds a participé à l'exécution de plusieurs projets agricoles qui ont donné des résultats tangibles moyennant la mise en valeur de ressources disponibles et de vastes surfaces de terre auparavant inexploitées, pour garantir une production alimentaire durable. À cet égard, parmi les projets les plus représentatifs figurent le Projet de mise en valeur des ressources agricoles dans la région du Yarmouk, le Projet de gestion des ressources agricoles dans les gouvernorats de Karak, Tafila et Ma'an et le Projet de diversification des revenus.

La Jordanie est déterminée à poursuivre sa collaboration avec le Fonds et à appuyer les plans et les programmes que celui-ci met en œuvre. Nous apprécions les efforts importants déployés aux fins de la réalisation du programme et des plans du Fonds l'année prochaine et soutenons son programme de travail pour 2013.

En conclusion, nous souhaitons remercier les institutions internationales qui œuvrent aux côtés du FIDA pour éliminer la pauvreté et la faim, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial. Permettez-moi également d'exprimer notre reconnaissance au Gouvernement italien pour son appui et son assistance et d'assurer à chacun d'entre vous notre gratitude et notre respect.

251.

Déclaration du Représentant de Kiribati

Kam na bane ni Mauri.

Je vous transmets les chaleureuses salutations du Président, du gouvernement et du peuple de Kiribati, que j'ai le privilège de représenter à la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes sincères félicitations à Monsieur Kanayo Nwanze pour le renouvellement de son mandat à la tête du FIDA. Votre réélection, Monsieur le Président, témoigne de l'efficacité et de l'efficacités de votre direction et montre que la famille du FIDA est convaincue que vous saurez montrer la voie d'un avenir meilleur au cours des quatre prochaines années.

Je tiens à déclarer que mon gouvernement soutient totalement le FIDA et son Conseil des gouverneurs. Permettez-moi de souligner que nous approuvons pleinement le thème choisi cette année, à savoir la création de partenariats pour réduire la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire dans les communautés rurales. Pour des petits pays vulnérables tels que Kiribati, les efforts déployés par le Conseil pour affronter des questions telles que la pauvreté et la sécurité alimentaire, sont vraiment nécessaires et stratégiques. À cet égard, mon pays se félicite de la mission exploratoire récemment conduite par le FIDA - à la fin de l'année dernière - et est prêt à poursuivre son étroite collaboration avec le Fonds pour élaborer des plans d'intervention adaptés dans les îles périphériques rurales de Kiribati.

J'aimerais souligner que ce n'est pas par hasard que mon gouvernement a très récemment porté son attention sur le renforcement de la résilience de son peuple aux effets néfastes du changement climatique et de la récession économique mondiale. Nous ressentons chaque jour, sous des formes diverses, les effets de ces phénomènes mondiaux dévastateurs qui affectent nos vies, tant sur le plan social qu'économique et environnemental. Ainsi, mon gouvernement a récemment placé la réduction de la pauvreté au rang de priorité absolue, qui sera prise en compte dans le cadre de projets agricoles spécifiques exécutés à divers niveaux dans l'ensemble du pays.

Ces dernières années, Kiribati a eu la chance de bénéficier de l'appui technique et financier du FIDA. Dans ce cadre, le Centre d'excellence pour la recherche et le développement agricoles a été créé en 2008 et le Programme d'intégration des innovations en matière de développement rural (MORDI) a été lancé en 2010. Dès 2013, Kiribati envisage de travailler de concert avec le FIDA, dès 2013 afin de faire reculer la pauvreté grâce à l'établissement de partenariats avec les donateurs, les communautés locales, le secteur privé et les ménages ruraux.

Dernier point mais non des moindres, Kiribati souhaite rendre hommage au peuple et au Gouvernement italien ainsi qu'au personnel infatigable du FIDA, pour l'accueil chaleureux réservé à moi-même et à ma délégation, ainsi que pour l'aide précieuse apportée depuis notre arrivée à Rome.

Déclaration du Représentant du Malawi

Au nom du Gouvernement du Malawi, j'ai l'honneur de féliciter Monsieur Kanayo Nwanze de sa réélection à la présidence du FIDA. Il s'agit là d'une décision bienvenue, compte tenu des progrès remarquables accomplis par le FIDA sous sa direction. La réussite des réformes entreprises, les négociations pour la neuvième reconstitution des ressources du FIDA et l'accroissement considérable des fonds décaissés à l'appui des programmes sont autant de témoignages de la qualité de sa gestion et de l'efficacité de sa direction. Le Malawi souhaite à Monsieur Nwanze beaucoup de succès pendant son second mandat.

Le thème de la présente session – "La force des partenariats : nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable" – est aussi pertinent que d'actualité pour le Malawi. Notre économie repose sur l'agriculture, dans laquelle les petits exploitants jouent un rôle central. Ils génèrent en effet 75% de notre production agricole totale et fournissent l'essentiel des denrées alimentaires produites. Le secteur de l'agriculture paysanne emploie la majorité de notre population active. Nous sommes conscients du fait que, si nous voulons accomplir des progrès substantiels dans la croissance et la transformation du secteur agricole, l'agriculture paysanne doit se transformer: au lieu d'assurer une simple subsistance, elle doit être gérée comme une entreprise. Notre souhait est de voir nos petits agriculteurs s'intégrer aux marchés locaux, régionaux et internationaux, et devenir des acteurs importants dans la chaîne de valeur agricole. Pour que cela se produise, le Gouvernement du Malawi sait bien qu'il doit construire de solides partenariats et alliances avec de nombreuses parties prenantes.

C'est précisément pour ces raisons que le gouvernement a adopté la loi sur les partenariats public-privé, qui vise à mettre en place un climat favorable aux investissements et qui renforce les droits de propriété. Les partenariats public-privé occupent d'ailleurs une place importante dans la stratégie de croissance et de développement du Malawi (MGDS 1 et 2), qui fait de l'agriculture l'un des secteurs prioritaires.

Au niveau opérationnel, afin d'assurer coordination, cohérence et synergie entre les multiples parties prenantes et partenaires, le Malawi applique une approche sectorielle de l'agriculture (ASA) conforme au Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Cette approche s'articule autour de trois axes clés et de deux grands types de services d'appui. Pour chacun axe défini, des groupes de travail technique rassemblent des membres du secteur privé, de la société civile, des organisations paysannes, du gouvernement et des partenaires de coopération, qui examinent ensemble les questions d'importance pour le secteur agricole. En outre, le gouvernement fournit, par le biais de l'ASA, un soutien financier aux ONG et aux organisations paysannes afin qu'elles mettent en œuvre une large gamme d'activités agricoles, allant de la multiplication des semences aux services de vulgarisation agricole à l'intention des petits agriculteurs.

Permettez-moi d'exprimer notre reconnaissance au FIDA pour sa solide présence au Malawi, et pour son efficacité en tant que partenaire et intermédiaire. Le Programme de production agricole durable est l'un des piliers de l'ASA. Les interventions dans le cadre de ce programme contribuent à améliorer la situation, mais il reste beaucoup à faire. Nous devons construire et renforcer les capacités de nos organisations et coopératives paysannes en matière d'administration des entreprises, de gestion financière, de gouvernance et d'information sur les marchés. Il nous faut également donner aux paysannes, aux associations féminines et aux jeunes les moyens de devenir autonomes. Nous avons besoin de partenariats inclusifs avec les institutions financières, et d'une participation plus active des entreprises privées locales, régionales et internationales. Nous accueillerons avec satisfaction des actions supplémentaires dans ces domaines, en coopération avec le FIDA et d'autres partenaires.

Déclaration du Représentant de la Somalie

C'est pour moi un grand honneur et un grand plaisir de m'exprimer au nom du Gouvernement de la République fédérale de Somalie à l'occasion de cette trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Je voudrais avant tout exprimer, de la part de mon gouvernement, mes félicitations à Monsieur Kanayo F. Nwanze pour sa réélection à la présidence du FIDA pour un deuxième mandat.

Au second semestre de 2011, la Somalie a connu l'une de ses pires crises humanitaires. Bien que la situation et la grave pénurie de denrées alimentaires soient en voie d'amélioration dans l'ensemble du pays, la crise n'est pas encore terminée. Comme la sécurité s'améliore dans une grande partie du pays, nombreuses sont les personnes déplacées et les réfugiés qui, dans les camps, veulent maintenant rentrer chez eux. Le séjour prolongé de réfugiés dans les camps s'accompagne d'un énorme coût social et nuit à la capacité du pays de reconstruire son économie, celle-ci reposant largement sur les activités agropastorales. À cet égard, notre gouvernement est prêt à redoubler d'efforts en partenariat avec la communauté internationale, et plus particulièrement avec les organisations des Nations Unies, en vue de donner à ces personnes les moyens de réintégrer leur communauté. Pour relever ce défi, il nous faudra davantage de ressources, de matériel et d'assistance technique, afin que la population déplacée puisse retrouver les moyens d'assurer sa propre subsistance.

Mais la Somalie doit aussi faire face à d'autres problèmes, relatifs à la sécurité et à l'autosuffisance alimentaires. Au cours des 20 dernières années, sous l'effet d'une combinaison de facteurs – conflits, catastrophes naturelles, manque de ressources et de perspectives –, toute une génération de jeunes Somaliens a abandonné les activités agropastorales pour migrer massivement vers les villes. Cette jeunesse est souvent contrainte par la misère à mener des activités qui nuisent à la stabilité que nous cherchons à consolider.

Nous sommes déterminés à leur redonner la maîtrise de leur vie, à leur rendre leur dignité, à eux-mêmes et à leurs familles. Des efforts supplémentaires et des mesures appropriées seront nécessaires pour améliorer les moyens de subsistance de la population rurale pauvre, par exemple en développant l'emploi en milieu rural, ce qui garantirait une certaine sécurité sociale. Ces éléments essentiels constituent ensemble les fondements de la reprise économique et du développement. L'objectif est de susciter un développement rural régulier et durable, qui offrirait à ces jeunes la possibilité de devenir les entrepreneurs agropastoraux de demain. Les investissements dans l'agriculture pourraient donc viser un développement à moyen et long terme ainsi qu'un renforcement des capacités de résistance.

C'est dans ce contexte que notre Président, Son Excellence Hassan Sheikh Mohamoud, a récemment appelé, aux côtés de Madame Hillary Clinton, Secrétaire d'État américaine, à imaginer des moyens nouveaux et innovants d'encourager la diaspora à investir dans la reconstruction de la Somalie. Les Somaliens vivant à l'étranger envoient chaque année dans notre pays plus de un milliard de dollars, soit l'équivalent de la moitié du PIB de la Somalie.

La semaine dernière, nous avons eu le plaisir d'apprendre que le premier projet qui sera mené par le FIDA dans le cadre de l'Initiative sur les investissements de la diaspora dans l'agriculture (DIA) concernera la Somalie et Djibouti. On ignore souvent que les envois de fonds des travailleurs émigrés permettent d'investir quatre fois plus dans l'agriculture que l'aide publique au développement. Nous sommes convaincus que les envois de fonds constituent un puissant outil de changement et une forme innovante de financement du développement. Le Gouvernement fédéral de la Somalie va suivre l'initiative DIA avec grand intérêt.

Je saisis cette occasion pour inviter officiellement, au nom du Gouvernement somalien, Monsieur Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA, à se rendre en Somalie dans un avenir proche afin de constater personnellement la situation socioéconomique du pays et d'évaluer les besoins de la population somalienne.

Déclaration du Représentant du Swaziland

Madame la présidente, permettez-moi de me joindre aux autres participants pour vous féliciter, vous et les membres du Bureau, pour votre élection à la présidence de nos travaux. Vous pouvez compter sur la collaboration sans réserve de ma délégation.

Au nom du Gouvernement du Royaume du Swaziland, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Président et au personnel du FIDA pour les efforts inlassables qu'ils déploient afin d'améliorer les moyens d'existence des ruraux pauvres dans les différentes parties du monde, en particulier en Afrique subsaharienne. Je tiens également à rendre hommage au Fonds pour l'assistance apportée aux petits agriculteurs pour qu'ils parviennent non seulement à gagner décemment leur vie mais aussi à produire plus et à nourrir le monde avec l'excédent. Au Swaziland, plus de 50% de la population vit en milieu rural et dépend essentiellement de l'agriculture de subsistance. Ainsi, toute forme d'assistance visant à aider les ruraux pauvres à gagner décemment leur vie et à améliorer leurs conditions d'existence nous tient particulièrement à cœur. À cet égard, nous sommes extrêmement redevables à l'organisation qu'est le FIDA.

Madame la présidente, le thème de la session – "La force des partenariats: nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable" – a été choisi à bon escient et tombe à point nommé dans la mesure où il permet de reconstituer le puzzle que constitue l'agriculture paysanne. Toutefois, pour que la force des partenariats s'exerce avec efficacité et ait un sens, il faut que ceux-ci soient correctement et équitablement établis et mis en œuvre. À mon humble avis, nos gouvernements respectifs devraient mettre en place des politiques et des stratégies susceptibles d'encourager et/ou de faciliter l'établissement de partenariats dans l'intérêt de l'agriculture paysanne, notamment dans les zones rurales où vit la majorité de la population pauvre. Je suis par ailleurs convaincu que la création d'alliances fructueuses pour le développement d'une agriculture paysanne durable contribuera à faire reculer la pauvreté en milieu rural.

Madame la présidente, je suis heureux d'informer cette honorable assemblée que le Gouvernement de Sa Majesté a depuis longtemps conscience qu'il est essentiel d'établir des partenariats susceptibles de favoriser une agriculture paysanne durable et de réunir tous les intervenants de la filière à l'occasion de forums afin qu'ils puissent aborder et définir leurs responsabilités et rôles respectifs ainsi que le partage des activités. Les entreprises publiques jouent en général un rôle de chef de file dans la création de partenariats associant différentes parties prenantes – bailleurs de fonds, prestataires d'intrants et de services, agriculteurs, commerçants et consommateurs. Je suis par ailleurs heureux de vous informer que le Gouvernement du Royaume du Swaziland, prenant acte de la considérable contribution des organisations de travailleurs à l'économie, a récemment décidé de faire d'eux des acteurs de premier plan au sein des partenariats.

Au Swaziland, le secteur sucrier offre un parfait exemple de partenariat. L'Association sucrière du Swaziland, qui rassemble les producteurs de canne à sucre (petits et gros planteurs) et les transformateurs (de grandes sociétés commerciales), est un catalyseur de partenariats, et toutes les décisions sont prises par les deux groupes. En outre, la présidence de l'Association sucrière du Swaziland est assurée à tour de rôle par des transformateurs et des planteurs, sur la base d'un roulement annuel. Même l'allocation des quotas de sucrose est effectuée de manière transparente par les planteurs et les transformateurs. Plus important encore, les transformateurs fournissent une assistance technique aux petits planteurs de canne à sucre et assurent le transport de leur production. Ainsi, les partenariats établis dans le secteur sucrier ont favorisé la transparence et fait naître la confiance entre toutes les parties prenantes, y compris les petits planteurs. Ce que nous avons appris dans ce secteur est en train d'être reproduit dans d'autres entreprises mais la tâche est parfois insurmontable, compte tenu de la diversité des contextes commerciaux.

Madame la présidente, la création de partenariats est synonyme de continuité, même après la clôture des projets dont l'objectif est de catalyser l'investissement dans une entreprise. L'entrée en lice des acheteurs des produits et leur souhait de mobiliser les agriculteurs et de les aider à se procurer des intrants orientent le partenariat dans la bonne direction. Le Gouvernement du Swaziland est persuadé que ce partenariat contribuera grandement à la stabilité de la commercialisation des produits agricoles dans le contexte de nos systèmes fonciers traditionnels.

Un autre partenariat a rassemblé de petites sociétés agricoles et de gros producteurs ayant accès à des marchés importants, donnant aux agriculteurs la possibilité de disposer de personnel plus qualifié pour travailler dans les champs et commercialiser les produits et améliorant leur accès aux marchés. Il est toutefois nécessaire de renforcer nos partenariats en y intégrant des parties prenantes à même de prendre en charge, à la clôture du projet, la totalité de l'appui fourni aux agriculteurs.

Madame la présidente, permettez-moi de déclarer que, même si nous avons à notre actif un certain nombre de réussites au sujet desquelles nous pouvons partager notre expérience, il nous reste encore beaucoup à apprendre dès lors qu'il s'agit d'établir des partenariats efficaces et durables dans le secteur agricole. Ma délégation croit fermement qu'il est urgent de se concerter sur la manière d'institutionnaliser les partenariats établis et de les faire fonctionner dans l'intérêt des petits agriculteurs, en particulier les ruraux pauvres, non seulement dans nos régions et pays respectifs mais aussi au niveau mondial.

En conclusion, je voudrais inviter nos partenaires de développement à appuyer les efforts déployés par le FIDA pour aider les pays en développement à promouvoir et améliorer l'essor d'une agriculture paysanne durable par le biais des partenariats. Permettez-moi enfin de demander au FIDA, par l'intermédiaire de son Président, de renforcer et d'élargir son engagement dans nos pays.

Déclaration du Représentant de la Turquie

La force des partenariats: nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable - L'expérience de la Turquie

L'expérience de la Turquie en matière de partenariats a commencé par le biais d'un programme visant à créer et appuyer des coopératives d'épargne et de production agricole financées par des fonds publics, afin d'aider les agriculteurs qui souhaitaient exploiter des terres publiques inutilisées. Depuis, la République turque a exécuté plusieurs programmes et mis en œuvre divers modèles en vue d'améliorer la performance des alliances favorisant l'agriculture paysanne durable.

Compte tenu des limites de temps qui nous sont imparties, permettez-moi de partager avec vous quelques-uns des principaux résultats de ces programmes, dont nous pensons qu'ils pourraient intéresser d'autres pays. Nous souhaitons aussi souligner que, si nous y sommes invités, nous sommes prêts à faire part des enseignements tirés de ces expériences et à contribuer à la conception et à l'exécution de nouveaux programmes avec le FIDA, tant dans notre pays que dans d'autres pays membres.

Les principaux enseignements tirés de notre expérience sont résumés ci-dessous:

La vulgarisation agricole devrait constituer l'élément central et primordial des actions visant la formation d'alliances en faveur de l'agriculture paysanne. Ces activités de vulgarisation ne devraient pas se limiter aux conférences données par des universitaires aux agriculteurs. Elles devraient reposer sur des méthodologies novatrices, telles que la méthodologie d'évaluation participative du développement rural et les méthodologies conduites par les exploitants agricoles eux-mêmes (par exemple, AGLink d'ACDI-VOCA qui s'appuie sur les infrastructures des technologies de l'information et des communications).

Il conviendrait avant tout de renforcer les compétences des experts des institutions agricoles publiques en matière de développement global des entreprises agroalimentaires et d'appui aux entreprises agricoles, et de leur donner une culture de la gestion des filières agroalimentaires. Ces experts devraient tous avoir à cœur l'amélioration des revenus des petits exploitants agricoles par des pratiques agricoles rentables et durables, plutôt que de ne s'intéresser qu'aux dernières données théoriques. Ils devraient aussi calculer la rentabilité de chaque initiative.

Ces programmes devraient également privilégier l'esprit d'entreprise chez les petits exploitants agricoles, notamment les jeunes et les femmes, et renforcer leur aptitude à instituer des collaborations.

Dans tous les programmes, la conception soignée et spécifique de dispositifs de finance rurale dans chaque domaine couvert devrait être un élément important. Ces dispositifs de finance rurale devraient être conçus de manière à récompenser les avantages et la collaboration des exploitants agricoles et à encourager la création de liens avec les autres parties prenantes des filières agroalimentaires.

Ce n'est pas seulement la production agricole mais toute la filière agroalimentaire qui bénéficierait de la formation d'alliances plus solides avec les petits exploitants. Les composantes et les initiatives novatrices, telles que la mise en place de dispositifs d'agriculture contractuelle avec de grosses sociétés de transformation et la création d'entreprises conjointes avec des sociétés de l'agro-industrie pour aider les agriculteurs à transformer et commercialiser leurs produits, devraient faire partie intégrante de tout programme.

Comme je l'ai déjà indiqué, voilà les principaux résultats que nous voulions partager avec vous, nos précieux partenaires. Nous insistons encore une fois sur notre souhait de travailler avec vous afin d'envisager de nouveaux moyens pour créer des alliances en faveur d'une agriculture paysanne durable.

Déclaration du représentant du Royaume-Uni

Le FIDA repose sur le partenariat: un partenariat unique entre l'Organisation de coopération et de développements économiques, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et les pays en développement, mobilisant l'engagement et les ressources de chacun. Il est donc juste que le FIDA se concentre sur la force des partenariats. Nous sommes réunis ici, en ce début de période de la neuvième reconstitution, avec notre but commun énoncé dans le mandat du FIDA: permettre aux populations rurales pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, d'accroître leurs revenus et de développer leur résilience. Dans un environnement en constante évolution, nous devons renouveler notre partenariat et forger de nouvelles alliances efficaces pour atteindre les résultats convenus et aider 80 millions de personnes à se libérer de la pauvreté.

Le Royaume-Uni est un fervent partisan du FIDA. Notre Examen de l'aide multilatérale a constaté que les performances du FIDA étaient bonnes, axées sur les résultats et sur la création d'opportunités économiques pour les petits exploitants. Nous pensons qu'induire la croissance économique est la clé d'un développement durable et encourage les investissements responsables générés par le FIDA. Afin de favoriser les partenariats – en particulier avec le secteur privé –, la gouvernance, le renforcement des institutions, la transparence et l'obligation redditionnelle sont autant d'éléments essentiels, et nous appuierons le FIDA dans son approche axée sur ces domaines.

Nous sommes heureux, dans le cadre de la neuvième reconstitution, de contribuer, avec d'autres, au Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP). Le changement climatique peut avoir un impact catastrophique sur l'agriculture, et nous nous félicitons par conséquent de l'initiative du FIDA, qui montre la voie à suivre et constitue une partie significative de la réponse apportée aux petits exploitants par la communauté internationale face au changement climatique. Nous souhaitons vivement que la question du changement climatique soit pleinement intégrée aux futurs projets et stratégies de pays du FIDA, en veillant à ce que tous les maillons de la filière soient résilients face au changement climatique et que la reproduction à plus grande échelle des succès ne se fasse pas aux dépens de l'environnement.

L'ASAP a la possibilité de fournir des résultats et de bâtir des partenariats – y compris avec le secteur privé, la recherche et la communauté du savoir – pour devenir le programme chef de file dans le domaine de la création et de la diffusion de savoirs sur l'adaptation au climat au bénéfice des petits exploitants. Des millions de petits exploitants en tireront profit – spécialement des femmes – et, pour le reproduire à plus grande échelle, nous encourageons d'autres donateurs à faire un pas en avant pour appuyer ce programme.

Nous tenons à vous féliciter, Monsieur le Président Nwanze, à l'occasion de votre nomination pour un second mandat. Les quatre prochaines années seront décisives: il faudra concrétiser les ambitieux engagements de la neuvième reconstitution, qui nous conduira jusqu'en 2015, et faire fond sur ces résultats pour préparer la dixième reconstitution et le développement au-delà des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous ne doutons nullement que vous et votre personnel serez à la hauteur des défis que le FIDA devra relever. Votre leadership sera un élément décisif pour faire en sorte que le FIDA puisse avoir le plus fort impact possible, par le biais de son approche ouverte et participative qui a fait sa réputation. Nous apprécions votre engagement en faveur de la poursuite des réformes, de la concentration sur les résultats, sur l'optimisation de l'efficacité, et sur le renforcement de la transparence et de l'obligation redditionnelle. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler en étroite liaison avec vous et votre équipe, tandis que vous maintenez le FIDA à l'avant-garde des bonnes pratiques internationales.

Déclaration du représentant des États-Unis d'Amérique

Les États-Unis félicitent M. Kanayo Nwanze de sa réélection à la présidence du FIDA. Grâce à sa direction dynamique et à son engagement sans relâche en faveur du développement rural, le FIDA est aux avant-postes pour relever deux des défis majeurs du vingt et unième siècle: la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire. À la tête du FIDA, M. Kanayo Nwanze a réuni une équipe de direction aux qualifications inégalées – signe de sa vision et de son leadership.

Alors que le monde, aujourd'hui, continue de subir une extrême volatilité des prix alimentaires, nous sommes bien conscients que l'essentiel de ce fardeau est supporté par les plus pauvres. C'est pourquoi les États-Unis ont fait de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde une priorité fondamentale du développement. Nous considérons le FIDA comme un partenaire essentiel dans cette entreprise urgente.

L'année écoulée a été cruciale pour le FIDA, qui a obtenu d'excellents résultats dans la neuvième reconstitution des ressources. Les donateurs ont en effet annoncé des contributions records, de 1,5 milliard de dollars, en dépit de contraintes budgétaires très strictes, ce qui permettra au FIDA de concrétiser sa détermination à mener de profondes réformes afin d'élargir et de renforcer son impact sur le développement.

Nous apportons notre soutien aux objectifs ambitieux fixés par le Président du FIDA et son équipe. Tout en continuant à produire des résultats significatifs dans un environnement difficile, le Fonds va également s'efforcer d'améliorer la durabilité de l'impact de ses opérations sur les communautés et sur les pays, en transposant ses projets à plus grande échelle et en approfondissant la concertation avec les États membres. Ainsi, le FIDA va pouvoir reproduire des projets qui ont été couronnés de succès, et tirer les enseignements des projets qui n'ont pas répondu aux attentes, mais aussi influencer sur les politiques décisives ayant un impact direct sur la vie des populations rurales pauvres.

Les États-Unis soutiennent également les travaux du FIDA en matière de changement climatique et d'intégration de la problématique hommes-femmes. Nous accueillons avec un intérêt particulier les actions du FIDA encourageant les paysans à adopter des pratiques agricoles et d'utilisation des sols qui soient adaptées à l'évolution du climat et qui émettent peu de carbone. Nous félicitons vivement le FIDA d'avoir reconnu la place essentielle qu'occupe la problématique hommes-femmes dans le développement rural et d'avoir fait de l'intégration de cette question une priorité de l'institution, comme en témoigne le fait que, en 2010-2011, près de 80% des projets du FIDA évalués étaient axés sur la promotion de l'égalité hommes-femmes.

Par ailleurs, nous envisageons avec intérêt de dialoguer avec le FIDA, l'année prochaine, sur les moyens d'améliorer son efficacité dans des environnements très difficiles, à savoir les États fragiles, où le Fonds est particulièrement bien placé pour jouer un rôle clé, grâce à son approche par la base.

Nous saluons le ferme engagement du Fonds en faveur de l'efficacité du développement sur le terrain. À cet égard, nous estimons que le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) est une source indispensable de savoirs, et que ses résultats contribuent directement à la performance de l'organisation. Son Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA est un document particulièrement précieux, eu égard à son intégrité méthodologique, à sa profondeur d'analyse et aux éclairages qu'il apporte.

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, le FIDA continue d'accomplir des progrès significatifs en introduisant davantage de flexibilité dans ses politiques du personnel et en établissant ses budgets sur la base de la performance. Nous espérons que ces réformes difficiles mais indispensables seront prises en exemple par d'autres organismes du système des Nations Unies.

Enfin, le FIDA a franchi des étapes importantes dans sa gestion financière et dans la modernisation de son approche de la gestion de portefeuille, en formulant des directives de placement claires à l'appui de la mise en œuvre de sa nouvelle politique de placement. Les États-Unis se félicitent que le FIDA adopte le nouveau modèle de pouvoir d'engagement anticipé, suivant en cela les bonnes pratiques en vigueur dans d'autres institutions financières internationales.

Nous demandons beaucoup au FIDA et celui-ci, à son tour, continue d'obtenir d'excellents résultats. Aujourd'hui, l'institution prête à un rythme sans précédent, près de 2 milliards de dollars par an, et transforme la vie des gens sur tous les continents. Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration étroite et profonde avec le FIDA, l'une des premières sources de financement pour les petits agriculteurs du monde entier.

Chapitre 4

Déclaration et allocutions spéciales



M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA



Orateurs de marque à l'occasion de la trente-sixième session
du Conseil des gouverneurs -
Son Excellence Vittorio Grilli, Ministre de l'économie et des finances
de la République italienne
Son Excellence Hui Liangyu, Vice-Premier Ministre du Conseil des affaires de l'État
de la République populaire de Chine et
M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA

**Allocution d'ouverture de Son Excellence Marie-Josée Jacobs,
Présidente du Conseil des gouverneurs du FIDA à sa trente-sixième session
Rome, le 13 février 2013**



Son Excellence Marie-Josée Jacobs,
Présidente du Conseil des gouverneurs du FIDA à sa trente-sixième session

Monsieur le Président,
Excellences,
Honorables Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un plaisir, et pour mon pays un honneur, d'assumer la haute fonction de présidente du Conseil des gouverneurs pour la deuxième année consécutive et je me réjouis de prendre la parole aujourd'hui à cette tribune pour cette trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole.

Depuis notre dernier Conseil des gouverneurs, il y a un an, nous avons été pris à nouveau à témoin par les bouleversements intervenus, qu'il s'agisse de crises politiques ou écologiques, ou encore de bouleversements politiques en Afrique engendrant des instabilités sérieuses et des crises humanitaires tant dans la Corne de l'Afrique qu'au Sahel.

Dans ce contexte mondial en évolution, les populations rurales pauvres se voient confrontées à des défis permanents accentuant encore plus leurs vulnérabilités, poussant souvent hommes, femmes et enfants davantage dans la pauvreté et la misère. L'année passée, lors de ce Conseil des gouverneurs, on dénombrait un milliard de personnes souffrant de la faim dans le monde. Cette année, un rapport récent de l'ONU fait état de 870 millions, constatant ainsi une légère amélioration de la situation, si l'on peut dire cela ainsi.

Certes des avancées sont à mettre à l'actif de nos efforts de coopération pour le développement, mais le défi demeure entier si l'on tient compte de la pauvreté existante et du fait que nous sommes 80 millions de plus chaque année sur la planète. La misère qui affecte les pays en développement nous interpelle sur la nécessité d'entreprendre plus pour assurer le succès de notre lutte contre la pauvreté.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Il y a huit mois, la Conférence de Rio+20 a souligné, dans son rapport intitulé "L'avenir que nous voulons", que nous "sommes déterminés à affranchir d'urgence l'homme de la faim et de la pauvreté."

Le développement rural est un élément clé pour réaliser les Objectifs du millénaire que nous nous sommes engagés à atteindre d'ici à 2015 et pour notre vision commune de Rio+20. Il est important de voir le développement dans un contexte d'évolution et d'intégrer les défis de demain. Ainsi, en plus du défi de la pauvreté existante, il faut se rappeler que d'ici à 40 ans, on doit être en mesure d'accueillir les 9 milliards de personnes que la terre comptera. Il faut s'y préparer dès maintenant à travers la voie du développement durable.

L'agriculture paysanne est le plus grand employeur au monde, fournissant un revenu et des moyens de subsistance à 40% des habitants de la planète et disposant d'un potentiel énorme qui reste sous-exploité.

La Conférence sur l'efficacité de l'aide de Busan et la Conférence de Rio+20 ont rappelé les priorités, soulignant par là-même la nécessité de nouvelles dynamiques – l'importance des partenariats dans le développement, comme l'importance de l'intégration économique. J'aimerais ici ajouter que l'aide publique au développement, même si elle ne représente qu'une part du financement du développement, garde sa valeur notamment pour son effet de levier. Je me réjouis de constater que le thème de ce trente-sixième Conseil des gouverneurs est: "La force des partenariats: nouer des alliances pour une agriculture paysanne viable".

En effet, le développement durable n'est pas et ne doit pas être vu comme un domaine réservé aux États et aux organisations internationales. Le développement devient durable si tous les acteurs de la société (et de l'économie) y contribuent.

Pour le développement de l'agriculture, chaque exploitation agricole, aussi petite soit-elle, est une petite entreprise digne d'être développée, et qui pourra se renforcer grâce à des partenariats avec les autres maillons de la chaîne économique pour faire pleinement part de l'économie.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je constate que tous les membres du FIDA ont réaffirmé leur engagement au mandat du Fonds en dépit d'un environnement économique mondial difficile et ont apporté un soutien substantiel à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA. Mandat qui, comme prévu, vise à accroître le champ des opérations et faciliter les partenariats pour assister les États.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

L'objectif du FIDA, à savoir libérer 90 millions de personnes de la pauvreté, doit être salué et il est évident que l'organisation devra relever de grands défis pour atteindre ce but. Le FIDA a montré qu'il en est bien capable et les efforts consentis par nos États membres au titre de la neuvième reconstitution constituent une reconnaissance du travail accompli et un signe de confiance pour les objectifs à atteindre. Je me permets de remercier tous les États pour leur précieux soutien.

Cette trente-sixième session du Conseil des gouverneurs est également marquée par la fin du mandat présidentiel de M. Nwanze, qu'il a rempli avec un grand mérite de 2009 à 2013. On procédera ce matin à l'élection d'un président pour la période 2013-2017.

Cette tribune me donne l'occasion de saluer le travail réalisé par le Président du FIDA, M. Nwanze, et son équipe. Je suis certaine que cet avis est partagé par les membres du Conseil des gouverneurs et je vous prie de vous joindre à moi pour applaudir le Président.

Je vous remercie pour votre attention.

Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA pour l'archevêque Mamberti, du Saint-Siège

J'ai l'honneur et le privilège d'accueillir à la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA Monseigneur Dominique Mamberti, Secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États, qui est parmi nous ce matin pour délivrer un message de Sa Sainteté le pape Benoît XVI.

Le message du Pape est d'autant plus bienvenu à la lumière de son annonce récente. Son autorité dans le domaine de la pauvreté et de l'agriculture restera dans les mémoires.

Dans son encyclique « Caritas in Veritate », le Pape Benoît propose l'adoption d'une perspective à long terme pour éliminer les causes structurelles de l'insécurité alimentaire. Il y prône aussi une augmentation de l'investissement dans toutes les composantes de l'agriculture rurale pour faire en sorte que celle-ci soit durable et encourage l'expansion du commerce des produits agricoles, d'une manière juste et équitable.

Ces propos ont une résonance très forte dans notre institution et c'est avec un extrême intérêt que nous nous apprêtons à écouter le message de Sa Sainteté. Nous formulons aussi à l'intention du Pape et du Saint-Siège des vœux de force et de sagesse, aujourd'hui et à l'avenir.

Message de Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, prononcé en son nom par l'Archevêque Dominique Mamberti, Secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États



Archevêque Dominique Mamberti,
Secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États

Je suis heureux de vous adresser un salut cordial, Monsieur le Président, ainsi qu'aux autorités, aux représentants des États membres et aux participants de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs. Cette réunion s'ouvre le jour même où commence le Carême, période durant laquelle l'Église catholique – selon l'enseignement du Christ qui a dit: "Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (*Mt 25, 40*) - renouvelle, entre autres, l'invitation au partage des biens avec les personnes les plus nécessiteuses. Dans cette perspective, votre organisation pourra toujours compter sur le soutien et l'encouragement du Saint-Siège.

L'action du Fonds témoigne que la coopération, bien que liée à divers contextes sociaux et environnementaux ainsi qu'au respect des lois propres de la technique et de l'économie, est plus efficace si elle est dirigée par les principes éthiques constitutifs de la cohabitation humaine. Il s'agit de ces valeurs essentielles qui, de par leur caractère universel, peuvent animer toutes les activités politiques, économiques et institutionnelles, y compris les formes de collaboration multilatérale. À cet égard, je me réfère en premier lieu à la méthodologie suivie par le FIDA, qui fait passer le développement durable avant la seule assistance. Elle joint la dimension du groupe à la dimension exclusivement individuelle, jusqu'à prévoir des formes de dons et de prêts sans intérêt, choisissant souvent, comme premiers bénéficiaires, les "plus pauvres parmi les pauvres". Cette action montre qu'une logique inspirée par le principe de la gratuité et de la culture du don peut "trouver place à l'intérieur de l'activité économique normale" (*Enc. Caritas in veritate*, n. 36). En effet, l'approche suivie par le Fonds unit l'élimination de la pauvreté non seulement à la lutte contre la faim et à la garantie de la sécurité alimentaire, mais aussi à la création d'opportunités de travail et de structures institutionnelles et décisionnelles. Tout le monde sait que, quand ces facteurs manquent, la participation des travailleurs ruraux aux choix qui les concernent se réduit et, en conséquence, la conviction d'être limités dans leurs propres capacités et dans leur propre dignité s'accroît en eux.

Dans ce domaine, on peut apprécier deux orientations spécifiques mises en œuvre par l'organisation. La première est l'attention constante portée à l'Afrique où, en soutenant des projets de "crédit rural", le FIDA vise à doter les petits agriculteurs de moyens financiers modiques mais essentiels, et également à leur donner un rôle de protagonistes dans la phase de décision et de gestion. La seconde orientation est le soutien aux communautés autochtones, qui ont un soin particulier pour la conservation des biodiversités, reconnues comme des biens précieux mis par Dieu Créateur à la disposition de la famille humaine tout entière. La sauvegarde de l'identité de ces peuples doit être poursuivie, en reconnaissant leur rôle irremplaçable dans la connaissance du savoir traditionnel.

Cette recherche particulière de solidarité et de partage se retrouve aussi dans le type de financement que le FIDA assure en relation avec les besoins effectifs des pays bénéficiaires et dans l'intérêt de leur économie agricole, évitant des conditionnements et des charges insoutenables. C'est une approche qui reconnaît le secteur agricole comme une composante fondamentale de la croissance économique et du progrès social, et redonne à l'agriculture et aux gens des campagnes la place qui leur revient. À ce propos, il semble important que le choix de constituer des partenariats avec les formes d'organisations de la société civile fasse émerger l'idée de subsidiarité très utile pour identifier les nécessités des populations et les méthodes adéquates pour les satisfaire.

L'Église catholique, dans son enseignement et dans ses œuvres, a toujours soutenu la centralité du travailleur de la terre, souhaitant un caractère concret dans l'action politique et économique qui le concerne. C'est une position dont il me plaît de signaler qu'elle est en harmonie avec ce qui est mis en œuvre par le Fonds pour la promotion des agriculteurs, comme individus ou petits groupes, les rendant ainsi protagonistes du développement de leurs communautés et de leurs pays. L'attention à la personne, dans sa dimension individuelle et sociale, sera la plus efficace si elle est réalisée à travers des formes d'associations, de coopératives et de petites entreprises familiales qui soient à même de produire un revenu suffisant pour un niveau de vie décent.

Dans cet ordre d'idées, ma pensée va à la prochaine Année internationale que les Nations Unies ont décidé de consacrer à la famille rurale, en faveur d'une conception enracinée et saine du développement agricole et de la lutte contre la pauvreté, centrée sur cette cellule fondamentale de la société (cf. A/RES/66/222). Le FIDA sait, par expérience, que le cœur de l'ordre social est la famille, dont la vie est réglée - avant qu'elle ne le soit par les lois d'un État ou par des normes internationales - par des principes moraux intégrés dans le patrimoine naturel de valeurs qui sont immédiatement reconnaissables aussi dans le monde rural. Ces principes inspirent la conduite de chacun, la relation entre les conjoints et entre les générations, le sens du partage. Méconnaître ou négliger cette réalité équivaut à saper les fondements, non seulement de la famille mais de la communauté rurale tout entière, avec des conséquences dont il n'est pas difficile de prévoir la gravité.

Dans le contexte actuel, il est indispensable d'offrir aux agriculteurs une formation solide, une mise à jour constante et une assistance technique dans leurs activités ainsi qu'un appui à des initiatives associatives et coopératives capables de proposer des modèles de production efficaces. Déjà le Concile Vatican II, il y a cinquante ans, indiquait comment "bon nombre de peuples pourraient sérieusement améliorer leur niveau de vie si, instruits comme il convient, ils passaient de méthodes archaïques d'exploitation agricole à des techniques modernes et les appliquaient avec la prudence nécessaire à leur situation, tout en instaurant aussi un meilleur ordre social et en procédant à un partage plus équitable de la propriété terrienne" (Const. *Gaudium et spes*, n. 87). Nous n'aurons pas ainsi seulement une augmentation de la production - dont les bénéficiaires risquent de ne pas être perçus par les plus pauvres, comme cela arrive souvent aujourd'hui - mais un élan efficace vers des réformes agraires légitimes pour garantir la culture des terrains, quand ceux-ci ne sont pas convenablement utilisés par ceux qui en ont la propriété et qui, parfois, empêchent l'accès du paysan à la terre. En outre, l'assistance internationale pourrait aussi répondre plus utilement aux besoins des bénéficiaires effectifs, de façon à offrir des avantages garantis à ceux qui vivent dans le monde rural.

À l'heure actuelle, les ressources dont la coopération internationale a besoin de façon évidente restent très modestes et les pays les plus avancés motivent la baisse de leur apport par une disponibilité réduite. Mais, à bien voir, interrompre l'effort de solidarité au motif de la crise peut cacher une certaine fermeture aux nécessités d'autrui.

Le Saint-Siège a toujours considéré le FIDA comme une institution intergouvernementale capable d'adjoindre une solidarité efficace aux principes d'un ordre international juste. Seul l'amour, et non pas un esprit d'antagonisme, peut définir toujours mieux les méthodes à adopter pour le soutien effectif des pauvres, en réveillant en tous un vrai sens de fraternité et de générosité active. Il s'agit de reconnaître l'égale dignité conférée par Dieu Créateur à tout être humain.

C'est pourquoi je formule le souhait que le FIDA continue d'œuvrer toujours plus activement pour le développement rural et améliore la réalisation des expressions de solidarité mentionnées. De cette façon, il pourra faire preuve non seulement de connaissance technique et de capacité professionnelle mais aussi d'engagement pour contribuer à donner au monde une dimension plus humaine, qui seule permet de regarder vers l'avenir avec une confiance et une espérance renouvelées (cf. Enc. *Spe salvi*, n. 35).

Sur vous tous qui, à divers titres, partagez les responsabilités d'orientation et de gestion du *Fonds international de développement agricole*, j'invoque du Tout-Puissant les dons de la sagesse, afin de poursuivre sur le chemin de la solidarité que vous avez entrepris, et du courage, afin de le parcourir jusqu'à laisser derrière vous la pauvreté et la faim, en avançant toujours vers de nouveaux horizons de justice et de paix.

Du Vatican, le 13 février 2013.

Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA pour Son Excellence Hui Liangyu, Vice-Premier ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine, et pour Son Excellence Vittorio Grilli, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur d'accueillir deux invités de marque à cette trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à Son Excellence Hui Liangyu, Vice-Premier ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine.

Dans le contexte de croissance rapide de l'économie chinoise, il a été reconnu qu'il était essentiel de trouver des moyens novateurs d'accroître l'investissement dans l'agriculture et d'améliorer la productivité. La Chine accorde une place toujours plus importante au développement durable et s'emploie notamment à mettre un frein à la dégradation de l'environnement, à assurer un rééquilibrage essentiel entre zones rurales et zones urbaines, à développer les zones touchées par la pauvreté et à favoriser l'épanouissement d'une société chinoise à la fois harmonieuse et prospère.

Le Vice-Premier ministre Hui est depuis longtemps un fervent défenseur du développement agricole comme moyen de faire reculer la pauvreté en Chine et il est un précurseur dans la lutte pour l'instauration de la sécurité alimentaire mondiale, deux objectifs que le FIDA souhaite atteindre dans les opérations qu'il conduit partout dans le monde. C'est un honneur et un privilège d'avoir l'occasion d'accueillir ici le Vice-Premier ministre Hui.

J'ai aussi le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à Son Excellence Vittorio Grilli, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, qui prononcera un discours devant ce Conseil. Dans le climat de crise économique mondiale qui prévaut actuellement, l'Italie reste un soutien indéfectible du FIDA, ce dont l'hospitalité qu'elle accorde au Fonds ici, dans la Ville éternelle, témoigne abondamment. Nous sommes profondément reconnaissants au peuple italien de son engagement en faveur de la mission de notre institution et du fait qu'il reconnaisse que l'agriculture est un moteur essentiel du développement. J'ai le plaisir d'accueillir Monsieur le ministre Grilli.

Discours liminaire de Son Excellence Hui Liangyu, Vice-Premier Ministre du Conseil des affaires de l'État du Conseil d'État de la République populaire de Chine



Son Excellence Hui Liangyu,
Vice-Premier Ministre du Conseil des affaires de
l'État de la République populaire de Chine

Faire progresser le développement agricole et la réduction de la pauvreté par le biais d'une coopération mondiale plus étroite

Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi de me trouver à Rome et de me joindre à vous pour la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA), afin d'étudier les moyens de faire progresser le développement agricole et la réduction de la pauvreté partout dans le monde. Cette année est celle du trente-cinquième anniversaire de la création du FIDA. Au cours des 35 années écoulées, le FIDA a activement contribué à mobiliser des fonds, à promouvoir la coopération dans le secteur de l'agriculture à l'échelle mondiale, à appuyer la production de céréales dans les pays en développement et à améliorer la nutrition des populations pauvres. Il a aussi apporté une importante contribution à l'effort mondial de production céréalière et de réduction de la pauvreté. Le Gouvernement chinois adresse ses félicitations au FIDA pour ses efforts inlassables et son travail fructueux.

Il y a également 35 ans que la Chine a lancé sa campagne historique de réforme et d'ouverture. Elle a marqué le début d'une nouvelle période en Chine, caractérisée par un développement rapide de la production céréalière et agricole, et par une diminution rapide de la population rurale pauvre. Au cours des 35 années écoulées, la production céréalière totale de la Chine a presque doublé, passant de 300 à 590 millions de tonnes. Les rendements céréaliers par hectare ont doublé, passant de 2,5 à 5,3 tonnes. Le revenu net par habitant des paysans a été multiplié par 10,8, soit une croissance annuelle moyenne de 7,5%. En outre, d'importants progrès ont été accomplis dans le développement des infrastructures rurales. Tous les villages sont desservis par des routes. Les services de distribution de l'eau et de l'électricité, les conditions de vie et les équipements scolaires et hospitaliers des zones rurales ont connu des améliorations sensibles. Partout dans le pays, les élèves ont accès aux neuf années d'enseignement obligatoire, et 130 millions d'écoliers des zones rurales ont été dispensés du paiement de redevances diverses et des manuels scolaires. Certains d'entre eux ont également reçu des subventions pour leurs frais de logement et des repas nutritifs. Le nouveau système

d'assurance maladie des coopératives rurales est entré en service de manière généralisée et bénéficie à 805 millions de paysans. L'allocation de subsistance rurale a été pleinement introduite et apporte une aide efficace à plus de 53 millions d'agriculteurs. Nous avons également mis en place un nouveau type d'assurance vieillesse rurale, qui permet à plus de 120 millions de paysans de percevoir une retraite. On doit reconnaître que nous avons mis sur pied le plus grand filet de sécurité au monde. Le développement de l'agriculture et des zones rurales a donné un solide élan à notre effort de réduction de la pauvreté. Le nombre de ruraux pauvres vivant dans un état de pauvreté absolue a diminué de 250 millions, faisant ainsi de la Chine le premier pays à atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement des Nations Unies, "réduire de moitié le nombre de pauvres". En mobilisant principalement nos propres efforts, nous avons résolu le problème de l'alimentation et de l'habillement pour 20% de la population de la planète. C'est là l'une de nos plus importantes contributions aux efforts mondiaux de réduction de la pauvreté et de promotion de la paix et du développement de l'humanité.

Nos efforts de promotion du développement agricole et rural et de réduction de la pauvreté nous ont permis de tirer les enseignements suivants.

Nous devons, premièrement, maintenir l'agriculture et la réduction de la pauvreté au premier rang de notre agenda économique et social. La Chine est un grand pays en développement, et le Gouvernement chinois accorde la plus haute priorité aux efforts visant à assurer un approvisionnement alimentaire suffisant pour plus de 1,3 milliard de personnes. Nous avons constamment œuvré pour renforcer le rôle de l'agriculture comme fondement de l'économie et pour promouvoir la modernisation agricole. Nous donnons toujours une priorité élevée aux zones rurales pour le développement de l'infrastructure et des programmes sociaux, et nous appuyons le développement général des régions et des populations pauvres.

Il convient, deuxièmement, d'apporter un appui énergique aux activités des ménages paysans. Nous devons faire de leurs opérations la forme principale des opérations agricoles, respecter le rôle majeur des ménages paysans dans la production agricole, formuler et améliorer des lois pertinentes destinées à renforcer et à protéger leurs droits et leurs intérêts fonciers. Dans le même temps, nous devons développer vigoureusement les coopératives agricoles et un système de services en rapport avec l'agriculture, de manière à fournir davantage de services aux habitants des zones rurales et à développer, sous diverses formes, des opérations agricoles à grande échelle.

Il faut, troisièmement, constamment améliorer les conditions de la production agricole. Nous avons conduit des programmes extensifs d'amélioration des terres agricoles dont les rendements étaient faibles ou moyens pour atteindre des normes de rendement élevé, nous avons amélioré les installations d'irrigation et de conservation de l'eau, et porté à plus de 50% le taux effectif d'irrigation des terres agricoles. Résultat de notre effort de promotion de la mécanisation agricole, le niveau global de mécanisation pour le labour, le semis et la récolte atteint maintenant 57%, compensant efficacement les lacunes imputables à la diminution de la population active et augmentant l'efficacité. Nous avons appliqué à une grande échelle des techniques agricoles avancées adéquates. De ce fait, la contribution du progrès scientifique et technologique à l'agriculture a atteint 54%. Cet ensemble de facteurs a sensiblement accru la capacité globale de production agricole.

Il est important, quatrièmement, d'accentuer les efforts visant à appuyer et à protéger l'agriculture. Nous avons lancé la réforme des impôts et redevances rurales, et totalement aboli la taxe agricole, réduisant ainsi considérablement la charge pesant sur les paysans. Nous avons encouragé, de manière générale, un développement agricole axé sur le marché, en améliorant le système de distribution des produits agricoles, en fixant un prix plancher pour les achats de céréales, et en adoptant une politique d'acquisition et d'entreposage temporaires des principaux produits agricoles. Nous pratiquons une politique de subventions agricoles compatible avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce. Ces éléments ont efficacement accru les bénéfices et les revenus des paysans.

Il faut enfin, cinquièmement, attacher une grande importance au bien-être des ruraux pauvres. Nous avons résolument fait du développement le fondement de l'atténuation de la pauvreté, formulé trois programmes décennaux de réduction de la pauvreté et de développement, et exécuté de manière organisée et bien planifiée des programmes à grande échelle de réduction de la pauvreté et de développement. Tout en augmentant l'assistance apportée aux populations pauvres, nous avons, avec un solide soutien du gouvernement et une très large participation sociale, vigoureusement encouragé le développement de l'infrastructure et appuyé le développement industriel des zones pauvres, et également intensifié la formation professionnelle des pauvres. Ce faisant, nous avons assuré aux pauvres des moyens de subsistance de base et permis aux zones pauvres de conduire une action de développement durable.

La Chine a obtenu d'excellents résultats en matière de développement agricole et de réduction de la pauvreté. Nous demeurons toutefois le plus grand des pays en développement, avec une population nombreuse, une base économique faible et un développement inégal. La solution des problèmes concernant l'alimentation, l'agriculture, la pauvreté et le développement constituera une tâche de longue haleine. Le Gouvernement chinois continuera d'accorder une haute priorité aux problèmes relatifs à l'agriculture, aux zones rurales et aux paysans; il accélérera le développement d'une agriculture moderne, et il assurera la sécurité alimentaire nationale et veillera à ce que les approvisionnements en produits agricoles importants s'effectuent de manière efficace. Nous œuvrerons en vue d'une croissance soutenue et rapide du revenu rural. Des efforts seront aussi déployés pour intégrer le développement urbain et le développement rural, et pour combler progressivement le fossé entre les villes et les campagnes. Nous apporterons des améliorations de grande portée à la production rurale et aux conditions de vie, et nous agirons plus rapidement pour assurer l'égalité d'accès aux services publics de base. Nous continuerons de conduire des programmes d'atténuation de la pauvreté par le biais du développement, et nous concentrerons nos efforts sur des domaines contigus présentant des difficultés particulières, en vue d'une très large réduction, d'ici à 2020, du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Mesdames et Messieurs,

L'alimentation est la source de survie de l'humanité, et l'agriculture constitue le fondement de la croissance économique. Au cours des dernières années, la communauté internationale a consenti d'importants efforts pour aider les pays en développement dans les domaines de la production agricole, de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté. Le développement agricole international est toujours confronté, toutefois, à de sérieux problèmes. On compte encore, de par le monde, 870 millions de personnes souffrant de malnutrition, et les perspectives concernant la sécurité alimentaire ne sont guère optimistes. En particulier, les prix alimentaires internationaux demeurent élevés, de sorte que les pays en développement éprouvent de très grandes difficultés à améliorer la nutrition et à éliminer l'extrême pauvreté. Il reste peu de temps avant l'échéance des OMD, et la tâche qui nous attend est une véritable gageure. Nous devons renforcer la coopération et faire face ensemble aux défis. Dans l'esprit de la mission du FIDA et du thème de cette conférence, je voudrais saisir cette occasion pour vous faire part de quelques observations concernant la production de céréales et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

Premièrement, les pays en développement doivent accorder la priorité au développement agricole, et en particulier à la production céréalière. Il est de la responsabilité fondamentale de tous les gouvernements d'accroître la production de céréales, de renforcer l'autosuffisance en matière d'approvisionnement alimentaire et d'éliminer la pauvreté. Dans les pays en développement, les gouvernements doivent adopter des stratégies et des politiques propices au développement agricole et à la réduction de la pauvreté, et accroître la part du budget consacrée à l'agriculture. Nous devons nous concentrer sur l'appui aux programmes d'irrigation, de conservation de l'eau et d'autres infrastructures agricoles; sur l'introduction et l'application de techniques agricoles avancées adéquates; sur la formation des paysans; et sur l'amélioration des services

publics ruraux. Tout en augmentant les investissements publics, nous devons aussi stimuler le rôle du marché, développer activement des services financiers ruraux et encourager le secteur privé à investir davantage dans l'agriculture.

Deuxièmement, la communauté internationale doit axer sa coopération sur l'aide à apporter aux pays en développement pour qu'ils parviennent à la sécurité alimentaire et qu'ils éliminent la pauvreté rurale. Il faudrait promouvoir très énergiquement la coopération Nord-Sud. Les pays développés devraient apporter aux pays en développement une aide publique à long terme, stable et prévisible, dans le secteur de l'agriculture, prêter attention à la coopération en matière de savoir, et intensifier le transfert de technologies et le partage d'expériences. Il conviendrait aussi de faire progresser la coopération Sud-Sud, afin d'encourager et de promouvoir l'échange d'expériences et la coopération pratique entre pays en développement en matière d'agriculture et de réduction de la pauvreté. Nous devons en outre tirer pleinement parti du rôle des organisations internationales et soutenir les organisations comme le FIDA afin qu'elles jouent un rôle accru dans la promotion du développement agricole et dans la lutte contre la pauvreté dans le monde en développement. Nous devons augmenter les ressources de ces organisations afin de renforcer leur capacité financière. Tous les pays doivent agir de concert, rejeter le protectionnisme commercial, améliorer l'accès au marché, et instaurer un ordre international juste et raisonnable pour les échanges agricoles, afin de créer un environnement externe pertinent permettant aux pays en développement de développer leur agriculture et de réduire la pauvreté.

Troisièmement, nous devons soutenir davantage les petits exploitants agricoles qui demeurent, dans les pays en développement, la force principale de production agricole. Pour que les efforts de réduction de la pauvreté soient plus efficaces, toutes les parties doivent prêter une attention particulière au soutien des petits exploitants. Ce soutien, sur les plans des politiques, financier et technique, doit avoir pour but de les aider à accroître leur productivité et leur revenu. Il est aussi important de promouvoir l'innovation dans les systèmes de production et d'opération agricoles, en tenant compte des conditions nationales des différents pays. Nous devrions aider les petits exploitants à mieux s'organiser, des points de vue de la production agricole et de l'accès au marché, par le biais des coopératives paysannes et d'autres moyens, afin d'accroître leur résilience face aux risques.

Mesdames et Messieurs,

La Chine a joué un rôle actif dans les échanges internationaux et la coopération dans les domaines du développement agricole et de la réduction de la pauvreté, et entretient une coopération équilibrée avec d'autres pays en développement, comme avec le FIDA et d'autres organisations internationales. De nombreux pays et organisations internationales nous ont soutenus dans les domaines du développement agricole et de la réduction de la pauvreté et nous ont aidés à l'occasion de catastrophes naturelles de grande ampleur. Nous avons aussi fourni une aide à d'autres pays en développement, dans la limite de nos capacités, par des voies bilatérales et multilatérales. Depuis 2001, la Chine a aidé des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine à construire plus de 20 centres de démonstration consacrés à la science et la technologie agricoles, et plus de 10 centres de démonstration en matière de produits agricoles de qualité et à haut rendement. Nous avons détaché plus de 1 200 experts et techniciens pour aider d'autres pays en développement dans le domaine de la production agricole et nous avons formé, pour ces pays, plus de 5 000 spécialistes de la gestion et de la technologie agricoles. À l'avenir, la Chine continuera à élargir sa coopération avec d'autres pays en développement et organisations internationales telles que le FIDA.

Parvenir à la sécurité alimentaire et à l'atténuation de la pauvreté à l'échelle mondiale: telle est la cause commune des pays en développement et l'ardente aspiration des populations pauvres. La Chine est prête à œuvrer avec la communauté internationale à la promotion, au plan mondial, du développement agricole et de l'atténuation de la pauvreté, et à apporter sa contribution à la construction d'un monde davantage intégré et harmonieux.

Discours liminaire de Son Excellence Vittorio Grilli, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne



Son Excellence Vittorio Grilli,
Ministre de l'économie et des finances
de la République italienne

Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

C'est un honneur pour moi de participer aujourd'hui à l'ouverture de cette trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, et de vous accueillir au nom du Gouvernement italien.

Mesdames et Messieurs,

Nous vivons une époque difficile. L'économie mondiale a été durement touchée par une crise prolongée, qui n'est pas encore terminée.

Partant du secteur financier, la crise s'est rapidement propagée dans l'économie réelle à l'échelle internationale, produisant des effets néfastes sur la vie quotidienne de nombreuses personnes dans le monde entier: perte d'emploi, perte de confiance et sentiment d'exclusion.

Comme si cela ne suffisait pas, les prix des denrées alimentaires, instables, se sont envolés sous l'effet de facteurs à la fois structurels et cycliques, imposant un fardeau supplémentaire aux plus pauvres et aux plus vulnérables.

Nous devons rester vigilants: malgré des signes encourageants, la reprise mondiale demeure fragile, et les stocks alimentaires mondiaux s'amenuisent, exposant les prix à de soudaines poussées en cas de chocs négatifs, tels que sécheresses et conflits.

Avec encore près d'un milliard de personnes qui ne mangent pas à leur faim dans le monde, la sécurité alimentaire reste au premier rang des priorités et exige des actions fortes et coordonnées.

Mesdames et Messieurs,

L'Italie soutient activement le programme pour la sécurité alimentaire depuis ses débuts; elle a ainsi lancé dès 2009, au Sommet du G8 à L'Aquila, le premier partenariat mondial pour l'agriculture.

Depuis lors, nous appuyons pleinement les efforts déployés par les pays du G8 et du G20 pour que cette question reste en tête de leur ordre du jour.

À Camp David, en mai 2012, les dirigeants du G8 ont réaffirmé leur détermination à relever le défi mondial que constitue la sécurité alimentaire en lançant, avec leurs partenaires africains, la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, dont l'objectif est de sortir de la pauvreté 50 millions de personnes au cours des dix prochaines années en Afrique subsaharienne.

À Los Cabos, en juin 2012, les dirigeants du G20 ont réitéré leur engagement à mettre pleinement en œuvre les actions et les initiatives adoptées en 2011 dans le cadre du Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture. Ce plan poursuit trois objectifs: 1) améliorer la production et la productivité agricoles; 2) améliorer l'information et la transparence sur les marchés ainsi que leur fonctionnement; et 3) mettre au point des outils qui aident les pays à faire face à la volatilité excessive du prix des produits de base agricoles.

En réponse au problème de l'insécurité alimentaire, la communauté internationale a progressivement accordé une plus grande attention aux besoins et aux contributions des petits agriculteurs. Dans ce contexte, il faut reconnaître au FIDA le rôle central qu'il joue en défendant les petits producteurs et en obtenant des résultats sur le terrain.

Mesdames et Messieurs,

Si nous avons déjà accompli de grands progrès pour améliorer la sécurité alimentaire, force est de reconnaître qu'il reste beaucoup à faire.

Selon les estimations, la production agricole va devoir augmenter considérablement, voire doubler dans les pays en développement d'ici à 2050, si nous voulons nourrir correctement une population mondiale toujours croissante.

Le défi est colossal. De vastes progrès supplémentaires doivent être accomplis pour améliorer les infrastructures, élargir l'accès aux marchés et aux capitaux, et protéger les droits de propriété, entre autres.

Qui plus est, nous devons modifier notre manière d'utiliser les ressources naturelles, dont la disponibilité n'est pas infinie. C'est une évolution à laquelle doivent participer aussi bien les grands producteurs que les petits agriculteurs.

Les ressources limitées que sont les terres arables et l'eau douce sont exposées aux catastrophes, tant naturelles que résultant de l'activité humaine.

La seule solution est d'accroître la production agricole tout en respectant l'environnement.

À l'avenir, le monde devra produire beaucoup plus avec moins de ressources.

Pour 500 millions de paysans, dont le travail fait vivre 2 milliards de personnes et nourrit environ un tiers de l'humanité, le développement agricole durable est la voie à suivre pour sortir de la pauvreté, et c'est aussi un moyen de renforcer les communautés rurales et d'apporter une contribution décisive à la sécurité alimentaire dans le monde.

Le développement agricole constitue, de fait, le moteur le plus puissant pour lutter contre la misère dans de nombreux pays pauvres. On estime ainsi que la croissance du secteur agricole est deux fois plus efficace pour réduire la pauvreté que la croissance dans tout autre secteur de l'économie.

En outre, le développement des zones rurales, où vivent la majeure partie de ceux qui ont faim et qui sont pauvres dans le monde, joue un rôle essentiel dans la création d'un environnement pacifique et stable, en offrant à tous un accès plus équitable aux ressources physiques, naturelles, sociales et financières. Il s'agit là d'un élément clé pour mettre fin au cercle vicieux de la pauvreté, de la pénurie de ressources et de la violence, et pour assurer un développement socioéconomique viable et une paix durable.

Mesdames et Messieurs,

Nous pensons que le développement agricole doit, comme d'autres activités économiques, reposer sur le jeu des forces du marché et sur le rôle central du secteur privé.

Le renforcement des partenariats, entre petits agriculteurs ainsi qu'entre eux et les grandes entreprises privées, tout au long de la chaîne de valeur agricole, peut aider les ménages ruraux à améliorer leur sécurité alimentaire et leurs revenus.

L'idée n'est pas seulement d'attirer des ressources financières supplémentaires dans l'agriculture, même si elles y sont bienvenues, mais aussi de partager les savoir-faire, les technologies, l'innovation, les compétences de gestion et les relations.

Comme il a récemment été reconfirmé à Davos, les grandes entreprises agro-industrielles sont de plus en plus conscientes de la nécessité de travailler avec les petits agriculteurs pour atteindre ces objectifs communs que constituent la sécurité alimentaire pour tous et un développement humain équitable.

Mais c'est une tâche que le secteur privé ne peut pas accomplir seul. Les États et les institutions financières internationales, comme le FIDA, ont également un rôle décisif à jouer.

L'impulsion donnée par les États est nécessaire pour élaborer des programmes de développement agricole inclusif que les pays s'approprient, pour créer un climat propice aux investissements, pour veiller au bon fonctionnement des marchés et pour offrir une protection sociale aux plus vulnérables.

Les institutions internationales peuvent, quant à elles, fournir une assistance technique et financière aux acteurs publics et privés du développement agricole.

Parmi ces institutions financières internationales, le FIDA joue un rôle unique. Grâce à sa longue expérience de l'appui aux populations rurales pauvres, il peut en effet contribuer à construire des partenariats public-privé qui soient équitables et qui se traduisent par la possibilité réelle, pour les petits agriculteurs, d'améliorer leurs moyens de subsistance.

Le FIDA peut changer le cours des choses en aidant les petits agriculteurs à devenir les acteurs de leur propre développement et de celui de leur pays: au lieu de dépendre de l'aide, ils peuvent viser la réussite commerciale de leur activité.

Pour ce faire, le FIDA doit conserver son caractère spécifique, travailler en synergie avec les autres institutions des Nations Unies ayant leur siège ici, à Rome, et qui se consacrent à l'alimentation et à l'agriculture, et renforcer son modèle économique pour faciliter la transposition à plus grande échelle des projets qui sont viables.

Il s'agit là d'objectifs ambitieux, que l'Italie salue et soutient.

L'Italie et le FIDA sont d'ailleurs engagés de longue date dans un partenariat privilégié.

Le Gouvernement italien a toujours été en première ligne pour encourager et appuyer les activités du Fonds, comme en témoigne sa contribution accrue à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, à laquelle il a apporté un solide soutien en dépit de strictes contraintes budgétaires.

Monsieur le Président, nous sommes convaincus que le FIDA va continuer à obtenir de brillants résultats sous votre conduite dynamique et efficace.

Mesdames et Messieurs,

L'Italie va accueillir à Milan l'EXPO 2015, qui a pour thème évocateur "Nourrir la planète, Énergie pour la Vie".

Ce sera là une nouvelle occasion de rassembler des responsables publics nationaux et locaux, des organisations internationales, la société civile et des scientifiques, qui réfléchiront ensemble aux moyens d'améliorer l'alimentation, en qualité et en quantité.

Ce sera aussi l'occasion, pour les chefs des entreprises qui opèrent tout au long de la chaîne alimentaire, d'échanger idées, bonnes pratiques et technologies.

L'EXPO 2015 pourrait donc bien être un nouveau jalon dans le processus de construction de partenariats afin d'assurer la sécurité alimentaire pour tous d'une façon écoresponsable, tout en générant une croissance économique équitable et inclusive.

Mais nous espérons que l'EXPO 2015 sera bien plus encore: le rendez-vous pour écouter des récits d'expériences réussies, des exemples de collaboration qui auront déjà transformé la vie de communautés entières.

C'est pourquoi nous devons accélérer le rythme de mise en œuvre des nombreuses initiatives en cours. Les États, les petits agriculteurs, les entreprises privées, la société civile et les donateurs doivent tous travailler de concert, à grande échelle et à un rythme soutenu.

C'est maintenant qu'il faut agir.

Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Permettez-moi de vous souhaiter en conclusion une session très fructueuse.

Discours du Président du FIDA, M. Kanayo F. Nwanze

Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de tout le personnel du FIDA – au siège et sur le terrain –, je vous souhaite la bienvenue à cette trente-sixième session du Conseil des gouverneurs.

Je tiens à saluer tout particulièrement les représentants des peuples autochtones qui, après avoir tenu leur tout premier Forum, assistent aujourd'hui à nos travaux en qualité d'observateurs. C'est pour le FIDA un honneur que d'avoir accueilli cet événement historique.

Le thème de ce Conseil des gouverneurs – la force des partenariats – touche l'essence même de l'identité du FIDA.

Nous sommes fiers de dire que le Fonds constitue un partenariat unique entre des membres de l'OPEP, d'autres pays en développement et des membres de l'OCDE. Et nos partenaires incluent également d'autres organisations des Nations Unies – en particulier les autres organismes basés à Rome et qui œuvrent dans le domaine de l'alimentation – ainsi que des institutions financières internationales, des organisations de ruraux pauvres, le secteur privé, des instituts de recherche et bien d'autres encore.

Nous tous, ici présents, sommes unis par la même détermination, à savoir délivrer le monde de la pauvreté et de la faim. Unis par la même conviction, à savoir que quelque chose ne va pas dans un monde où 1,29 milliard de personnes vivent avec moins de 1,25 USD par jour et où 870 millions d'hommes, de femmes et d'enfants se couchent chaque nuit le ventre vide.

Et unis par la même certitude, à savoir que seul un développement rural durable et sans exclusive ouvre la voie vers la sécurité alimentaire, la nutrition et le bien-être.

Le FIDA s'engage aujourd'hui dans la période de FIDA9, prochaine étape de sa mission qui est de donner vie à des économies rurales dynamiques. Je voudrais vous rendre compte des résultats obtenus durant la période de FIDA8, qui s'est achevée en décembre 2012.

Vous nous avez confié pour la huitième reconstitution un montant record de 1,2 milliard d'USD. Grâce à votre générosité et à votre confiance, nous avons pu accroître notre programme de travail de 50% entre FIDA7 et FIDA8, ce qui nous a permis de toucher un nombre de personnes estimé à 40 millions, dont 45% sont des femmes.

Durant cette période, nous avons élargi notre présence sur le terrain et renforcé l'appui offert aux pays pour l'exécution de leurs projets.

En 2009, le nombre des bureaux de pays du FIDA était de 25. À la fin de 2012, on en comptait 38, soit une augmentation de 36% pour la seule année passée. La proportion de personnel du FIDA détaché sur le terrain, en progression constante, est passée de 1,4% à environ 15% aujourd'hui, ce qui permet au FIDA de participer davantage à la concertation sur l'élaboration des politiques et de mieux appuyer ses partenaires.

Et, depuis 2007, le pourcentage de projets directement supervisés par le FIDA est passé de 18% à 93%.

Notre engagement renforcé se reflète dans la confiance manifestée par nos partenaires, comme l'indique la croissance du cofinancement. Depuis 2009 seulement, le cofinancement de projets financés par le FIDA en cours d'exécution a augmenté de 61%, et ce malgré la récession économique de ces dernières années.

Les chiffres racontent également une autre histoire. Durant chacune des quatre dernières années, le montant des contributions nationales en faveur des projets et programmes a été constamment supérieur au volume de cofinancement externe. Cela signifie que l'engagement en faveur du développement rural croît dans les pays eux-mêmes.

Pourquoi est-ce si important? Parce que l'expérience montre qu'un développement est plus efficace lorsqu'il est impulsé de l'intérieur.

L'engagement des pays en développement en faveur des projets appuyés par le FIDA met en évidence l'impact de notre nouveau modèle opérationnel par le biais de la présence dans les pays, de la concertation sur les politiques et du plaidoyer.

Mesdames et Messieurs,

Des réformes structurelles ont permis de transformer le FIDA en un organisme plus souple, plus efficient et mieux à même de s'adapter à un environnement en rapide mutation. Cela s'est avéré essentiel pour améliorer l'efficacité du FIDA à une époque où de nouveaux enjeux viennent constamment remodeler le contexte physique et géopolitique dans lequel il intervient.

Avec l'appui sans réserve du Conseil, nous avons mis en place de nouveaux instruments et de nouveaux processus afin que les ressources humaines et financières du Fonds correspondent mieux à ses objectifs stratégiques.

Conformément à l'engagement pris en faveur de l'amélioration de l'efficacité, le FIDA a opté en 2013 pour un budget à croissance nominale zéro. Nous avons réduit les effectifs de 4% grâce à une meilleure gestion des vacances de poste et au non-remplacement des départs.

Et, pour la première fois, nous avons effectué un audit détaillé des fonctions et un exercice de planification stratégique pour le personnel, qui ont comporté un examen de chaque position à l'échelle de l'institution, de manière à garantir que chaque poste coïncide avec les objectifs stratégiques et que chaque position est correctement classée.

De plus, un département dédié à la gestion financière nous aide à utiliser au mieux nos ressources. Notre système de budgétisation axé sur les résultats a été renforcé par l'introduction d'examen budgétaires en milieu d'exercice et par un plan à moyen terme plus solide afin d'améliorer encore notre aptitude à rendre des comptes.

Parallèlement, le Département de la stratégie et de la gestion des savoirs, mis en place durant la période de FIDA8, favorisera la participation du FIDA à la concertation sur les politiques au niveau national et mondial.

Ces changements, associés au dévouement et au travail du personnel du FIDA, ont donné d'excellents résultats.

Grâce à sa transformation interne et aux résultats obtenus pendant plus de 35 ans, le FIDA est devenu un partenaire important des efforts déployés à l'échelle mondiale en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural.

La flambée et l'instabilité croissante des prix des denrées alimentaires, les sécheresses spectaculaires, les inondations et les famines ont attiré l'attention du monde entier sur la question de savoir comment nourrir une population mondiale croissante, qui compte déjà plus de 7 milliards de personnes.

Aujourd'hui, l'agriculture occupe le devant de la scène, et le FIDA est là pour veiller à ce que la participation des petits agriculteurs soient prises en compte. C'est à cela que je me suis engagé devant vous il y a quatre ans.

Depuis 2009, le FIDA a intensifié son action de sensibilisation aux plus hauts niveaux, plaidant en faveur d'un développement rural durable et sans exclusive lors de sommets comme le G8 et le G20, le Forum économique mondial, la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement, et Rio+20.

Des résultats tangibles commencent à voir le jour. Ainsi, le concept d'agriculture paysanne en tant qu'entreprise est inscrit dans les documents du G8 et du G20. La déclaration de Camp David, qui a donné naissance à la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, reconnaît aux petits agriculteurs, en particulier aux femmes, le rôle de partenaires du secteur privé.

La forme que prendront demain les systèmes alimentaires mais également la santé des écosystèmes et la répartition de la population mondiale seront fonction de la manière dont nous affrontons les problèmes actuels.

En vertu de sa mission, le FIDA intervient dans les zones isolées dans lesquelles peu d'organismes s'aventurent. Nous travaillons aux côtés des populations les plus marginalisées et défavorisées au monde.

Il arrive parfois que des conflits viennent réduire à néant l'action du FIDA. Ainsi, au Mali, un projet appuyé par le FIDA à Tombouctou et à Gao était parvenu dans une certaine mesure à offrir davantage d'emplois aux jeunes et à ralentir la migration vers les zones urbaines.

À l'heure actuelle, le personnel du FIDA s'est vu contraint de se retirer à Bamako, où il a pu poursuivre son action en appui aux infrastructures existantes, comme les centres de santé et les systèmes d'irrigation. Infrastructures qui, en période troublée, sont fondamentales pour le maintien des activités et qui, à l'issue du conflit, seront essentielles lorsqu'il s'agira de reconstruire les vies et de remettre sur pied les moyens de subsistance.

La situation actuelle au Mali montre que les jeunes ruraux ont impérativement besoin d'emplois stables, sûrs et raisonnablement payés.

S'ils ont des perspectives d'avenir, ils poseront les premiers jalons de leur vie d'adulte. S'ils n'en ont pas, ils n'auront rien à perdre et se laisseront plus facilement séduire par le discours extrémiste.

Nous avons besoin que les jeunes d'aujourd'hui deviennent les agriculteurs et les entrepreneurs agricoles de demain.

Des zones rurales énergiques peuvent garantir un flux dynamique d'avantages économiques entre milieu rural et milieu urbain et, partant, un développement équilibré et durable des nations.

Il importe de garder cela à l'esprit alors que la communauté internationale s'apprête à envisager le programme de développement pour 2015 et au-delà et les Objectifs de développement durable.

Durant la période de FIDA9, qui s'achèvera elle aussi en 2015, le Fonds plaidera la cause des économies rurales. Nous appuierons des projets et programmes de développement rural davantage axés sur la jeunesse et étendrons notre soutien afin que les populations rurales pauvres puissent s'adapter aux effets du changement climatique. De plus, nous veillerons à ce que les États fragiles bénéficient d'une attention accrue.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de faire une rapide mise à jour des contributions à FIDA9.

Malgré la pression financière croissante, nos partenaires ont continué d'apporter un soutien généreux à notre action.

À ce jour, 79 États membres ont déjà fait des annonces de contribution à FIDA9 à hauteur de 1,38 milliard d'USD, alors que l'objectif fixé est de 1,5 milliard d'USD.

Ce montant, joint au cofinancement, devrait permettre au FIDA d'exécuter un programme de travail de 7,9 milliards d'USD durant FIDA9.

En un mot, "davantage de partenariats" signifie "davantage d'impact". Pour chaque dollar versé dans le cadre de la neuvième reconstitution, le FIDA prévoit de mobiliser auprès de ses partenaires cinq autres dollars en faveur de programmes de développement rural.

Le FIDA est déterminé à travailler avec ses partenaires afin d'exploiter au mieux les atouts de l'agriculture en termes de réduction de la pauvreté. C'est pourquoi nous avons créé le Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources, qui se consacre exclusivement à l'identification de nouveaux partenariats et de nouveaux instruments afin de financer l'agriculture et le développement rural.

Grâce à vos contributions et à votre appui, le FIDA s'est fixé pour objectif, d'ici à 2015, de libérer de la pauvreté 80 millions de femmes, d'hommes et d'enfants.

Pour ce faire, il nous faut forger des partenariats dynamiques avec les gouvernements et les donateurs afin de reproduire à plus grande échelle nos programmes et projets les plus efficaces et novateurs.

Et le FIDA peut sans nul doute y parvenir. Comme l'a noté la Brookings Institution, la reproduction à plus grande échelle est désormais partie intégrante de l'identité du FIDA.

Il arrive que la reproduction à plus grande échelle survienne au niveau du pays, comme au Pérou ou au Ghana où des projets appuyés par le FIDA au niveau local se sont transformés en programmes nationaux.

Il arrive aussi qu'elle dépasse les limites nationales pour s'étendre aux continents. Il y a 11 ans, le FIDA et le Gouvernement chinois ont uni leurs forces pour ouvrir la voie à l'utilisation de la technologie du biogaz et réduire la pauvreté. Le projet a été couronné de succès et le FIDA expérimente désormais cette technologie dans différents endroits.

À l'heure actuelle, en Chine, en Gambie, au Kenya, au Pakistan, au Rwanda et au Viet Nam, les digesteurs de biogaz génèrent de l'énergie à partir du méthane produit par les déchets humains et animaux.

Le méthane est un gaz à effet de serre redoutable. La combustion de biométhane pollue moins l'atmosphère et est beaucoup moins nocive pour la santé humaine. Chaque année, 2,5 millions de décès sont directement attribuables à l'inhalation de fumée de feu de bois. Et, lorsqu'elles disposent d'une source fiable d'énergie renouvelable, les populations brûlent moins de carburant et de bois.

Les populations pauvres qui ne sont pas reliées au réseau électrique peuvent désormais s'éclairer, cuisiner ou même faire fonctionner des générateurs. Les femmes, qui consacraient de nombreuses heures à la collecte de bois de feu, ont désormais plus de temps à disposition pour leurs familles et pour augmenter leurs revenus.

Dans un monde en constante évolution, la nécessité d'adaptation ne concerne pas uniquement les populations rurales pauvres. Les institutions doivent elles aussi faire face aux nouvelles réalités.

Le changement climatique, par exemple, est en train de transformer le contexte de l'agriculture.

Le FIDA a fait face à cette situation en mettant en place le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, appelé ASAP. Ce programme de dons multidonateur permettra d'allouer aux communautés de petits agriculteurs des fonds destinés à la lutte contre les changements climatiques et, partant, les aidera à accroître leur résilience à cet égard.

L'ASAP est l'un des multiples nouveaux instruments que le FIDA met en place afin de pouvoir répondre, avec davantage de souplesse, aux besoins des populations rurales pauvres et de ses États membres. Un autre exemple: le mécanisme d'assistance technique remboursable, grâce auquel nous pouvons désormais proposer aux membres non emprunteurs des services payants en matière de savoirs, sur une base de recouvrement des coûts.

Mesdames et Messieurs,

C'est grâce à l'appui sans faille que, au fil des ans, vous avez offert au FIDA que l'institution a pu opérer les changements nécessaires et devenir ainsi plus souple, plus efficiente et plus efficace.

Aujourd'hui et demain, nous examinerons les points inscrits à l'ordre du jour et devons prendre des décisions sur un certain nombre de questions cruciales pour le FIDA. Vous devrez également définir les grandes orientations pour l'avenir de votre institution, que j'ai eu l'honneur de conduire en ma qualité de Président au cours des quatre dernières années. Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de vous servir et de servir le Fonds.

Et je tiens également à reconnaître la valeur de mes collègues de la direction et du personnel du FIDA, et à les remercier pour leur dévouement et leur engagement, sans lesquels nous n'aurions pu faire le chemin que nous avons parcouru.

Les transformations que le Fonds a opérées au cours des quatre dernières années et qui guideront notre action au cours des années à venir reposent sur notre cause commune: un monde où les activités rurales – de l'élevage de chèvres à la pêche – sont respectées et placées au rang d'activités économiques.

Un monde où chaque agriculteur gagne suffisamment pour pouvoir vivre de manière décente; un monde où tous les hommes, femmes et enfants ont la nourriture nécessaire pour mener une vie épanouie et productive.

Chaque fois que je me rends sur le terrain, je suis frappé par la détermination et l'énergie des femmes et des hommes aux côtés desquels nous œuvrons. Du Burundi à la Chine ou au Guatemala, j'ai pu constater des résultats remarquables.

Je suis convaincu que les populations rurales, femmes et hommes, d'Afrique, d'Asie et des Amériques sont désireuses de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale et sont en mesure d'y parvenir.

À nous de faire en sorte, en travaillant en partenariat, que cela devienne réalité.

Merci.

Synthèse des délibérations de la première réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA

Nous, les peuples autochtones d'Asie, d'Afrique, du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes, conservons encore, dans leur diversité, nos identités, nos cultures et nos traditions spirituelles. Les écosystèmes que renferment nos territoires sont encore relativement intacts, et nous poursuivons notre action de gardiens de la biodiversité. La diversité de nos systèmes de savoirs et des pratiques par lesquelles nous assurons nos moyens de subsistance peut inspirer de nouveaux modèles de développement durable et y contribuer, en faisant fond sur la culture et l'identité, avec un ancrage solide dans le respect de nos droits individuels et collectifs.

Au cœur de la crise économique, environnementale et culturelle, il nous semble que les processus de développement actuels n'ont pas tenu leurs promesses de réduction de la pauvreté et de développement durable. L'observation montre que les peuples autochtones sont surreprésentés parmi les pauvres, souvent exclus des efforts de réduction de la pauvreté et encore victimes de discriminations. Nous sommes prêts à poursuivre notre contribution et notre participation, et à œuvrer avec le FIDA dans le cadre d'un partenariat mutuellement bénéfique en vue d'atteindre le but ambitieux de réduction de la pauvreté rurale, tout en rappelant qu'il ne peut pas y avoir de développement rural durable sans les peuples autochtones – ou à leurs dépens.

Nous apprécions sincèrement les efforts sérieux déployés par le FIDA pour établir, avec les peuples autochtones, un partenariat stratégique qui a atteint un point culminant avec la création du Forum des peuples autochtones. Nous considérons que cette démarche constitue une bonne pratique de la part des institutions intergouvernementales et une étape clé dans la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui définit une norme universelle minimum pour la survie, la dignité et le bien-être de nos peuples. Le Forum institutionnalise nos relations avec le FIDA et met en place un environnement d'apprentissage partagé, fondé sur les principes de consultation, de participation et de dialogue. Il apportera aussi une contribution à la mise en œuvre de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones. Les fonds mis spécifiquement à disposition dans le cadre du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF) ont accru l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones considérés comme un groupe cible spécifique.

Notre collaboration à ce jour a été à l'origine d'expériences précieuses, d'enseignements tirés et de bonnes pratiques, mais elle a aussi mis en évidence des problèmes. Certains États n'accordent pas encore, dans leur législation et leurs politiques nationales, une reconnaissance adéquate aux peuples autochtones. Le contenu de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones et les dispositions relatives au consentement préalable, libre et éclairé n'ont pas été systématiquement appliqués. Ce sont là les principaux facteurs s'opposant à ce que nos problèmes soient correctement pris en compte dans les stratégies et les programmes de pays du FIDA. Au niveau des projets, une enquête a montré que, dans un nombre encourageant de projets, les peuples autochtones ont été associés à la phase de conception, mais que leur participation est très sensiblement réduite au cours des phases d'exécution, de suivi et d'évaluation.

Nous soumettons par conséquent les recommandations ci-après en vue de consolider notre partenariat et de donner plus de vigueur à l'application systématique de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones:

Pour que les gouvernements, le FIDA et les peuples autochtones, conjointement:

Établissent un lien solide entre la Réunion mondiale du Forum des peuples autochtones et les mécanismes de suivi aux niveaux régional, national et des projets, en vue d'un

dialogue tripartite efficace sur l'inclusion des besoins et des priorités des peuples autochtones dans les stratégies de pays et les projets financés par le FIDA.

Documentent, échangent, partagent, reproduisent et élargissent les bonnes pratiques en rapport avec le développement durable et autodéterminé des peuples autochtones.

Nous invitons en particulier les gouvernements à:

Reconnaître les droits des peuples autochtones à la terre, aux territoires et aux ressources, y compris les terres de parcours et les couloirs; et reconnaître les contributions que les systèmes et les technologies liés aux savoirs traditionnels, ainsi que les moyens de subsistance traditionnels, apportent à la résilience et au développement durable des écosystèmes.

Donner aux institutions gouvernementales une capacité accrue de répondre aux besoins et aux priorités des peuples autochtones, en formant du personnel et en employant, au sein de ces institutions, des experts autochtones.

Respecter, protéger et concrétiser les droits des peuples autochtones, tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et reconnaître le rôle des institutions, autorités et organisations autochtones traditionnelles.

Nous invitons le FIDA à:

Accroître sa capacité de traiter les questions des peuples autochtones, notamment en formant du personnel, en développant l'emploi d'experts autochtones et, si possible, en désignant des points de contact au niveau des pays.

Veiller à une participation pleine et efficace des peuples autochtones, notamment au cours de la formulation des stratégies de pays et tout au long du cycle du projet.

Mettre effectivement en œuvre sa Politique d'engagement aux côtés des peuples autochtones et, dans le cadre de projets ciblant ou affectant les peuples autochtones, encourager systématiquement les gouvernements emprunteurs à tenir des consultations avec les peuples autochtones pour obtenir leur consentement préalable, libre et éclairé. Le FIDA devrait considérer cette consultation et ce consentement comme un critère d'approbation du projet, comme le prévoit sa Politique d'engagement aux côtés des peuples autochtones.

Accroître le financement direct accordé aux organisations et institutions des peuples autochtones, notamment en augmentant les contributions au Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF).

Reconnaître les savoirs et les technologies traditionnels, ainsi que les services environnementaux rendus par les peuples autochtones sur les plans de la conservation et de l'utilisation durable de leurs écosystèmes, et en estimer la valeur en tant que contributions en nature aux projets.

Informers les peuples autochtones et les associer aux missions de supervision et à l'évaluation.

Répertorier et opérationnaliser, en collaboration avec les peuples autochtones, des indicateurs spécifiques se rapportant au bien-être de ces populations.

Élaborer des mesures de discrimination positive en faveur des peuples autochtones et parmi eux, en particulier, des femmes et des jeunes.

Utiliser la Politique d'engagement aux côtés des peuples autochtones comme plateforme de concertation sur les politiques, au niveau des pays, avec les gouvernements et d'autres partenaires du développement.

Veiller, au cours de la formulation du projet dans le pays – et dans le cadre de la conception des projets – à ce que des dispositions adéquates soient prévues pour la communication et l'information à l'intention des peuples autochtones.

Continuer d'apporter son appui à la Conférence mondiale de 2014 sur les peuples autochtones.

Appuyer et entreprendre, avec les peuples autochtones, des actions conjointes de plaidoyer sur leurs problèmes et leurs préoccupations dans le contexte de l'Agenda de développement post-2015.

En tant qu'organisations des peuples autochtones, nous nous engageons à:

Continuer à défendre et à maintenir notre terre, nos territoires et nos ressources comme bases de nos moyens de subsistance et de notre développement durables, et comme notre contribution à la durabilité environnementale mondiale.

Rendre compte à nos communautés et à nos organisations des résultats de cette première réunion mondiale du Forum des peuples autochtones, et à poursuivre le dialogue et notre partenariat à tous les niveaux

Œuvrer de concert avec le FIDA et les gouvernements à la conception et à l'élaboration, pour nos peuples, de modèles de développement durable qui soient à la fois viables sur le plan économique, adéquats sur le plan culturel et judicieux sur le plan écologique

Conseiller et influencer les gouvernements afin qu'ils adoptent et mettent en œuvre des politiques publiques orientées vers la promotion du développement durable et autodéterminé des peuples autochtones.

Discours d'acceptation du Président du FIDA

Excellences,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames, Messieurs,

Je suis profondément honoré d'être réélu Président du FIDA pour un second mandat et je vous remercie de la confiance que vous me témoignez.

Je souhaite remercier plus particulièrement mon pays, le Nigéria, et ma famille dont le soutien m'a permis de consacrer toute mon attention au FIDA. Je remercie également le personnel du FIDA, grâce à qui cette institution est un lieu de travail particulièrement stimulant.

Je puis vous assurer que je vais aller de l'avant en mettant à profit les avancées réalisées au cours des quatre dernières années, afin de faire du FIDA une institution plus efficace, efficiente et souple, de remplir les engagements pris pendant la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, et de permettre au Fonds de conserver son rôle de chef de file dans le domaine de l'agriculture paysanne et du développement rural.

Je suis heureux d'avoir la possibilité de poursuivre cette action pendant un second mandat, tout en étant conscient des responsabilités que cette réélection comporte.

Nous avons déclaré que nous avons l'intention d'aider 80 millions de ruraux à se libérer de la pauvreté d'ici à 2015.

Nous pouvons le faire, et nous le ferons.

Ma confiance repose sur les capacités et la détermination du personnel du FIDA ainsi que sur les changements que le Fonds a déjà entrepris afin de devenir une institution plus efficace – une institution à la pointe des bonnes pratiques, dont les résultats ont été salués par de nombreux États membres présents dans cette salle aujourd'hui.

Comme je l'ai dit dans mon discours d'ouverture, nous disposons maintenant d'un modèle opérationnel qui nous permettra de faire plus et mieux.

Les quatre piliers de nos opérations – le financement, le programme, la stratégie et la gestion des savoirs, et les services institutionnels – sont désormais solidement établis.

Nous avons renforcé notre présence dans les pays et intensifié notre participation à la concertation sur les politiques. Notre modèle opérationnel s'attache à accorder une plus grande place aux femmes. Je suis heureux de pouvoir dire que les projets que nous finançons fournissent désormais davantage d'appui aux organisations de femmes et que, aujourd'hui, près de la moitié de tous les participants aux projets du FIDA sont des femmes.

Mais il nous reste des mises au point à faire. Au cours des quatre prochaines années, je promets de finir le travail que nous avons entamé.

Nous continuerons à améliorer la supervision directe et l'appui à l'exécution.

Sur le front des ressources humaines, la réforme est bien engagée. Notre processus de recrutement a gagné en solidité et en transparence.

L'un de nos objectifs était de mieux équilibrer la représentation hommes-femmes et des progrès importants ont été accomplis en ce sens. Ainsi, aujourd'hui, 41% de tous les hauts responsables ayant le grade de directeur sont des femmes, contre 21% en 2010. Des tendances similaires peuvent être observées parmi le personnel du cadre organique. Mais beaucoup reste à faire pour moderniser entièrement notre système de gestion des ressources humaines. Il nous faut notamment nous pencher sérieusement sur des questions telles que le moral et les conditions de travail du personnel.

Comme l'ont souligné les évaluations, nous devons aussi nous employer à améliorer nos procédures opérationnelles et notre cadre de responsabilité. Ici, au siège, et dans nos bureaux de pays, nous continuerons à gagner en efficience afin que notre argent aille directement là où il peut avoir un impact.

En outre, dans notre plan à long terme, nous prévoyons de collecter davantage de données et de mesurer nos résultats. Au cours des prochaines années, nous envisageons d'améliorer l'évaluation de l'impact du FIDA afin de nous assurer que nos activités vont dans la bonne direction.

Pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, à savoir aider 80 millions de femmes, d'hommes et d'enfants à sortir de la pauvreté, il nous faudra aussi élargir nos opérations, en partenariat avec d'autres acteurs, en particulier nos organisations sœurs ayant leur siège à Rome, les gouvernements, les ONG et les donateurs.

Notre collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial a déjà beaucoup progressé, tant dans le domaine des processus politiques que sur le terrain. Et je compte bien continuer à travailler aux côtés de José Graziano da Silva et d'Ertharin Cousin pour renforcer la position de Rome en tant que plateforme mondiale pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Je continuerai aussi à promouvoir la participation du FIDA à la concertation sur les politiques, afin qu'il ait plus d'impact, tant au niveau national que mondial.

Mais, par-dessus tout, je continuerai à renforcer les liens avec vous, les États membres, en veillant à ce que le FIDA reste une institution qui réponde à vos besoins, que vous soyez un contributeur ou un emprunteur. Il s'agira en particulier de trouver des modes de financement nouveaux et novateurs pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, qui, nous l'espérons, seront plus satisfaisants, tant pour vous que pour le FIDA.

J'espère que vous serez nombreux à assister à la table ronde de haut niveau qui se tiendra demain, afin que vous puissiez nous expliquer directement comment améliorer nos partenariats aux fins du financement de l'agriculture et du développement rural.

Nous avons fait un premier pas important en reconnaissant que les petits exploitants agricoles, femmes et hommes, sont des entrepreneurs. Mais nous devons maintenant passer à l'étape suivante et créer les conditions permettant à ces entrepreneurs potentiels d'investir dans des activités viables et rentables.

Étant donné que nous sommes la seule institution financière internationale œuvrant exclusivement en faveur des petits exploitants agricoles, nous nous emploierons à mobiliser les ressources supplémentaires dont les petites et moyennes entreprises ont un cruel besoin pour prospérer.

En 2014, nous nous attellerons à l'élaboration du nouveau plan d'action du FIDA pour la période couverte par la dixième reconstitution de ses ressources avec, en toile de fond, les Objectifs du Millénaire pour le développement qui arriveront à échéance en 2015 et le lancement des Objectifs de développement durable.

Tous les efforts que nous déploierons au cours des prochaines années viseront à faire du FIDA un catalyseur mondial des investissements pour permettre à l'agriculture paysanne d'ouvrir la voie à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la résilience des écosystèmes.

Ce n'est pas seulement ma vision personnelle, c'est la vision qui, comme vous en êtes tous convenus, devrait orienter nos activités d'ici à 2015.

Ensemble, je sais que nous pourrions transformer les zones rurales en moteur de croissance, aptes à produire des aliments, créer des emplois et assurer un revenu décent aux trois milliards de ruraux, femmes et hommes, du monde en développement.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné la possibilité de faire de cette vision une réalité. Avec votre soutien fidèle et votre confiance en mes capacités de dirigeant, je suis certain que nos efforts seront couronnés de succès.

Discours de clôture du Président du FIDA

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs,

Dans quelques minutes, notre Président du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo, déclarera officiellement close cette trente-sixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Mais, avant cela, permettez-moi de remercier chacun d'entre vous pour le rôle actif qu'il y a joué.

Au vu de votre engagement envers le FIDA et de votre détermination à œuvrer en partenariat pour un développement rural durable et sans exclusive, je suis convaincu que nous parviendrons à tenir notre promesse, à savoir que, d'ici à trois ans, je serai en mesure de dire que 80 millions de femmes, d'enfants et d'hommes sont parvenus à se libérer de la pauvreté.

Je tiens à vous assurer que les préoccupations que vous avez exprimées ces deux derniers jours ne resteront pas lettre morte. Le rythme des efforts déployés par le FIDA afin d'améliorer sa mise en œuvre et sa réforme interne ne faiblira pas.

Comme l'a dit si succinctement hier la Nouvelle-Zélande, nous continuerons à mettre l'accent sur nos avantages comparatifs; à rationaliser la gestion de nos ressources humaines et financières; à améliorer la capacité d'audit et la transparence; à atténuer les inégalités entre les sexes; à favoriser la coordination avec d'autres organisations internationales, à Rome et en dehors; et à faire en sorte que notre institution soit plus responsable et davantage axée sur les résultats.

Cette liste semble bien longue mais nous avons déjà fait des avancées sérieuses, que nous avons l'intention d'accélérer durant la période couverte par la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos trois nouveaux partenaires: Nauru, les Tuvalu et Vanuatu. Nous partageons vos inquiétudes au sujet du changement climatique et de ses répercussions sur l'agriculture paysanne. Nous travaillerons à vos côtés, à la recherche de solutions aux problèmes spécifiques auxquels vous êtes confrontés, et qui menacent également les moyens d'existence dans de trop nombreux États membres du FIDA.

Ce niveau croissant de risque et d'incertitude liés au climat constitue l'un des principaux obstacles que doivent surmonter aujourd'hui les systèmes agricoles et alimentaires, en particulier lorsqu'il est associé à la dégradation des terres, à la pénurie d'eau et à une lutte féroce pour les ressources naturelles.

En fait, ces questions ont été également à l'ordre du jour du Forum des peuples autochtones, tenu juste avant ce Conseil des gouverneurs.

Il s'agit là de problèmes d'ampleur mondiale qui ne pourront être surmontés que grâce au renforcement de notre collaboration et de nos partenariats.

Nous savons que nous sommes plus forts et plus efficaces lorsque nous œuvrons de concert, et cela est particulièrement vrai pour les agriculteurs pauvres des pays en développement. Pris isolément, ces petits agriculteurs ont peu de pouvoir. Mais, en unissant leurs forces, ils peuvent augmenter leur pouvoir d'achat, accroître leur pouvoir de négociation sur les places commerciales, et influencer davantage sur les politiques qui les concernent.

C'est pourquoi le FIDA encourage les petits agriculteurs et les autres populations rurales pauvres à travailler en partenariat, entre eux et avec d'autres entités.

Hier, lors de notre Conseil des gouverneurs, on nous a dit pourquoi les organisations paysannes sont importantes pour nos partenaires du secteur privé. Salah Hegazy, Président d'Agrofood Company (Égypte) a expliqué sa manière de travailler avec les petits agriculteurs dans tout le pays afin de répondre à la demande des supermarchés. Mais, s'il travaillait avec chaque petit agriculteur individuellement, cela représenterait un obstacle logistique pour sa société.

En d'autres termes, les organisations paysannes sont aussi importantes pour nos partenaires du secteur privé que pour les petits agriculteurs eux-mêmes.

Durant ce Conseil des gouverneurs, deux nouveaux éléments nous ont permis d'aller de l'avant dans notre concertation en matière de partenariat et promettent de devenir des traditions au sein du FIDA, alors que nous nous efforçons de promouvoir le dialogue au cours des années à venir.

Aujourd'hui, la table ronde de haut niveau avec les Gouverneurs nous a offert l'occasion exceptionnelle de débattre, sincèrement et en toute transparence, avec les représentants de nos États membres.

Nous avons beaucoup appris en écoutant vos points de vue s'agissant de la nécessité de différencier les rôles des gouvernements et du secteur privé, les premiers fournissant les infrastructures, les politiques et l'environnement réglementaire essentiels pour que le second puisse prospérer.

Nous avons par ailleurs eu des échos très positifs des participants à la première réunion mondiale du Forum des peuples autochtones qui s'est tenue au FIDA.

Nous avons besoin de ces occasions pour recueillir les témoignages directs de nos États membres, ainsi que de ceux que nous devons toucher le plus sur le terrain, afin que l'impact de nos opérations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur la réduction de la pauvreté puisse être porté à son maximum.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi une fois encore de vous remercier pour m'avoir donné l'occasion d'être au service du FIDA et à votre service pendant un autre mandat de quatre ans.

Je tiens, en mon nom propre et au nom de tout le personnel du FIDA, à vous assurer que nous ne relâcherons pas nos efforts, sachant que 870 millions de personnes se couchent chaque soir le ventre vide et que 1,29 milliard de personnes ne gagnent pas suffisamment pour vivre de manière satisfaisante et sûre.

Nous savons que tant qu'un enfant mourra de faim ou souffrira de malnutrition, notre tâche ne sera pas achevée.

Je vous remercie.

Discours de clôture de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs prononcé par le Vice-Président du Conseil, Son Excellence Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

La trente-sixième session du Conseil des gouverneurs touche à sa fin. Cette année, le Conseil avait pour thème le rôle crucial que jouent les partenariats pour qu'une agriculture paysanne durable puisse répondre aux besoins croissants d'une population mondiale en constante expansion.

Lors de la cérémonie d'ouverture, nous avons eu le privilège d'écouter l'archevêque Dominique Mamberti, qui est venu nous transmettre le message de Sa Sainteté le Pape Benoît XVI. Message qui soulignait combien l'action du FIDA est importante pour pouvoir lutter contre la faim et garantir la sécurité alimentaire, des opportunités d'emploi et un avenir aux petits agriculteurs du monde entier.

Nous avons eu l'insigne honneur d'accueillir deux invités de marque, Son Excellence Hui Liangyu, Vice-Premier Ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine, et Son Excellence Vittorio Grilli, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne.

Dans son discours au Conseil des gouverneurs, le Vice-Premier Ministre Hui a illustré l'expérience et les avancées récentes de la Chine, notamment l'importance que revêtent des partenariats efficaces, comme le prouve la collaboration entre le FIDA et la Chine.

Son Excellence le Ministre Vittorio Grilli a également honoré de sa présence le Conseil des gouverneurs. Abordant la question de la fragilité de l'économie mondiale, il a plaidé en faveur d'un renforcement de la collaboration internationale, moyennant notamment une coopération plus étroite et une action concertée entre tous les partenaires, en premier lieu des organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome.

Dans son discours d'ouverture, le Président Nwanze nous a assuré que le FIDA poursuivrait son engagement intense et son action de plaider à tous les niveaux. Pour conclure, le Président nous a invités à poursuivre, voire multiplier nos efforts: ensemble, nous pouvons améliorer les conditions de vie de millions de personnes.

En nommant le Président Nwanze pour un second mandat, le Conseil des gouverneurs a exprimé sa satisfaction pour l'action qu'il a menée au cours des quatre dernières années. C'est avec confiance que nous nous tournons vers les quatre années à venir, car nous savons que le Président Nwanze continuera d'être un guide solide à la tête de cette institution qui nous est si chère.

Ces deux derniers jours, nous avons entendu les Gouverneurs du FIDA prononcer des déclarations de poids confirmant l'importance que nous accordons à l'action du FIDA et réitérant notre détermination à promouvoir des partenariats solides en faveur de l'agriculture paysanne.

Thème qui a été également le fil conducteur de nos tables rondes, auxquelles ont pris part des experts de renommée internationale et des responsables de haut niveau. Ensemble, nous avons débattu du rôle clé que jouent les coopératives et les femmes pour le développement d'une agriculture dynamique et durable à l'échelle mondiale. Dans leurs interventions, les participants aux tables rondes nous ont rappelé le rôle de premier plan que jouent les gouvernements en faveur de la promotion des partenariats, soulignant combien ces derniers sont susceptibles d'offrir des possibilités d'améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs.

Ce Conseil nous a également fourni l'occasion, lors d'un événement de haut niveau plus intime, d'approfondir le thème des Partenariats et du financement de l'agriculture et du développement rural. Je pense que l'on peut sans risque affirmer que nous avons tous apprécié cette occasion et que nous espérons vivement que des débats similaires pourront à nouveau se tenir dans le futur.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Délégués,

Durant le Conseil des gouverneurs, nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein du FIDA la République de Nauru, les Tuvalu et la République de Vanuatu.

Par ailleurs, nous avons approuvé:

- le Rapport du Comité des émoluments;
- les Bonnes pratiques applicables au processus de nomination du Président du FIDA;
- la Révision des Principes et critères en matière de prêts;
- les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2011; et

Le Conseil a examiné le Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2013, le programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et le plan indicatif pour 2014-2015 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et les rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF. Il a approuvé les budgets du FIDA et de son Bureau indépendant de l'évaluation et a pris acte des préoccupations concernant la question du maintien du multilinguisme au FIDA et de l'engagement pris par la direction d'exploiter et d'identifier des solutions à cet égard.

Nous avons également pris note des informations fournies sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA et du Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je tiens à remercier chacun d'entre vous, ainsi que mes collègues du Bureau, pour le succès de ce Conseil des gouverneurs. Nos remerciements vont également à tout le personnel du FIDA.

Nous laissons derrière nous un programme chargé, plein de débats animés et passionnants. Nous avons beaucoup travaillé et avons jeté les bases pour que le FIDA fasse encore davantage. En revenant dans nos capitales, je suis sûr que nous emporterons tous une foule de souvenirs de cette session, l'inspiration nécessaire pour poursuivre notre mission et le désir de revenir l'année prochaine.

Sur ces mots, je déclare close cette trente-sixième session du Conseil des gouverneurs.



Enabling poor rural people
to overcome poverty

المندوبون في الدورة السادسة والثلاثين لمجلس المحافظين

Delegations at the thirty-sixth session of the Governing Council

Délégations à la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs

Delegaciones en el 36º período de sesiones del Consejo de Gobernadores

الرئيس:

Chairperson: Marie-Josée Jacobs
Président: (Luxembourg)
Presidente:

نائب الرئيس:

Vice-Chairpersons: Bambang Brodjonegoro (Indonesia)
Vice-Présidents: Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo
Vicepresidentes: (Mexico)

الدول الأعضاء

MEMBER STATES**ÉTATS MEMBRES****ESTADOS MIEMBROS****AFGHANISTAN**

Abdul Razak AYAZI
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative of
 the Islamic Republic of Afghanistan
 to IFAD
 Rome

ALBANIA

Alternate Governor

Ndoc FASLLIA
 Deputy Minister for Agriculture,
 Food and Consumer Protection
 Tirana

Adviser

Llesh KOLA
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Albania to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Brunilda STAMO
 Executive Director
 Mountain Areas Development
 Agency (MADA)
 Tirana

Adviser

Bajram KORSITA
 Administrator
 First Albanian Financial Development
 Company (FAF-DC)
 Tirana

* تشير علامة * كل مرة تظهر فيها في القائمة، على التكاليف مقصور على هذه الدورة فقط.

* In any instance where an asterisk appears on the list, it indicates that the accreditation is for this session only.

* L'astérisque signifie que l'accréditation concerne uniquement la présente session.

* Donde quiera que figure el símbolo * en la lista, indica que la acreditación se refiere a este período de sesiones únicamente.

ALBANIA (cont'd)

Adviser

Vera CARA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Albania to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ALGERIA

Gouverneur suppléant

Rachid MARIF
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Idir BAIS
Directeur d'études
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Nourdine LASMI
Directeur de la maintenance et des moyens
Ministère des finances
Alger

Mohamed MELLAH
Ministre Plénipotentiaire
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Abdelmalek ABDEFETTAH
Sous-Directeur des études et
de la programmation
Direction générale des forêts
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

ALGERIA (cont'd)

Karima AMEUR
Secrétaire des affaires étrangères
Ambassade de la République algérienne
démocratique et populaire
Rome

Slimane BELHADDAD
Chef de Bureau des institutions
financières internationales
Direction générale des relations économiques
et de la coopération internationale
Ministère des affaires étrangères
Alger

ANGOLA

Gouverneur

Afonso Pedro CANGA
Ministre de l'agriculture, du développement rural
et de la pêche
Luanda

Gouverneur suppléant

Florêncio Mariano DA CONCEIÇÃO DE ALMEIDA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Olinda Gracieth SOBRINHO
Chef du Cabinet des relations internationales
Ministère de l'agriculture, du développement rural
et de la pêches
Luanda

Miguel Manuel José PEREIRA
Directeur générale adjoint
Institut du développement agraire
Luanda

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ANGOLA (cont'd)

Agostinho DUARTE KAHOLO
 Consultant du Ministre de l'agriculture,
 du développement rural et de la pêches
 Luanda

Manuel João Francisco PEREIRA
 Secrétaire
 Ministère de l'agriculture,
 du développement rural
 et de la pêche
 Luanda

ARGENTINA

Gobernador *

Federico Antonio MARONGIU
 Director Nacional de Proyectos con
 Organismos Internacionales de Crédito
 Secretaría de Política Económica
 y Planificación del Desarrollo
 Ministerio de Economía y Finanzas Públicas
 Buenos Aires

Gustavo O. INFANTE
 Ministro
 Representante Permanente Adjunto
 de la República Argentina
 ante la FAO, FIDA y PMA
 Roma

Susana MARQUEZ
 Coordinadora Técnica Nacional
 Relaciones Institucionales
 Unidad para el Cambio Rural (UCAR)
 Ministerio de Agricultura,
 Ganadería y Pesca
 Buenos Aires

AUSTRIA

Alternate Governor

Klaus OEHLER
 Deputy Director
 International Financial Institutions
 Federal Ministry of Finance
 Vienna

AUSTRIA (cont'd)

Adviser
Gudrun MATT
First Secretary
Embassy of the Republic
of Austria
Rome

AZERBAIJAN

Governor
Vaqif SADIQOV
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Azerbaijan to
the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

Fuad FARZALIBAYOV
Second Secretary
Deputy Permanent Representative of
the Republic of Azerbaijan to the
United Nations Agencies for Food
and Agriculture
Rome

BANGLADESH

Governor
Abul Maal Abdul MUHITH
Minister for Finance
Dhaka

Ujjwal Bikash DUTTA
Secretary
Ministry of Fisheries and Livestock
Dhaka

Mohammed Shahdat HOSSAIN
Ambassador
Permanent Representative of the
People's Republic of Bangladesh
to IFAD
Rome

BANGLADESH (cont'd)

Md. Mafizur RAHMAN
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative of the
People's Republic of Bangladesh
to IFAD
Rome

Sultana AFROZ
Deputy Secretary
Economic Relations Division
Ministry of Finance
Dhaka

Ferdousi SHAHRIAR
Counsellor
Alternate Permanent Representative of the
People's Republic of Bangladesh
to IFAD
Rome

Rubaiyat-E-ASHIQUE
First Secretary (Labour Wing)
Embassy of the People's Republic
of Bangladesh
Rome

BELGIUM

Gouverneur

Vincent MERTENS DE WILMARS
Ambassadeur
Représentant permanent de la Belgique auprès
des Organisations des Nations Unies
Rome

Jos KALDERS
Conseiller agricole
Direction générale coopération au
développement et aide humanitaire (DGD)
Service public fédéral affaires étrangères,
commerce extérieur et coopération au
développement
Bruxelles

Marc HEIRMAN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de la Belgique
auprès des Organisations des Nations Unies
Rome

BELGIUM (cont'd)

Lieselot GERMONPREZ
Attaché
Représentant permanent suppléant de la Belgique
auprès des Organisations des Nations Unies
Rome

BENIN

Marie Rosemonde DEFFON YAKOUBOU
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République du Bénin auprès
du FIDA
Rome

BHUTAN

Governor *

Sherub GYALTSHEN
Secretary
Ministry of Agriculture and Forests
Thimphu

Sonam DORJEE
Chief of the Administration and Finance Division
Ministry of Agriculture and Forests
Thimphu

Tenzin CHOPHEL
Chief of the Policy and Planning Division
Ministry of Agriculture and Forests
Thimphu

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)

Gobernador

Antolín AYAVIRI GÓMEZ
Embajador
Representante Permanente del
Estado Plurinacional de Bolivia
ante el FIDA
Roma

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF) (cont'd)

Roxana OLLER CATOIRA
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno
 del Estado Plurinacional de Bolivia
 ante el FIDA
 Roma

Maria Eugenia GAZAUI
 Consultor de Asuntos Internacionales
 Embajada del Estado Plurinacional de Bolivia
 Roma

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Governor

Nerkez ARIFHODZIC
 Ambassador
 Permanent Representative
 of Bosnia and Herzegovina to
 the United Nations Food and
 Agricultural Agencies
 Rome

Suad ČAMDŽIĆ
 Advisor to the Minister for
 Agriculture, Water Management
 and Forestry of the Federation
 of Bosnia and Herzegovina
 Sarajevo

Ana BAŠIĆ
 Advisor to the Minister for
 Agriculture, Water Management
 and Forestry of the Federation
 of Bosnia and Herzegovina
 Sarajevo

Alternate Governor

Vesna NJEGIĆ
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of Bosnia and Herzegovina to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

BOTSWANA

Governor
Oreeditse Sola MOLEBATSI
Assistant Minister for Agriculture
Gaborone

Ikgopoleng THAMAE
Project Manager
Agricultural Services Support Project (ASSP)
Ministry of Agriculture
Gaborone

BRAZIL

Governor
Miriam Aparecida BELCHIOR
Minister for Planning, Budget and Management
Brasilia, D.F.

Alternate Governor *
João Guilherme Rocha MACHADO
Deputy Secretary for International Affairs
Ministry of Planning, Budget and Management
Brasilia, D.F.

Antonino MARQUES PORTO
Ambassador
Permanent Representative of the
Federative Republic of Brazil to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Olyntho VIEIRA
Minister
Deputy Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Cláudia Angélica VASQUES DA SILVA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

BURKINA FASO

Gouverneur *
Raymond BALIMA
Ambassadeur
Représentant permanent du Burkina Faso
auprès du FIDA
Rome

Jacques ZIDA
Conseiller technique du Ministre
de l'économie et des finances
Ouagadougou

Nazaire THIOMBIANO
Directeur de la promotion et
du suivi du partenariat public-privé
Ministère de l'économie et des finances
Ouagadougou

Laurent Diandioua COULIDIATI
Conseiller chargé des questions agricoles
Représentant permanent adjoint du Burkina Faso
auprès du FIDA
Rome

BURUNDI

Gouverneur suppléant

Odette KAYITESI
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
Bujumbura

Rénovat NDAYIRUKIYE
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République du Burundi auprès
des Organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Joseph NTIRANDEKURA
Conseiller technique
Ministère des finances, et de la planification
du développement économique
Bujumbura

BURUNDI (cont'd)

Macaire NAHIMANA
Premier Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Burundi auprès
des Organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

CAMEROON

Gouverneur

Clémentine ANANGA MESSINA
Ministre déléguée auprès du
Ministre de l'agriculture et du
développement rural
Yaoundé

Gouverneur suppléant

Dominique AWONO ESSAMA
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

Conseiller

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

Conseiller

Patrick MVONDO NNA
Directeur des études, des programmes
et de la coopération
Ministère de l'agriculture et du
développement rural
Yaoundé

CANADA

Alternate Governor

Michael GORT
Director
United Nations, Commonwealth and Francophonie Division
Multilateral Development Institutions Directorate
Multilateral and Global Programs Branch
Canadian International Development
Agency (CIDA)
Gatineau

CANADA (cont'd)

Adviser
Debra PRICE
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser
Courtney HOOD
Adviser
Permanent Representation
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

CAPE VERDE

Gouverneur suppléant
Sónia Cristina MARTINS
Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
du Cap-Vert
Rome

CHAD

Gouverneur
Dangde LAOUBELE DAMAYE
Ministre de l'agriculture et de l'irrigation
N'Djaména

Aboubakar Ousta OURDE
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture et de l'irrigation
N'Djaména

Toubamadingar BEDINGAR
Conseiller technique
Ministère de l'agriculture et de l'irrigation
N'Djaména

Mariam BITNA KOICHE ABDELKADER
Directrice de la logistique et du matériel
Office national de sécurité alimentaire (ONASA)
N'Djaména

CHINA

Governor *

LIANG Ziqian
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

YE Jiandi
Director
International Department
Ministry of Finance
Beijing

ZHANG Lei
Section Chief
International Department
Ministry of Finance
Beijing

LI Xinhai
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SUI Li
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SHEN Zhihua
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

COLOMBIA

Gobernador
Juan Manuel PRIETO MONTOYA
Embajador
Representante Permanente
de la República de Colombia ante
los Organismos Especializados de
las Naciones Unidas
Roma

Gobernador Suplente
María Victoria SALCEDO BOLIVAR
Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Colombia ante
los Organismos Especializados de
las Naciones Unidas
Roma

Felipe STEINER FRASER
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República de Colombia ante
los Organismos Especializados de
las Naciones Unidas
Roma

CONGO

Gouverneur
Rigobert MABOUNDOU
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
Brazzaville

Gouverneur suppléant
Mamadou KAMARA DEKAMO
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Congo
auprès du FIDA
Rome

Jean Marie NGATSE
Conseiller à la politique agricole et
à l'innovation technologique
Ministère de l'agriculture et de l'élevage
Brazzaville

CONGO (cont'd)

Marc MANKOUSSOU
 Conseiller
 Représentant permanent suppléant
 de la République du Congo
 auprès du FIDA
 Rome

Marceline Anne BANTOU SAMBA
 Attachée aux archives, à la documentation
 et aux matériels
 Ministère de l'agriculture et de l'élevage
 Brazzaville

COSTA RICA

Gobernador Suplente *

Orlando GUZMÁN VASQUEZ
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno
 de la República de Costa Rica
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur *

Mamadou Sangafowa COULIBALY
 Ministre de l'agriculture
 Abidjan

Gouverneur suppléant *

Soumaïla Kouassi BREDOUMY
 Directeur général des productions et
 de la sécurité alimentaire
 Ministère de l'agriculture
 Abidjan

Conseiller

Janine TAGLIANTE-SARACINO
 Ambassadeur
 Représentant permanent de la
 République de Côte d'Ivoire
 auprès du FIDA
 Rome

CÔTE D'IVOIRE (cont'd)

Conseiller
 Kouamé KANGA
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République de Côte d'Ivoire
 auprès du FIDA
 Rome

Conseiller
 Seydou CISSÉ
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République de Côte d'Ivoire
 auprès du FIDA
 Rome

Conseiller
 Wroly Danielle SEPE SERVY
 Conseiller
 Ambassade de la République
 de Côte d'Ivoire
 Rome

Conseiller
 Marie Hortense GUEI SEKOUET
 Chargée d'Études
 Ambassade de la République
 de Côte d'Ivoire
 Rome

CUBA

Gobernador *
 Orlando HERNÁNDEZ GUILLÉN
 Viceministro Primero
 Ministerio de Comercio Exterior e Inversión Extranjera
 La Habana

Gobernador Suplente
 Milagros Carina SOTO AGÜERO
 Embajadora
 Representante Permanente de la República de Cuba
 ante el FIDA
 Roma

Asesor
 Silvia María ÁLVAREZ ROSSELL
 Primera Secretaria (Asuntos Multilaterales)
 Representante Permanente Adjunta
 de la República de Cuba
 ante el FIDA
 Roma

CUBA (cont'd)

Asesor
 Luís Alberto MARÍN LLANES
 Tercer Secretario (Asuntos Multilaterales)
 Representante Permanente Alterno
 de la República de Cuba
 ante el FIDA
 Roma

CYPRUS

Alternate Governor
 Christina PITTA
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Cyprus to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

Governor
 KIM Chun Guk
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Democratic People's Republic of Korea
 to IFAD
 Rome

PANG Kwang Hyok
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of the Democratic People's Republic
 of Korea to IFAD
 Rome

KIM Chol Min
 Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the Democratic People's Republic
 of Korea to IFAD
 Rome

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Gouverneur *
 Jean Chrisostome VAHAMWITI
 Ministre de l'agriculture et développement rural
 Kinshasa-Gombe

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO (cont'd)

Gouverneur suppléant

Hubert ALI RAMAZANI
 Secrétaire général à l'agriculture, pêche et élevage
 Ministère de l'agriculture et développement rural
 Kinshasa-Gombe

Albert TSHISELEKA FELHA
 Ambassadeur
 Représentant permanent de la
 République démocratique du Congo
 auprès du FIDA
 Rome

Serge OKOKA KASONGO
 Premier Secrétaire
 Ambassade de la République
 démocratique du Congo
 Rome

Maurice PHOBA DINKA
 Chargé du Protocol d'ambassade
 Ambassade de la République
 démocratique du Congo
 Rome

DENMARK

Alternate Governor

Maj HESSEL
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of the Kingdom of Denmark
 to IFAD
 Rome

Mette Nygaard GODIKSEN
 Attaché
 The Royal Danish Embassy
 Rome

DJIBOUTI

Djama Mahamoud DOUALEH
 Conseiller technique du Cabinet
 Ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage
 et des ressources halieutiques
 Djibouti

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador

Mario ARVELO CAAMAÑO
Embajador
Representante Permanente de la
República Dominicana ante
el FIDA
Roma

Julia VICIOSO
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Rawell ARBAJE
Consejero
Representante Permanente Alternativo
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

ECUADOR

Gobernador

Carlos VALLEJO LÓPEZ
Embajador
Representante Permanente
de la República del Ecuador
ante el FIDA
Roma

Fausto HERRERA NICOLALDE
Viceministro de Finanzas
Quito

María Gabriela CARRASCO
Asesora Ministerial
Ministerio de Finanzas
Quito

ECUADOR (cont'd)

José Antonio CARRANZA
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República del Ecuador
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Governor

Salah Mohammed Abd EL MO'MEN
Minister for Agriculture and Land Reclamation
Cairo

Alternate Governor

Mohamed Farid MONIB
Ambassador
Permanent Representative of
the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Magdi Anwar HASSANEIN
Minister Plenipotentiary
Head of the Agricultural Office
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Emad MAGDY HANNA KAMEL
First Secretary
Deputy Chief of Mission
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Mohamed Omar Abdelaziz ELFIKY
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

EL SALVADOR

Gobernador	Aida Luz SANTOS DE ESCOBAR Embajadora Representante Permanente de la República de El Salvador ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA Ministra Consejera Representante Permanente Adjunta de la República de El Salvador ante el FIDA Roma

EQUATORIAL GUINEA

Gobernador *	Miguel Oyono NDONG MIFUMU Ministro de Agricultura y Bosques Malabo
	Crisantos OBAMA ONDO Embajador Representante Permanente de la República de Guinea Ecuatorial ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
	Gabriel Martin ESONO NDONG Director de Ganadería Ministerio de Agricultura y Bosques Malabo
	Pascual BAKALE MBIANG Delegado Regional de Agricultura Ministerio de Agricultura y Bosques Malabo

ERITREA

Governor	Arefaine BERHE Minister for Agriculture Asmara
----------	--

ERITREA (cont'd)

Mustafa NUR HUSSEIN
Governor of the Debub Region
Mendefera

Mohammed Hamid GRENET
Governor of the Gash-Barka Region
Barentu

Zemedede TEKLE WOLDETATIOS
Ambassador
Permanent Representative of
the State of Eritrea to IFAD
Rome

Yohannes TENSUE
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the State of Eritrea to IFAD
Rome

ESTONIA

Governor *

Ants NOOT
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Tallinn

Alternate Governor

Siim TIIDEMANN
Minister Counsellor
Permanent Representative of
the Republic of Estonia to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ETHIOPIA

Abreha Ghebrai ASEFFA
Minister Plenipotentiary
Deputy Permanent Representative of the
Federal Democratic Republic of Ethiopia
to IFAD
Rome

FINLAND

Alternate Governor *	Christian LINDHOLM Counsellor Unit for Development Financing Institutions Department for Development Policy Ministry of Foreign Affairs Helsinki
Adviser	Merja Ethel SUNDBERG Minister Counsellor Permanent Representative of the Republic of Finland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Inka RÄSÄNEN Programme Officer Embassy of the Republic of Finland Rome
Adviser	Jenni HEIKKA Intern Embassy of the Republic of Finland Rome
FRANCE	
Gouverneur *	Frédéric GLANOIS Chef du Bureau de l'aide au développement et des institutions multilatérales de développement Direction général du Trésor Ministère de l'économie et des finances Paris
	Bérengère QUINCY Ambassadrice Représentante permanente de la République française auprès de l'OAA, PAM et FIDA Rome
	Cécile HUMBERT-BOUVIER Conseillère économique Adjointe au Chef du Service économique régional Ambassade de France Rome

FRANCE (cont'd)

Donatienne HISSARD
 Conseillère
 Représentante permanente adjointe
 de la République française auprès
 de l'OAA, PAM et FIDA
 Rome

Pierre-Eloi BRUYERRE
 Adjoint au Chef du Bureau de l'aide au
 développement et des institutions
 multilatérales de développement
 Direction générale du Trésor
 Ministère de l'économie et des finances
 Paris

Alain DEREVIER
 Conseiller recherche
 Représentation permanente de
 la République française auprès
 de l'OAA, PAM et FIDA
 Rome

GABON

Gouverneur *

Célestine BA OGUEWA
 Ministre délégué de l'agriculture, de l'élevage,
 de la pêche et du développement rural
 Libreville

Charles ESSONGHÉ
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République gabonaise
 auprès du FIDA
 Rome

Aristide ONGONE OBAME
 Conseiller agriculture et élevage
 Ministère de l'agriculture, de l'élevage
 de la pêche et du développement rural
 Libreville

Gouverneur suppléant

Rachelle EWOMBA-JOCTANE
 Directrice nationale des projets du FIDA
 Ministère de l'agriculture, de l'élevage,
 de la pêche et du développement rural
 Libreville

GABON (cont'd)

Lyvia ETENO
 Chargée d'études
 Ministère de l'agriculture, de l'élevage,
 de la pêche et du développement rural
 Libreville

GAMBIA (THE)

Governor *

Solomon OWENS
 Minister for Agriculture
 Banjul

Alternate Governor *

Njendeh WADDA
 Deputy Head of Mission
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of the Republic of The Gambia
 Madrid

Adviser

Alphu MARONG
 Permanent Secretary I
 Ministry of Agriculture
 Banjul

GEORGIA

Governor *

Ilia KVITAISHVILI
 Deputy Minister for Agriculture
 Tbilisi

Alternate Governor

Davit BAZERASHVILI
 Senior Counsellor
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of Georgia
 Rome

GERMANY

Governor

Uta BÖLLHOFF
 Director-General
 Europe, Middle East and Asia
 Multilateral Development Policy
 Federal Ministry of Economic Co-operation
 and Development
 Berlin

GERMANY (cont'd)

Thomas WRIESSNIG
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany to FAO and
the other International Organizations
Rome

Michael BAUER
First Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to FAO and
the other International Organizations
Rome

Albert ENGEL
Deputy Director-General
Sectoral Departments
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
Bonn

Kai RÖSLER
Intern
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

GHANA

Alternate Governor

Evelyn Anita STOKES-HAYFORD
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Ghana to IFAD
Rome

Adviser

Nii QUAYE-KUMAH
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Ghana to IFAD
Rome

GREECE

Athanasios TSAFTARIS
Minister for Rural Development and Food
Athens

GREECE (cont'd)

Governor	Michael CAMBANIS Ambassador Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome
Alternate Governor	Nike Ekaterini KOUTRAKOU Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome
	Sarandis ANDRIKOPOULOS Special Advisor Embassy of the Hellenic Republic Rome

GUATEMALA

Gobernador *	Elmer LÓPEZ RODRÍGUEZ Ministro de Agricultura, Ganadería y Alimentación Ciudad de Guatemala
Gobernador Suplente	Sylvia WOHLERS DE MEIE Ministra Consejera Encargada de Negocios, a.i. Embajada de la República de Guatemala Roma
Asesor	Nelson Rafael OLIVERO GARCÍA Primer Secretario y Cónsul Representante Permanente Alterno de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

GUINEA

Gouverneur	Marc YOMBOUNO Ministre de l'agriculture Conakry
------------	---

GUINEA (cont'd)

Gouverneur suppléant *	Jean Baptiste GROVOGUI Conseiller politique Chargé d'affaires, a.i. Ambassade de la République de Guinée Rome
Conseiller	Mohamed DIOUMESSI Conseiller technique Ministère de l'agriculture Conakry
Conseiller	Abdoulaye TRAORE Conseiller économique Représentant permanent adjoint de la République de Guinée auprès du FIDA Rome

HAITI

	Thomas JACQUES Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince
	Pierre Frantz NELSON Membre du Cabinet du Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince
	Carl Benny RAYMOND Conseiller Chargé d'affaires, a.i. Ambassade de la République d'Haïti Rome
	Marie-Laurence DURAND Premier Secrétaire Représentant permanent suppléant de la République d'Haïti auprès des Organisations spécialisées des Nations Unies Rome

HONDURAS

Gobernador *	Ramon Arturo ESCOBAR Viceministro de Agricultura y Ganadería Tegucigalpa
Gobernador Suplente *	Mayra Aracely REINA DE TITTA Ministro Consejero Representante Permanente Alterno de la República de Honduras ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

HUNGARY

Governor	Zoltán KÁLMÁN Head of Department Department of European Union Coordination Ministry of Rural Development Budapest
Alternate Governor	Balázs HAMAR Counsellor Permanent Representative of Hungary to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

ICELAND

Governor *	Gudni BRAGASON Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Republic of Iceland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Reykjavik
------------	---

INDIA

Alternate Governor	Shaktikanta DAS Additional Secretary Department of Economic Affairs Ministry of Finance New Delhi
--------------------	---

INDIA (cont'd)

Rajeev KUMAR
 First Secretary
 Embassy of the Republic of India
 Rome

Chinghoihkim KEIVOM
 Second Secretary (PPS)
 Embassy of the Republic of India
 Rome

INDONESIA

Governor

Bambang BRODJONEGORO
 Head of Fiscal Policy Office
 Ministry of Finance
 Jakarta

Adviser

August PARENGKUAN
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Indonesia
 to IFAD
 Rome

Priyo ISWANTO
 Minister
 Deputy Chief of Mission
 Deputy Permanent Representative
 of the Republic of Indonesia
 to IFAD
 Rome

Agus Prihatin SAPTONO
 Counsellor for Multilateral Affairs
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Indonesia
 to IFAD
 Rome

Hamim HAMIM
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Indonesia
 to IFAD
 Rome

INDONESIA (cont'd)

Mochamad IMRON
 Head of Sub Division for
 International Fund Contribution
 Fiscal Policy Office
 Ministry of Finance
 Jakarta

Elvie INDAYANI
 Chief of Section
 Operational Activities of the United Nations
 Economic Development and Environmental Directorate
 Ministry of Foreign Affairs
 Jakarta

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Governor

Hamid BAEIDI-NEJAD
 Director
 International Economic Affairs and
 Specialized Agencies Department
 Ministry of Foreign Affairs
 Tehran

Seyed Aminollah TAGHAVI MOTLAGH
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Islamic Republic of Iran to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Seyed Morteza ZAREI
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the Islamic Republic of Iran to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

IRAQ

Alternate Governor

Hassan JANABI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Iraq to IFAD
 Rome

IRAQ (cont'd)

Saywan Sabir Mustafa BARZANI
Ambassador of the Republic of Iraq to Italy
Rome

Elaaf HADI
Second Secretary
Embassy of the Republic of Iraq
Rome

IRELAND

Governor

Patrick Paul HENNESSY
Ambassador
Permanent Representative of
Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor

Jarlath O'CONNOR
First Secretary (Agriculture)
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Amy-Louise DENT
Presidency Attaché
Embassy of Ireland
Rome

Paula KENNY
Executive Officer
Development Cooperation Directorate
Department of Foreign Affairs
Limerick

ISRAEL

Governor *

Tamar Michele ZIV
Minister Counsellor (Economic and Scientific Affairs)
Deputy Permanent Representative of the
State of Israel to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ISRAEL (cont'd)

Giovanna Elisabetta LA ROCCA
Economic Officer
Permanent Representation of the
State of Israel to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Governor

Vieri CERIANI
Under-Secretary of State
Ministry of Economy and Finance
Rome

Gianni GHISI
Ambassador
Permanent Representative of
the Italian Republic to IFAD
Rome

Stefania BAZZONI
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Claudio MISCIA
First Counsellor
Deputy Head of Mission
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Rita Giuliana MANNELLA
Counsellor
Coordinator for United Nations Agencies based in Rome
Directorate General for Development Co-operation
Ministry of Foreign Affairs
Rome

ITALY (cont'd)

Lucia SENOFONTE
 Adviser
 Service in charge of Multilateral
 Development Banks (Office X)
 Directorate General for International
 Financial Relations (Directorate III)
 Department of the Treasury
 Ministry of Economy and Finance
 Rome

Iacopo VICIANI
 Expert
 Office of the Minister for
 International Co-operation
 and Integration
 Office of the President of
 the Council of Ministers
 Rome

Giulia Letizia SPEZZANI
 Junior Advisor
 Service in charge of Multilateral
 Development Banks (Office X)
 Directorate General for International
 Financial Relations (Directorate III)
 Department of the Treasury
 Ministry of Economy and Finance
 Rome

JAPAN

Governor

Masaharu KOHNO
 Ambassador
 Permanent Representative of Japan
 to the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Alternate Governor *

Hideya YAMADA
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of Japan to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

JAPAN (cont'd)

Adviser
 Masaya KITAO
 Counsellor
 Financial attaché
 Embassy of Japan
 Rome

JORDAN

Governor *
 Radi AL-TARAWNEH
 Secretary-General
 Ministry of Agriculture
 Amman

Alternate Governor *
 Malek BRIZAT
 Director for Arab and Islamic Relations
 Ministry of Planning and
 International Co-operation
 Amman

Adviser
 Basel AL-KAYED
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative of
 the Hashemite Kingdom of Jordan
 to IFAD
 Rome

KAZAKHSTAN

Nurlan ZHALGAZBAYEV
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative of
 the Republic of Kazakhstan
 to IFAD
 Rome

Daniyar KOPISHEV
 Attaché
 Alternate Permanent Representative of
 the Republic of Kazakhstan
 to IFAD
 Rome

KAZAKHSTAN (cont'd)

Aigul BOKAYEVA
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative of
 the Republic of Kazakhstan
 to IFAD
 Rome

Almas AYUBAYEV
 Third Secretary
 Embassy of the Republic
 of Kazakhstan
 Rome

KENYA

Governor *

Romano M. KIOME
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture
 Nairobi

Alternate Governor

Josephine Wangari GAITA
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Republic of Kenya to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Jane Masibayi MUSUNDI
 IFAD Desk Officer
 Ministry of Finance
 Nairobi

Adviser

Peter MBOGO
 Assistant Director of Agriculture
 Ministry of Agriculture
 Nairobi

Adviser

Charles O. OOKO
 Embassy of the Republic of Kenya
 Rome

KIRIBATI

Governor
Tiarite George KWONG
Minister for Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

Alternate Governor
Manikaoti TIMEON
Secretary
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

Teearo OTIUEA
Principal Agricultural Officer
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

Bereiteiti KAKIABWEBWE
Executive Assistant
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

KUWAIT

Alternate Governor
Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Kuwait Fund for Arab Economic Development
Kuwait City

Waleed AL-BAHAR
Regional Manager for Eastern and
Southern Asia and Pacific Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab Economic Development
Kuwait City

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC

Santiphab PHOMVIHANE
Vice-Minister for Finance
Vientiane

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC (cont'd)

Adviser	Angkhansada MOUANGKHAM Deputy Director-General External Finance Department Ministry of Finance Vientiane
Adviser	Somphanh CHANPHENGXAY Deputy Director-General Planning and Cooperation Department Ministry of Agriculture and Forestry Vientiane
Adviser	Pheutsapha PHOUMMASAK Advisor Ministry of Finance Vientiane
Adviser	Vinoth VANSY Project Director Sustainable Natural Resources Management and Productivity Enhancement Project Ministry of Agriculture and Forestry Vientiane
Adviser	Soulichanh PHONEKEO Program Director Rural Livelihoods Improvement Program in Attapeu Province Ministry of Agriculture and Forestry Vientiane

LEBANON

Gouverneur suppléant *	Hussein AL HAJJ HASSAN Ministre de l'agriculture Beyrouth
	Karim KHALIL Premier Secrétaire Chargé d'affaires, a.i. Ambassade de la République libanaise Rome
	Mohammad EL-KHANSA Conseiller du Ministre de l'agriculture Beyrouth

LESOTHO

Governor	Lits'oane Simon LITS'OANE Minister for Agriculture and Food Security Maseru
Adviser	Nchemo MAILE Principal Secretary Ministry of Agriculture and Food Security Maseru
Adviser	Mabolaoane PHAKISI Chief Economic Planner Ministry of Agriculture and Food Security Maseru
Adviser	Ntitia TUOANE Chief Extension Officer Ministry of Agriculture and Food Security Maseru
Adviser	Senate Barbara MASUPHA Counsellor Chargé d'affaires, a.i. Embassy of the Kingdom of Lesotho Rome
Adviser	Malikopo Patricia RAKOOTJE First Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Lesotho to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Sebili NAHA Private Secretary to the Minister for Agriculture and Food Security Maseru

LIBERIA

Mohammed S.L. SHERIFF
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Republic of Liberia to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

LIBERIA (cont'd)

A. Haruna-Rashid KROMAH
Secretary
Embassy of the Republic of Liberia
Rome

Paola TRIPODO
Secretary
Embassy of the Republic of Liberia
Rome

LIBYA

Governor *

Ahmed Ayad AL-URFI
Minister for Agriculture, Livestock and Marine
Tripoli

Abdalla A. M. ZAIED
Ambassador
Permanent Representative of
Libya to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Ali Ahmed ARHUMA
Chairman
Cereal Production Committee
Ministry of Agriculture, Livestock and Marine
Tripoli

Mustafa Mohamed ABUSHAALA
Office of International Co-operation
Ministry of Agriculture, Livestock and Marine
Tripoli

Ali Ahmed ALMAGTUF
Department of International Organizations
Ministry of Agriculture, Livestock and Marine
Tripoli

Elahadi E. E. ELZANATI
Counsellor
Alternate Permanent Representative of
Libya to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

LIBYA (cont'd)

Salem HAROUN
Permanent Representation of
Libya to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

LUXEMBOURG

Gouverneur

Marie-Josée JACOBS
Ministre de la coopération et de
l'action humanitaire
Luxembourg-Ville

Martine SCHOMMER
Directrice de la coopération
Ministère de la coopération et
de l'action humanitaire
Luxembourg-Ville

Richard PHILIPPART
Attaché
Représentant permanent suppléant
du Grand-Duché de Luxembourg
auprès du FIDA
Rome

Michel GRETHEN
Premier Secrétaire
Représentant permanent adjoint
du Grand-Duché de Luxembourg
auprès du FIDA
Rome

MADAGASCAR

Gouverneur

Roland RAVATOMANGA
Ministre de l'agriculture
Antananarivo

Josiane R. RATSIMBAZAFY
Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
de Madagascar
Rome

MADAGASCAR (cont'd)

Monsieur MONJA
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République de Madagascar
 auprès du FIDA
 Rome

Julien Mamiarivao RASELISON
 Directeur général de la planification et du contrôle
 Ministère de l'agriculture
 Antananarivo

Suzelin RATOHIARIJAONA RAKOTOARISOLO
 Economiste, Chargé des relations multilatérales
 Ministère de l'agriculture
 Antananarivo

MALAWI

Governor *

Brave Rona NDISALE
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Malawi to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Brussels

Alternate Governor *

Andex MAKUNGWA
 Deputy Coordinator
 Agriculture Sector Wide Approach (ASWAP)
 Ministry of Agriculture and Food Security
 Lilongwe

MALAYSIA

Alternate Governor *

Halimah ABDULLAH
 Ambassador
 Permanent Representative
 of Malaysia to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

MALAYSIA (cont'd)

Adviser	Ahmad Fahmi Ahmad SARKAWI Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of Malaysia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Salmira Mohd SHUKRI Principal Assistant Secretary Ministry of Finance Putrajaya
Adviser	Amir Hamzah HARUN Assistant Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of Malaysia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

MALDIVES

Governor	Ahmed SHAFEEU Minister for Fisheries and Agriculture Malé
----------	---

MALI

Gouverneur	Baba BERTHE Ministre de l'agriculture Bamako
Gouverneur suppléant	Gaoussou DRABO Ambassadeur Représentant permanent de la République du Mali auprès du FIDA Rome
	Yaya Nouhoum TAMBOURA Commissaire à la sécurité alimentaire Bamako
	Mamadou NADIO Coordonnateur national des projets et programmes du FIDA au Mali Ministère de l'agriculture Bamako

MALI (cont'd)

Bah KONIPO
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Mali
auprès du FIDA
Rome

MALTA

Governor

Justin ZAHRA
Director for Agriculture
Department for Rural and Aquaculture
Ministry of Resources and Rural Affairs
Valletta

MAURITANIA

Gouverneur

Sidi Ould TAH
Ministre des affaires économiques
et du développement
Nouakchott

Gouverneur suppléant

Moctar Ould DAHI
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République islamique de
Mauritanie auprès du FIDA
Rome

Mohamed Lemine OULD AHMED TAR
Conseiller du Ministre
Chargé du développement économique et social
Ministère des affaires économiques
et du développement
Nouakchott

MAURITIUS

Governor

Satya Veyash FAUGOO
Minister for Agro Industry and Food Security
Port Louis

MEXICO

Gobernador	Miguel RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO Embajador Representante Permanente de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente *	Emma Maria José RODRIGUEZ SIFUENTES Ministro Representante Permanente Alterno de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
Asesor	Alan ROMERO ZAVALA Segundo Secretario Representante Permanente Alterno de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma

MONGOLIA

Alternate Governor	Shijeekhuu ODOONBAATAR Ambassador Permanent Representative of Mongolia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
	Tsedensodnom ORKHONTULGA Attaché Alternate Permanent Representative of Mongolia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

MOROCCO

Hassan ABOUYOUB
Ambassadeur
Représentant permanent
du Royaume du Maroc
auprès du FIDA
Rome

MOROCCO (cont'd)

Jaouad ZHAR
 Chef du service des relations avec
 les organismes financiers internationaux
 Direction du Trésor et des finances extérieures
 Ministère de l'économie et des finances
 Rabat

Mohammed LAKHAL
 Ministre plénipotentiaire
 Représentant permanent suppléant
 du Royaume du Maroc
 auprès du FIDA
 Rome

MOZAMBIQUE

Governor

Aiuba CUERENEIA
 Minister for Planning and Development
 Maputo

Alternate Governor

Waldemar Fernando DE SOUSA
 Administrator of the Economic Studies
 and Foreign Branch
 Central Bank of Mozambique
 Maputo

Carla Elisa MUCAVI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Mozambique to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Adriano Isaias UBISSE
 Director for Investment and Co-operation
 Ministry of Planning and Development
 Maputo

Adviser

Fernando MAVIE
 National Director
 Ministry of Planning and Development
 Maputo

MOZAMBIQUE (cont'd)

Adviser	Nazira DISTA Assistant Ministry of Planning and Development Maputo
Adviser	Marcelino Galufu PISSA Department of Monitoring and Evaluation Direction of Investment and Co-operation Ministry of Planning and Development Maputo
Adviser	Fátima GIMO Assistant Ministry of Finance Maputo
Adviser	Edson Dos Santos Félix DIAS Adviser Central Bank of Mozambique Maputo

MYANMAR

Alternate Governor	SWAI Tint Ambassador Permanent Representative of the Republic of the Union of Myanmar to the United Agencies for Food and Agriculture Rome
	KYI Ko Ko First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of the Union of Myanmar to the United Agencies for Food and Agriculture Rome

NEPAL

Alternate Governor	Jaya Mukunda KHANAL Secretary Ministry of Agricultural Development Kathmandu
--------------------	---

NEPAL (cont'd)

Shanker DAS BAIRAGI
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Federal Democratic Republic of Nepal
 to IFAD
 Geneva

Ram Prasad PULAMI
 Joint Secretary
 Ministry of Agricultural Development
 Kathmandu

Kailash Raj POKHAREL
 Under-Secretary
 Ministry of Finance
 Kathmandu

NETHERLANDS

Alternate Governor

Gerda VERBURG
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Kingdom of the Netherlands
 to the United Nations Organizations
 for Food and Agriculture
 Rome

Adviser

Ronald ELKHUIZEN
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of the Kingdom of the Netherlands
 to the United Nations Organizations
 for Food and Agriculture
 Rome

Adviser

Erlijne WISSELS
 Policy Adviser
 International Financial Institutions Division
 United Nations and International
 Financial Institutions Department
 Ministry of Foreign Affairs
 The Hague

NETHERLANDS (cont'd)

Adviser
Jan VAN DER VELDE
Advisor
Permanent Representation of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NEW ZEALAND

Governor
Trevor Donald MATHESON
Ambassador
Permanent Representative of
New Zealand to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser
Claudia GROSSO
Policy Support Officer
Embassy of New Zealand
Rome

NICARAGUA

Gobernador
Mónica ROBELO RAFFONE
Embajadora
Representante Permanente de
la República de Nicaragua
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Junior Andrés ESCOBAR FONSECA
Agregado
Representante Permanente Alterno
de la República de Nicaragua
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

NIGER

Gouverneur
Oua SAIDOU
Ministre de l'agriculture
Niamey

NIGER (cont'd)

Gouverneur suppléant

Amadou TOURÉ
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République du Niger auprès du FIDA
Rome

Moudy MAMANE SANI
Conseiller Technique du Ministre de l'agriculture
Niamey

Aboubacar MOHAMADOU
Premier Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

NIGERIA

Governor

Akinwumi A. ADESINA
Minister for Agriculture and Rural Development
Abuja

Ibukun ODUSOTE
Permanent Secretary
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Danladi Irmiya KIFASI
Permanent Secretary
Federal Ministry of Finance
Abuja

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Eniayeju Damilola EMMANUEL
Agriculture Director
Office of the Minister
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

NIGERIA (cont'd)

Julius ODEYEMI
Agriculture Director
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Ada Nkiruka OKOLI
Deputy Director
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Remi OKUBOYEJO
Special Assistant to the Minister
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Adebisi ARABA
Advisor to the Minister (Environmental Policy)
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Matazu Ibrahim ABUBAKAR
Principal Administrative Officer (Agriculture)
Federal Ministry of Finance
Abuja

Titilayo OSHAMO
Protocol Officer to the Permanent Secretary
Federal Ministry of Finance
Abuja

Tosin OLOWODOLA
Protocol Officer
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Musibau Olumuyiwa AZEEZ
Chief Agricultural Officer (IFAD)
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

NORWAY

Governor
Astrid Emilie HELLE
Deputy Director-General
Section for United Nations Policy and Gender Equality
Department for United Nations, Peace
and Humanitarian Affairs
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

Jostein LEIRO
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of Norway
to IFAD
Rome

Per MOGSTAD
Senior Adviser
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

Hanne JORSTAD
Intern
Royal Norwegian Embassy
Rome

Thuy-Dung DOAN
Intern
Royal Norwegian Embassy
Rome

OMAN

Governor
Isshaq AL-ROQQEISHY
Under-Secretary
Ministry of Agriculture
Muscat

Alternate Governor
Said Nasser AL-HARTHY
Ambassador
Permanent Representative of
the Sultanate of Oman to IFAD
Rome

OMAN (cont'd)

Ibrahim NUMANI
Director
Planning and Studies Department
Ministry of Agriculture
Muscat

Rasmi MAHMOUD
Coordinator with the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Embassy of the Sultanate of Oman
Rome

Ibrahim AL-GHAITHI
Director
Agriculture Affairs Department
Ministry of Agriculture
Muscat

PAKISTAN

Tehmina JANJUA
Ambassador
Permanent Representative of
the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Zulfiqar Haider KHAN
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PANAMA

Gobernador Suplente
 Guido Juvenal MARTINELLI ENDARA
 Embajador
 Representante Permanente de
 la República de Panamá
 ante el FIDA
 Roma

PAPUA NEW GUINEA

Governor
 Don POLYE
 Minister for Treasury
 Waigani, N.C.D.

Rhonny Tumu LAKAU
 First Assistant to the Secretary
 Department of Treasury
 Waigani, N.C.D.

PARAGUAY

Gobernador
 Manuel Adolfo FERREIRA BRUSQUETTI
 Ministro de Hacienda
 Asunción

Rody GODOY MARTÍNEZ
 Ministro de Agricultura y Ganadería
 Asunción

Gobernador Suplente
 Ramón Isidoro RAMÍREZ CABALLERO
 Viceministro de Economía
 Asunción

Emilio VALIENTE
 Director Ejecutivo del Proyecto Paraguay Rural
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Asunción

Lorena Noemi PATIÑO CARDOZO
 Segunda Secretaria
 Representante Permanente Alternativa
 de la República del Paraguay
 ante el FIDA
 Roma

PERU

Gobernador	Alfredo AROSEMENA FERREYROS Embajador Representante Permanente de la República del Perú ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Gobernador Suplente *	Pedro Roberto REÁTEGUI GAMARRA Ministro Representante Permanente Adjunto de la República del Perú ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Asesor	Carla Stella MARIS CHIRINOS LLERENA Consejera Representante Permanente Alterna de la República del Perú ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
	Alexandra Fridel TÖNSMANN FOPPIANI Segunda Secretaria Representante Permanente Alterna de la República del Perú ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

PHILIPPINES

Governor *	Virgilio A. REYES Ambassador Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Alternate Governor *	Lupino J. LAZARO Special Agricultural Attaché Deputy Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome

PHILIPPINES (cont'd)

Adviser
Grace CRUZ-FABELLA
First Secretary and Consul General
Alternate Permanent Representative
of the Republic of the Philippines
to IFAD
Rome

Adviser
Kristine Margaret M. MALANG
Third Secretary and Vice Consul
Embassy of the Republic
of the Philippines
Rome

Adviser
Esteban N. PAGARAN
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of the Philippines
to IFAD
Rome

PORTUGAL

Alternate Governor
Rosa Maria FERNANDES LOURENÇO CAETANO
Director for International Affairs
Office for Economic Policy and
International Affairs (GPEARI)
Ministry of Finance
Lisbon

Ana BARRETO
Senior Officer
Department for Co-operation and Institutions
Office for Economic Policy and
International Affairs (GPEARI)
Ministry of Finance
Lisbon

Alexandra CARVALHO
Director
European Affairs and International Relations
Ministry of Agriculture, Sea, Environment
and Spatial Planning
Lisbon

QATAR

Alternate Governor

Soltan Saad S.K. AL-MORAIKHI
Ambassador
Permanent Representative of
the State of Qatar to IFAD
Rome

Ali Mohammed AL NAMMAA
Expert of International Relations
Department of International Co-operation
Ministry of Environment
Doha

Meshaal MOHAMED A.R. AL-KUBAISI
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the State of Qatar to IFAD
Rome

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State of Qatar
Rome

REPUBLIC OF KOREA

LEE Sang-man
Director
International Development and Co-operation Division
Ministry of Food, Agriculture, Forestry
and Fisheries
Gwacheon

SONG Jae-Won
Deputy Director
International Development and Co-operation Division
Ministry of Food, Agriculture Forestry
and Fisheries
Gwacheon

Alternate Governor

PARK Sujin
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Korea to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

REPUBLIC OF MOLDOVA

Victor ROSCA
 Director
 Country Program Implementation Unit (CPIU-IFAD)
 Ministry of Agriculture and Food Industry
 Chişinău

Liliana VERLAN
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Moldova to IFAD
 Rome

ROMANIA

Alina POPESCU
 Première Secrétaire
 Représentante permanente adjointe
 de la Roumanie auprès du FIDA
 Rome

RWANDA

Governor *

Ernest RUZINDAZA
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture and
 Animal Resources
 Kigali

Jacques KABALE NYANGEZI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Rwanda to IFAD
 Paris

SAMOA

Governor

Faumuina Tiatia LIUGA
 Minister for Finance
 Apia

Alternate Governor

Tialavea F.T. Seigafolava HUNT
 Associate Minister for Finance
 Apia

SAMOA (cont'd)

Giovanni CAFFARELLI
Honorary Consul General of the
Independent State of Samoa
Rome

SAUDI ARABIA

Governor

Fahad bin Abdulrahman BALGHUNAIM
Minister for Agriculture
Riyadh

Waleed A. EL KHEREIJI
Director-General
Grain Silos and Flour Mills Organization
Riyadh

Khaled bin Mohamed AL FUHAID
Under-Secretary for Livestock Affairs
Ministry of Agriculture
Riyadh

Mishal bin Abdallah AL SHETRI
Director-General of the Minister's Office
Ministry of Agriculture
Riyadh

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Fahd bin Abdallah AL HARBI
Director-General of Foreign Relations
and International Co-operation
Ministry of Agriculture
Riyadh

Abdallah bin MOHAMED AL SHALAN
Adviser
Foreign Relations and International
Co-operation Department
Ministry of Agriculture
Riyadh

SAUDI ARABIA (cont'd)

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Kingdom of Saudi Arabia
 to FAO
 Rome

SENEGAL

Gouverneur

Abdoulaye BALDÉ
 Ministre de l'agriculture et de l'équipement rural
 Dakar

Gouverneur suppléant *

Christian Alain Joseph ASSOGBA
 Premier Conseiller
 Chargé d'affaires, a.i.
 Ambassade de la République du Sénégal
 Rome

Ndiobo DIENE
 Conseiller technique du Ministre de l'agriculture
 et de l'équipement rural
 Dakar

Sémou DIOUF
 Coordonnateur du Projet d'appui
 aux filières agricoles (PAFA)
 Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural
 Dakar

Mamadou Thierno BA
 Coordonnateur du Projet de développement agricole
 de Matam (PRODAM)
 Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural
 Dakar

SIERRA LEONE

Governor

Joseph Sam SESAY
 Minister for Agriculture, Forestry and Food Security
 Freetown

Mohamed A. WURIE
 Agriculture Counsellor
 Embassy of the Republic of Sierra Leone
 Berlin

SIERRA LEONE (cont'd)

Festus A. TARAWALIE
Liaison Officer for United Nation Offices in Rome
Ministry of Agriculture, Forestry and Food Security
Freetown

SOMALIA

Alternate Governor

Ibrahim Hagi ABDULKADIR
Ambassador
Permanent Representative of the
Somali Republic to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Nur Hassan HUSSEIN
Ambassador of the Somali Republic to Italy
Rome

Giorgio FRANCESCHETTI
Senior Advisor of the Minister
for Natural Resources
Mogadishu

Awes Abukar AWES
Second Secretary
Embassy of the Somali Republic
Rome

SOUTH AFRICA

Governor *

Marc JÜRGENS
Counsellor (Multilateral Affairs)
Acting Permanent Representative of
the Republic of South Africa to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

Alternate Governor *

Sipho NTOMBELA
Acting Director-General
Department of Agriculture,
Forestry and Fisheries
Pretoria

SOUTH AFRICA (cont'd)

Moshibudi Priscilla RAMPEDI
 Counsellor (Agricultural Affairs)
 Alternate Permanent Representative of
 the Republic of South Africa to the
 United Nations Food and Agriculture
 Agencies
 Rome

SOUTH SUDAN

Alternate Governor

Martin Elia LOMURÖ
 Minister for Animal Resources and Fisheries
 Juba

Jacob Mogga BANDASI
 Project Director
 South Sudan Livelihoods Development Project (SSLDP)
 Ministry of Agriculture, Forestry, Co-operatives
 and Rural Development
 Juba

SPAIN

Gobernador

Francisco Javier ELORZA CAVENGT
 Embajador
 Representante Permanente de España
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

Gobernador Suplente

Raúl BARTOLOMÉ MOLINA
 Ministro Consejero
 Embajada de España
 Roma

Francisco CAPOTE
 Primer Secretario
 Embajada de España
 Roma

SRI LANKA

Governor
John Asitha Ivon PERERA
Ambassador
Permanent Representative of the
Democratic Socialist Republic
of Sri Lanka to IFAD
Rome

Alternate Governor
Gothami INDIKADAHENA
Minister (Commercial)
Deputy Permanent Representative
of the Democratic Socialist Republic
of Sri Lanka to IFAD
Rome

SUDAN

Governor
Abdul Halim Ismail AL MUTAAFI
Minister for Agriculture and Irrigation
Khartoum

Amira Daoud HASSAN GORNASS
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of the Sudan to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Omer Mohamed AHMED EL HAJ HAJAM
Director
International Financial Co-operation
Ministry of Finance and National Economy
Khartoum

Abla Malik OSMAN
Director-General
International and Regional Organizations
Ministry of Agriculture and Irrigation
Khartoum

Adil Yousif ELTAYEB BABIKER
Director-General
Human Resources Department (MOAI)
Ministry of Agriculture and Irrigation
Khartoum

SUDAN (cont'd)

Khalid M. Osman Sid AHMED MOHAMMED ALI
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of the Sudan to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Saif Elislam HOMMAIDA
Office Manager
Embassy of the Republic of Sudan
Rome

SWAZILAND

Governor

Clement M. DLAMINI
Minister for Agriculture
Mbabane

Alternate Governor

Bongani MASUKU
Under-Secretary (Development)
Ministry of Agriculture
Mbabane

SWEDEN

Erik JONSSON
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD
Rome

Margaretha ARNESSON-CIOTTI
Programme Officer
Royal Swedish Embassy
Rome

Adam ANTONSSON
Junior Officer
Royal Swedish Embassy
Rome

SWITZERLAND

Gouverneur	Michel MORDASINI Vice-Directeur et Chef du Domaine coopération globale Direction du développement et de la coopération (DDC) Département fédéral des affaires étrangères Berne
Conseiller	Christina E. GRIEDER Ministre Représentant permanent de la Confédération suisse auprès de la FAO, du FIDA et du PAM Rome
Conseiller	Alexandre GHÉLEW Conseiller Chargé de programme Section Programme global Sécurité alimentaire Direction du développement et de la coopération (DDC) Département fédéral des affaires étrangères Berne
Conseiller	Séverine ERISMANN Assistant Chef du Projet Représentation permanent de la Confédération suisse auprès de la FAO, du FIDA et du PAM Rome

SYRIAN ARAB REPUBLIC

	Dima HARIRI Attaché Chargé d'affaires, a.i. Embassy of the Syrian Arab Republic Rome
	Essam AL SHAHIN Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Syrian Arab Republic to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

THAILAND

Governor *

Chalit DAMRONGSAK
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture and Co-operatives
Bangkok

Rapibhat CHANDARASRIVONGS
Minister (Agriculture)
Permanent Representative of
the Kingdom of Thailand to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Narumol SANGUANVONG
Director
Bureau of Foreign Agricultural Affairs
Ministry of Agriculture and Co-operatives
Bangkok

Phongsak LIEWWONGWARN
Senior Civil Engineer
Ministry of Agriculture and Co-operatives
Bangkok

Siriporn THANARATCHATAPHOOM
Policy and Plan Analyst
Bureau of Foreign Agricultural Affairs
Ministry of Agriculture and Co-operatives
Bangkok

Piyawat NAIGOWIT
First Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Thailand to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Sugritta PONGSAPARN
Policy and Plan Analyst
Bureau of Foreign Agricultural Affairs
Ministry of Agriculture and Co-operatives
Bangkok

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA

Governor *
 Elisaveta PANOVSKA
 First Secretary
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of The former Yugoslav Republic
 of Macedonia to the Holy See
 Rome

TIMOR-LESTE

Valentino Fatima SOARES VARELA
 Secretary of State for Livestock
 Ministry of Agriculture and Fisheries
 Dili

TOGO

Calixte Batossie MADJOLBA
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République togolaise
 auprès du FIDA
 Paris

Gouverneur suppléant

Akla-Esso M'Baw AROKOUM
 Directeur de l'agriculture
 Ministère de l'agriculture, de l'élevage
 et de la pêche
 Lomé

TONGA

Siale Vuki Bain VETE
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Kingdom of Tonga
 London

TUNISIA

Gouverneur *
 Naceur MESTIRI
 Ambassadeur
 Représentant permanent de la République tunisienne
 auprès des Organisations des Nations Unies
 Rome

TUNISIA (cont'd)

Gouverneur suppléant *	Abdallah ZEKRI Directeur général de la coopération multilatérale Ministère de l'investissement et de la coopération internationale Tunis
Conseiller	Ali AYDI Directeur général du financement, d'investissement et des organismes professionnels Ministère de l'agriculture Tunis
Conseiller	Hazar SASSI Conseillère des Affaires étrangères Représentante permanente suppléante de la République tunisienne auprès des Organisations des Nations Unies Rome

TURKEY

Governor *	Gürsel KÜSEK Acting Director-General Agriculture Reform General Directorate Ministry of Food, Agriculture and Livestock Ankara
	Mehmet Erkan AYTUN First Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Turkey to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
	Ali ERGIN Head of Department Ministry of Food, Agriculture and Livestock Ankara
	Makbule KOÇAK Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Turkey to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

TURKEY (cont'd)

Emin GÜRE
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

TUVALU

Tine LEUELU
Ambassador of Tuvalu to Belgium
and the European Union
Bruxelles

UGANDA

Mumtaz KASSAM
Minister Plenipotentiary
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of the Republic of Uganda
Rome

Robert SABIITI
First Secretary (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Uganda to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Governor *

Younis Haji AL KHOURI
Under-Secretary
Ministry of Finance
Abu Dhabi

Abdulaziz Nasser AL-SHAMSI
Ambassador
Permanent Representative of
the United Arab Emirates
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

UNITED ARAB EMIRATES (cont'd)

Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI
 Director
 Department of International Financial Relations
 Ministry of Finance
 Abu Dhabi

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
 Deputy Director
 Department of International Financial Relations
 Ministry of Finance
 Abu Dhabi

Mohammed AL MANSOORI
 Second Secretary
 Embassy of the United Arab Emirates
 Rome

Obeid Ali Mirghani HASSAN
 Coordinator for the United Nations Food
 and Agriculture Agencies
 Embassy of the United Arab Emirates
 Rome

UNITED KINGDOM

Governor
 Neil BRISCOE
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 United Kingdom of Great Britain and
 Northern Ireland to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

Alternate Governor
 Elizabeth NASSKAU
 First Secretary
 Deputy Permanent Representative of
 the United Kingdom of Great Britain and
 Northern Ireland to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Governor
 Christopher CHIZA
 Minister for Agriculture, Food Security
 and Co-operatives
 Dar es Salaam

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA (cont'd)

Alternate Governor

James Alex MSEKELA
Ambassador
Permanent Representative of
the United Republic of Tanzania to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Emmanuel M. ACHAYO
Director of Policy and Planning
Ministry of Agriculture, Food Security
and Co-operatives
Dar es Salaam

Wilfred J. NGIRWA
Ambassador
Former Permanent Representative of
the United Republic of Tanzania to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Jobu MIKA
Private Assistant to the Minister
for Agriculture, Food Security
and Co-operatives
Dar es Salaam

Ayoub J. MNDEME
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative of
the United Republic of Tanzania to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

David J. LANE
Ambassador
Permanent Representative of the
United States of America to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES (cont'd)

Christopher SHEPHERD-PRATT
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

URUGUAY

Gobernador

Gustavo Aníbal ÁLVAREZ GOYOAGA
Embajador
Representante Permanente de la
República Oriental del Uruguay
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Juliana GARGIULO
Pasante
Embajada de la
República Oriental del Uruguay
Roma

UZBEKISTAN

Timur RAHMANOV
Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of the Republic
of Uzbekistan
Rome

VANUATU

Kalvau MOLI
Minister for Agriculture, Livestock,
Forestry, Fisheries and Biosecurity
Port Vila

William NASAK
Director-General
Ministry of Agriculture, Livestock,
Forestry, Fisheries and Biosecurity
Port Vila

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gobernador *	William CAÑAS DELGADO Viceministro del Ministerio del Poder Popular para el Comercio Gerente Ejecutivo de Cooperación y Financiamiento Internacional Banco de Desarrollo Económico y Social de Venezuela (BANDES) Caracas
Gobernador Suplente	Gladys Francisca URBANEJA DURÁN Embajadora Representante Permanente de la República Bolivariana de Venezuela ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN Ministro Consejero Representante Permanente Alternativo de la República Bolivariana de Venezuela ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma Jean Piere MORET Especialista de la Gerencia de Cooperación Internacional y Relaciones Multilaterales Banco de Desarrollo Económico y Social de Venezuela (BANDES) Caracas Nancy MEZA Especialista de la Gerencia Ejecutiva de Cooperación y Financiamiento Internacional Banco de Desarrollo Económico y Social de Venezuela (BANDES) Caracas Tomás E. CENTENO B. Representante de la Oficina Nacional de Crédito Ministerio de Poder Popular de Planificación y Finanzas Caracas

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF) (cont'd)

Deily BALOA
 Representante de la Oficina
 Nacional de Crédito
 Ministerio de Poder Popular
 de Planificación y Finanzas
 Caracas

VIET NAM

Governor

TRUONG Chi Trung
 Vice-Minister for Finance
 Hanoi

NGUYEN Hoang Long
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Socialist Republic of Viet Nam
 to IFAD
 Rome

Alternate Governor

NGUYEN Thanh Do
 Director-General
 Debt Management and External
 Finance Department
 Ministry of Finance
 Hanoi

Adviser

DUONG Quynh Le
 Director
 Debt Management and External
 Finance Department
 Ministry of Finance
 Hanoi

NGUYEN Thi Thu Quynh
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative of
 the Socialist Republic of Viet Nam
 to IFAD
 Rome

YEMEN

Governor

Farid Ahmed MUJAWAR
 Minister for Agriculture and Irrigation
 Sana'a

YEMEN (cont'd)

Alternate Governor

Khalid Abdulrahman AL-AKWA
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Yemen to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Omer Hussein Thebt SABA'A
Minister Plenipotentiary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Yemen to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Ali Gunid ALI ABDOULLAH
Director-General for Planning and Follow-up
Ministry of Agriculture and Irrigation
Sana'a

Haytham Abdulmomen SHOJA'AADIN
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Yemen to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Abdullah Na'Ami Qutran AL-NA'AMI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Yemen to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ZAMBIA

Governor *

Nicholas BANDA
Deputy Minister for Agriculture
and Co-operatives
Lusaka

ZAMBIA (cont'd)

Alternate Governor *

Frank MUTUBILA
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Zambia to IFAD
Rome

Mary CHIPILI
Director
Ministry of Agriculture and Co-operatives
Lusaka

Derrick SIKOMBE
Chief Economist
Ministry of Agriculture and Co-operatives
Lusaka

Alick BANDA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zambia to IFAD
Rome

Christable MUKUYU
First Secretary
Embassy of the Republic of Zambia
Rome

ZIMBABWE

Mary Sibusisiwe MUBI
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Zimbabwe to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Irene BOSHA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zimbabwe to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

المراقبون من الدول الأعضاء بالأمم المتحدة

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES

OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

AUSTRALIA

Sam BEEVER
Counsellor (Development Co-operation)
Australian Embassy
Rome

BELARUS

Dmitry MIRONCHIK
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Belarus to FAO
Rome

BULGARIA

Lubomir IVANOV
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République de Bulgarie
auprès de la FAO
Rome

CZECH REPUBLIC

Jiří MUCHKA
Second Secretary
Permanent Representative of
the Czech Republic to FAO
Rome

LITHUANIA

Kestutis TARNAUSKAS
Agricultural Attaché
Embassy of the Republic of Lithuania
Rome

RUSSIAN FEDERATION

Vladimir KUZNETSOV
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Russian Federation to FAO
Rome

Yulia ANIKEEVA
Counsellor
International Finance Affairs Department
Ministry of Finance
Moscow

Elena BOLOTNIKOVA
Consultant
Ministry of Finance
Moscow

Evgenia DENISOVA
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Russian Federation to FAO
Rome

SAN MARINO

Marina EMILIANI
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Republic of San Marino to FAO
Rome

SLOVAKIA

Marieta OKENKOVÁ
Counsellor
Permanent Representative of the
Slovak Republic to FAO and WFP
Rome

UKRAINE

Yana SKIBINETSKA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Ukraine to FAO
Rome

الكرسي الرسولي

HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE

Luigi TRAVAGLINO
Nonce Apostolique
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Vincenzo BUONOMO
Observateur permanent suppléant
du Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

جماعة فرسان مالطة

SOVEREIGN ORDER OF MALTA

ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

SOBERANA ORDEN DE MALTA

Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA
Ambassadeur de l'Ordre Souverain
Militaire Hospitalier de Saint-Jean
de Jérusalem de Rhodes et de Malte
Observateur permanent auprès du FIDA
Rome

ممثلون عن الأمم المتحدة والوكالات المتخصصة

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)

Suzanne RASWANT
Service Chief
Latin America, the Caribbean, East Asia
and the Pacific Service
Rome

Mariam AHMED
Chief
Corporate Partnerships and
United Nations Relations Branch
Rome

Ida CHRISTENSEN
Rural Sociologist
Latin America, the Caribbean, East Asia
and the Pacific Service
Rome

Blanca AMADO
Economist
Latin America, the Caribbean, East Asia
and the Pacific Service
Rome

United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)

Mohamadou-Mansour N'DIAYE
Chef de Cabinet
Office of the Executive Secretary
Bonn

Rajeb BOULHAROUF
Coordinator
Conference Service Unit
Bonn

United Nations Industrial Development Organization (UNIDO)

Francesco PALLOCCA
Consultant
Investment and Technology Promotion Office
Rome

Marcela PINEDO
Consultant
Investment and Technology Promotion Office
Rome

World Bank

Giuseppe FANTOZZI
Senior Rural Development Specialist
Agriculture and Environmental Services
Rome

World Food Programme (WFP)

Amir ABDULLA
Deputy Executive Director
External Relations
Chief Operating Officer
Rome

Mohamed EL-KOUHENE
Deputy Director
External Relations
Rome

Mihoko TAMAMURA
Special Advisor
Rome

المراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

Andean Development Corporation (CAF)

María LAHORE
Ejecutiva Principal
Representante de la Corporación Andina
de Fomento para Europa
Madrid

European Union (EU)

Laurence ARGIMON-PISTRE
Ambassadeur
Représentant permanent de l'Union européenne
auprès du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte
et les organisations des Nations Unies
Rome

Florence BUCHHOLZER
Ministre Conseillère
Délégation de la Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Lourdes MAGAÑA DE LARRIVA
Conseillère
Délégation de la Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Franco GRABELOTTO
Stagiaire
Délégation de l'Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

European Union (EU) (cont'd)

Caterina SERENELLI
Stagiaire
Délégation de l'Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA)

Mahmoud SOLH
Director-General
Aleppo

Kamel SHIDEED
Assistant Director-General
International Co-operation and Communication
Aleppo

International Grains Council (IGC)

Etsuo KITAHARA
Executive Director
London

International Organization for Migration (IOM)

Jose Angel OROPEZA
Regional Representative for
Mediterranean Region
Rome

The Cooperation Council for the Arab States of the Gulf (GCC)

Hilal Saud AMBUSAIIDI
Director
Agriculture Department
Riyadh

The OPEC Fund for International Development (OFID)

Fuad ALBASSAM
Assistant Director-General
Operations Department
Vienna

Walid MEHALAINE
Officer
Public Sector Operations
Vienna

West African Development Bank (BOAD)

Kone MUDIBO
Directeur des opérations
Lomé

المراقبون من المنظمات غير الحكومية

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

Arab Agronomists Union (AAU)

Abdesselam EDDEBBARH
President
Damascus

Yahia BAKOUR
Secretary-General
Damascus

Human Appeal International (HAI)

Obaid Mohammed Juma AL MATROOSHI
Vice Secretary-General
Ajman

Mahmoud ASFA
Director
Office in Italy
Milan

Bashar Mah'd Abdel AL JAMAL
Director
Office in Australia
Lakemba

International Center for Biosaline Agriculture (ICBA)

Ismahane ELOUAFI
Director-General
Dubai

International Commission on Irrigation and Drainage (ICID)

Marco ARCIERI
Vice-President
Italian National Committee of
the International Commission on
Irrigation and Drainage (ITAL-ICID)
Rome

International Institute for Environment and Development (IIED)

Camilla TOULMIN
Director
London

Rotary International (RI)

Marco Claudio RANDONE
Primary Rotary International
Representative to IFAD
Rome

Antonio LICO
Alternate Rotary International
Representative to IFAD
Rome

Cote du document:	<u>GC 36/L.1/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>13 février 2013</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour et programme des activités

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes d'admission en qualité de Membre non originaire
4. Discours du Président du FIDA
5. Rapport du Comité des émoluments
6. Nomination du Président du FIDA
7. Déclarations générales
8. Bonnes pratiques applicables au processus de nomination du Président du FIDA
9. Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
10. États financiers consolidés du FIDA pour 2011
11. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2013; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et plan indicatif pour 2014-2015 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF
12. Révision des Principes et critères du FIDA en matière de prêts
13. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
14. Questions diverses
 - Mesures en appui à une gouvernance efficiente du FIDA, en particulier concernant le principe d'égalité linguistique

Avant le Conseil des gouverneurs – réunions thématiques parallèles

Mardi 12 février 2013

14 h 30 à 16 h 30	Salle plénière: <i>Mesure de l'impact – comprendre les voies menant à la transformation rurale</i> Salle Ovale: <i>Vers un renforcement des partenariats et de la collaboration entre le FIDA et les États arabes du Golfe</i>
-------------------	---

Conseil des gouverneurs – Programme des activités

Mercredi 13 février 2013

Session de la matinée 9 heures à 13 h 30

9 heures à 11 heures	Cérémonie d'ouverture et points de l'ordre du jour
11 heures à 13 h 30	Table ronde: <i>Les clés du succès pour un partenariat fructueux et mutuellement bénéfique</i>

Session de l'après-midi 15 heures à 19 h 30

15 heures à 15 h 30	Déclarations générales
15 h 30 à 17 h 30	Débat en plénière: <i>La force des partenariats: investir pour un développement rural durable.</i> Entretien avec M. James Mwangi, Administrateur délégué et Directeur général de l'Equity Bank du Kenya, suivi d'un débat d'experts techniques
17 h 30 à 19 h 30	Suite des points de l'ordre du jour, y compris les déclarations générales
19 h 30	Réception à l'intention de tous les délégués

Jeudi 14 février 2013

Session de la matinée 9 heures à 14 heures

9 heures à 9 h 30	Suite des points de l'ordre du jour
9 h 30 à 10 heures	Prix d'excellence: travailler ensemble sur le terrain
10 heures à 12 heures	Table ronde de haut niveau avec les Gouverneurs: <i>Partenariats et financement de l'agriculture et du développement rural</i> (Salle de conférences Italie)
12 heures à 13 h 45	Déclarations générales
13 h 45 à 14 heures	Suite des points de l'ordre du jour Remarques conclusives du Président Clôture de la session

Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-sixième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 36/L.1	2	Projet d'ordre du jour et programme provisoire des activités
GC 36/L.1/Add.1	2	Calendrier de travail
GC 36/L.2	3	Demandes d'admission à la qualité de membre non originaire
GC 36/L.3	5	Rapport du Comité des émoluments
GC 36/L.4	6	Nomination du Président du FIDA
GC 36/L.5	8	Bonnes pratiques applicables au processus de nomination du Président du FIDA
GC 36/L.6	9	Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
GC 36/L.7	10	États financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2011
GC 36/L.8/Rev.1	11	Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2013; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2013 et plan indicatif pour 2014-2015 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF
GC 36/L.9	12	Révision des Principes et critères en matière de prêts
GC 36/L.10	13	Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
GC 36/INF.1		Trente-sixième session du Conseil des gouverneurs - Aspects organisationnels
GC 36/INF.2		Nomination du Président du FIDA (Note d'information sur les règles, procédures et modalités relatives à la nomination)
GC 36/INF.2/Add.1		Droits de vote des États membres
GC 36/INF.3		Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2012

GC 36/INF.4 + Rev.1

Ordre des intervenants

GC 36/Résolutions

Résolutions adoptées par
le Conseil des gouverneurs
à sa trente-sixième session

Discours de clôture de la trente-sixième session du
Conseil des gouverneurs prononcé par le
Vice-Président du Conseil, Son Excellence Miguel Ruiz
Cabañas Izquierdo

Cote du document: GC 36/Résolutions
Date: 14 février 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-sixième session

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-sixième session

1. À sa trente-sixième session, le Conseil des gouverneurs a adopté les résolutions 171/XXXVI, 172/XXXVI, 173/XXXVI, 174/XXXVI, 175/XXXVI, 176/XXXVI, 177/XXXVI et 178/XXXVI.
2. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

Résolution 171/XXXVI

Admission de la République de Nauru en qualité de membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs,

Vu les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Considérant que les membres non originaires du Fonds sont les États membres des Nations Unies ou d'une de ses institutions spécialisées qui, après approbation par le Conseil des gouverneurs de leur admission comme membres, deviennent parties à l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole en déposant un instrument d'adhésion auprès du Secrétaire général des Nations Unies;

Considérant que la République de Nauru est membre des Nations Unies depuis septembre 1999;

Considérant par conséquent que la République de Nauru remplit les conditions requises pour être admise comme membre du Fonds;

Ayant examiné la demande d'admission en qualité de membre non originaire présentée par la République de Nauru, qui lui a été communiquée dans le document GC 36/L.2, et prenant en compte le fait que le Conseil d'administration a recommandé que la République de Nauru soit admise comme membre du Fonds international de développement agricole;

Prenant note du montant de la contribution proposée par la République de Nauru, soit 1 000 AUD, après approbation de sa demande d'admission en qualité de membre;

Approuve l'admission de la République de Nauru en qualité de membre du Fonds; et

Charge le Président de notifier cette décision au Secrétaire général des Nations Unies.

Résolution 172/XXXVI

Admission des Tuvalu en qualité de membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs,

Vu les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Considérant que les membres non originaires du Fonds sont les États membres des Nations Unies ou d'une de ses institutions spécialisées qui, après approbation par le Conseil des gouverneurs de leur admission comme membres, deviennent parties à l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole en déposant un instrument d'adhésion auprès du Secrétaire général des Nations Unies;

Considérant que les Tuvalu sont membre des Nations Unies depuis septembre 2000;

Considérant par conséquent que les Tuvalu remplissent les conditions requises pour être admis comme membre du Fonds;

Ayant examiné la demande d'admission en qualité de membre non originaire présentée par les Tuvalu, qui lui a été communiquée dans le document GC 36/L.2, et prenant en compte le fait que le Conseil d'administration a recommandé que les Tuvalu soient admis comme membre du Fonds international de développement agricole;

Prenant note du montant de la contribution proposée par les Tuvalu, soit 1 000 AUD, après approbation de sa demande d'admission en qualité de membre;

Approuve l'admission des Tuvalu en qualité de membre du Fonds; et

Charge le Président de notifier cette décision au Secrétaire général des Nations Unies.

Résolution 173/XXXVI

Admission de la République de Vanuatu en qualité de membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs,

Vu les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Considérant que les membres non originaires du Fonds sont les États membres des Nations Unies ou d'une de ses institutions spécialisées qui, après approbation par le Conseil des gouverneurs de leur admission comme membres, deviennent parties à l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole en déposant un instrument d'adhésion auprès du Secrétaire général des Nations Unies;

Considérant que la République de Vanuatu est membre des Nations Unies depuis septembre 1981;

Considérant par conséquent que la République de Vanuatu remplit les conditions requises pour être admise comme membre du Fonds;

Ayant examiné la demande d'admission en qualité de membre non originaire présentée par la République de Vanuatu, qui lui a été communiquée dans le document GC 36/L.2, et prenant en compte le fait que le Conseil d'administration a recommandé que la République de Vanuatu soit admise comme membre du Fonds international de développement agricole;

Prenant note du montant de la contribution initiale proposée par la République de Vanuatu, soit 500 USD, après approbation de sa demande d'admission en qualité de membre;

Approuve l'admission de la République de Vanuatu en qualité de membre du Fonds; et

Charge le Président de notifier cette décision au Secrétaire général des Nations Unies.

Résolution 174/XXXVI

Les émoluments du Président du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Tenant compte de la section 6.1 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds qui stipule, entre autres, que les émoluments du Président, ainsi que les indemnités et les autres bénéfices auxquels il a droit sont fixés par voie de résolution du Conseil des gouverneurs;

Rappelant la résolution 163/XXXIV, adoptée par le Conseil des gouverneurs le 19 février 2011, établissant un comité chargé d'examiner la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du Président du FIDA;

Notant et ayant examiné le rapport du Comité des émoluments figurant dans le document GC 36/L.3 ainsi que les recommandations du Conseil d'administration y relatives;

Décide que:

- 1) Les émoluments du Président du FIDA continueront d'être alignés sur ceux du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- 2) L'indemnité annuelle de représentation du Président de 50 000 USD sera maintenue.
- 3) Le Président pourra continuer à participer aux caisses d'assurances, de sécurité sociale, de pension, de retraite et autres, qui peuvent être instaurées à l'intention des employés du Fonds et pour lesquelles aucun élément de rémunération n'est prévu dans son traitement.
- 4) Le Fonds établira les dispositions relatives au logement du Président dans le respect des conditions ci-après:
 - a) Le Fonds, après avoir dûment pris en compte l'incidence des dépenses liées à la sécurité, continuera de fournir un logement approprié à son Président. Sous réserve des points 4.b à 4.d ci-après, les dépenses annuelles encourues par le Fonds au titre du logement ne pourront dépasser la somme de 180 000 EUR. Le plafond s'appliquera aux dépenses encourues sur une année civile et sera calculé au prorata dans le cas où le Président ne resterait pas en exercice durant une année civile entière. Un état des dépenses de logement courantes sera préparé chaque année et fera l'objet d'un audit une fois l'année écoulée, afin que le FIDA puisse récupérer, à charge du Président, tout montant dépassant le plafond fixé ou dont le paiement par le FIDA n'est pas admissible.
 - b) Les dépenses de logement courantes qui seront prises en charge par le FIDA et comptabilisées dans les limites du plafond établi comprendront les dépenses relatives au loyer et les frais bancaires/charges de copropriété

connexes; les services publics; les installations de télécommunications et de réseau; la tenue, la réparation et l'entretien de la résidence et des jardins; et les autres dépenses connexes.

- c) Les dépenses courantes liées à la sécurité seront prises en charge par le FIDA, à condition qu'elles soient certifiées comme essentielles par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, et ne seront pas prises en compte dans le calcul du plafond. Les frais relatifs aux appels téléphoniques officiels seront pris en charge par le FIDA et ne seront pas imputés sur le plafond. Les frais relatifs aux appels téléphoniques personnels seront à la charge du Président. S'il se révèle difficile de séparer le coût des appels officiels de celui des appels personnels, le coût total sera réparti à égalité entre le Président et le FIDA.
 - d) Le Fonds prendra en charge les dépenses ponctuelles raisonnables et nécessaires encourues pour les achats et l'installation, ainsi que l'équipement relatifs à la résidence du Président et sa remise en état. Ces dépenses seront imputées sur le plafond annuel pour la première année du mandat du Président ou, à tranches égales, sur les plafonds respectifs pour chaque année du mandat. Ces frais d'installation ne seront pris en charge par le FIDA qu'une seule fois, uniquement au moment de la première nomination du Président.
- 5) Les émoluments du Président, ainsi que les indemnités et les autres bénéfices spécifiés aux paragraphes 1 à 4 de la présente résolution, s'appliqueront à la personne qui sera nommée Président du FIDA à la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs.

Résolution 175/XXXVI

Nomination du Président du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant donné suite à la proposition relative à la nomination du Président figurant dans le document GC 36/L.4 en date du 16 janvier 2013;

Décide, conformément aux dispositions de la section 8 a) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, de nommer M. Kanayo Felix Nwanze, de la République fédérale du Nigéria, Président du FIDA pour un mandat d'une durée de quatre ans, qui prendra effet à compter du 1^{er} avril 2013.

Résolution 176/XXXVI

Bonnes pratiques applicables au processus de nomination du Président du FIDA

Le Conseil des gouverneurs,

Vu l'article 6.8 a) de l'Accord portant création du FIDA, la section 6.2 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds et l'article 41 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs;

Ayant examiné le rapport sur les "*Bonnes pratiques applicables au processus de nomination du Président du FIDA*", présenté dans le document GC 36/L.5;

Prenant acte de la recommandation formulée à ce sujet par le Conseil d'administration à sa cent septième session;

Désireux d'assurer que le FIDA reste à l'avant-garde des bonnes pratiques internationales;

Approuve les pratiques actuellement établies pour le processus de nomination du Président du FIDA; et

Propose que ces pratiques soient revues en tant que de besoin par le Bureau du Conseil des gouverneurs, le cas échéant.

Résolution 177/XXXVI

Budget administratif comprenant les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2013 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2013

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant à l'esprit l'article 6.10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant que, à sa cent septième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2013 s'élevant à 682 millions de DTS (1 066 millions d'USD), soit un programme de prêts de 644 millions de DTS (1 007 millions d'USD) et un programme brut de dons de 59 millions d'USD;

Ayant pris connaissance de l'examen effectué par le Conseil d'administration, à sa cent septième session, des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA proposés pour 2013 et du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2013;

Approuve le budget administratif, comprenant: premièrement, le budget ordinaire du FIDA pour 2013 d'un montant de 144,14 millions d'USD; deuxièmement, le budget d'investissement du FIDA pour 2013 d'un montant de 3,7 millions d'USD; et troisièmement, le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2013 d'un montant de 6,01 millions d'USD, tels qu'ils sont exposés dans le document GC 36/L.8, déterminés sur la base d'un taux de change de 0,72 EUR pour 1,00 USD; et

Décide que si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2013 s'écartait du taux de change de l'euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2013 et le taux de change budgétaire.

Résolution 178/XXXVI

Révision des Principes et critères en matière de prêts

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant la résolution 158/XXXIII, aux termes de laquelle il a décidé que, sur proposition du Président, le Conseil d'administration soumettrait à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs une version révisée des Principes et critères en matière de prêts qui tiendrait compte de l'évolution de la situation depuis 1998, date de la dernière révision desdits Principes et critères, et énoncerait de manière concise et claire les grands principes et critères applicables aux financements octroyés par le Fonds;

Ayant étudié la proposition des Principes et critères applicables aux financements du FIDA telle qu'exposée dans le document GC 36/L.9;

Adopte les Principes et critères applicables aux financements du FIDA, qui entrent en vigueur avec effet immédiat; et

Charge le Président de maintenir un texte consolidé des principes et directives adoptés par le Conseil d'administration, conformément aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA ici adoptés.